

WHERSITY OF LONDON WHERE INSTITUTE

3 trete ' and ce yol



# DIVINS DIVINS MYSTERES DELA PHILOSOPHIE PLATONIQVE.

SOMMAIREMENT rapportez à la Sagesse de Pythagoras.

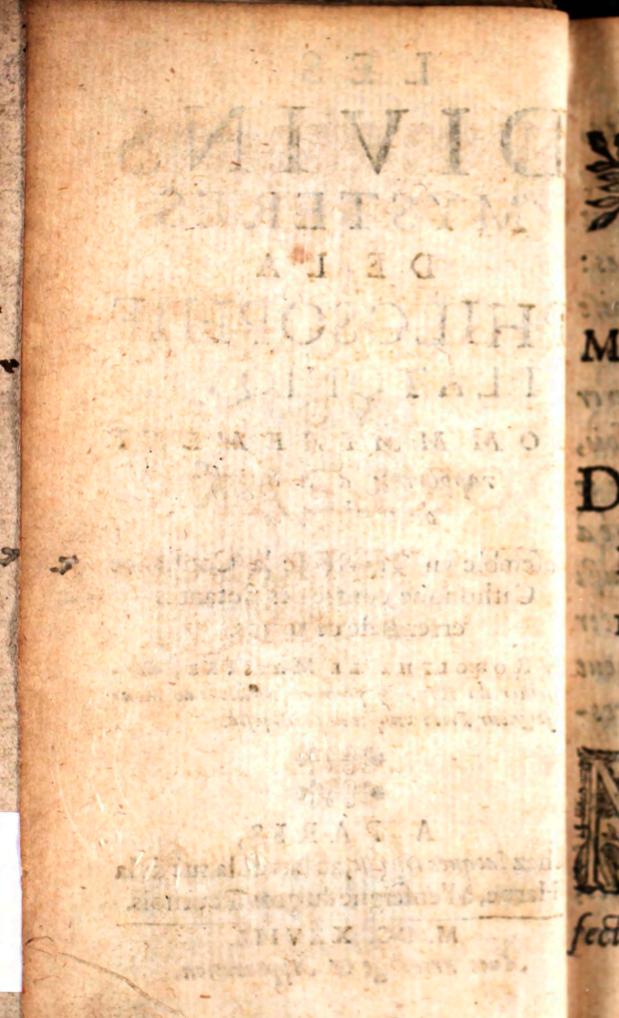
Ensemble vn Traicté de la Constance Catholique contre les flotantes erreurs de ce temps.

Par RODOLPHE LE MAISTRE, Conjeiller du Roy, & premier Médecin de Monfeignéur Frere Unique de sa Majesté.



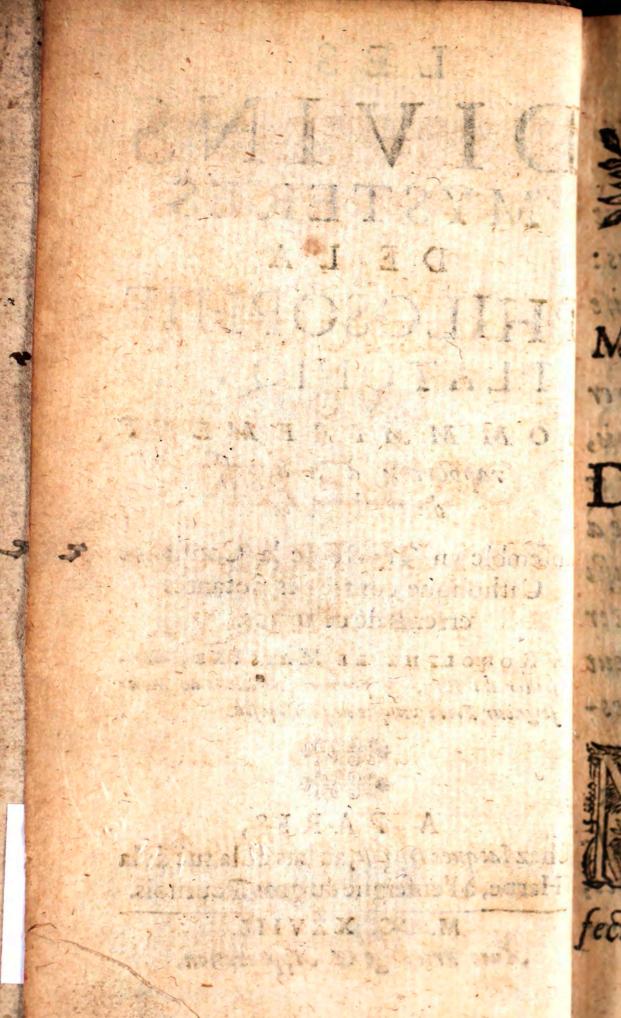
A PARIS, Chez Iacques Dugast, au bas de la ruë de la Harpe, à l'enseigne du gros Tournois.

M. DC. XXVIII. Auec Prinilege & Approbation.



Jarrey Mar MONSEIGNEVR TT CT de le maner **JORLEANS** FILS DE FRANCE FRERE VNIQVE du Roy, &c. the prairies the pages th ONSEIGNEVR, Voftre Altesse dedans les grandes perfections d'Esprit auec lesquel-

LPESTRE.





# MONSEIGNEVR DVC DORLEANS FILS DE FRANCE FRERE VNIQVE duRoy, &c.

ONSEIGNEVR, Vostre Altesse dedans les grandes perfections d'Esprit auec lesquelä ij

EPISTRE. les Dieu vous a fait naistre, les Instructions ny les Exemples d'autruy ne vous peuvent estre aucunement necessaires: en cas qu'il vous plaise donner seulement à roo. stre Altesse le loifir de se mirer en soy mesme. Et toutesfois, comme des vostre naissance ie me suis entierement consacre a woftre service : ie croy außi estre oblige de vous presenter mes escrits auec tout ce qui peut reußir du fruict de mes treshumbles devoirs & affections. Ainfi MONSEIGNEVR, ay ie oze cy-dewant vous offrir le Tacite Orles Pfeaumes, non a autre sujet, sinon pour

EPISTRE. vous exercer aux meditations de vos propres, grandes Or admirables vertus: & en ce brief Escrit, contempler l'incroyable Sagesse des Anciens. Philosophes, & l'intelligence qu'ils ont eu des choses dinines, peu differente de celle que nous auons aujourd'huy. Dont on pourra voir rougir les Moqueurs de ce temps, quiparlent peu dignement de Dieu Or de la vraye Religion, au prejudice non seulement de la Foy Chreftienne, mais du consencement riniuerset de tous les plus sages hommes que la Terre ait jamais porté depuis la naifsance du Monde, & par la 2

6 E PISTRE. Juitte de tant de siecles. Icy ie prie Dieu donner à mastre Altesse la perfection de ses graces & de vos desirs, auèc l'affection que vous doit

# MONSEIGNEVR

Nostre tres-humble tres-obeïssant & perpetuel seruiteur LE MAISTRE.

# Au Lecteur.

A & au

ALTEN Philosophe & Medecin excellent, au liure intitulé des Perturbations de l'Es

prit, propose la lecture des vers de Pythagoras pour remede & Antidote singulier contre telles Perturbations: disans s'en estre vilement seruy à son propre vsage, & qu'illes lisoit deux fois le jour soir & matin : Moyen de tenir l'Ame en tranquilité, la rendre victorieuse des passions, & la munir de Prudence, vraye perfection de la felicité humaine.

Vovs y trouuerez le deuoir enuers Dieu, enuers les Superieurs, les Parens, les MaAv LECTEVR. gistrats, le Prochain, & tous autres preceptes de bien viure. La defense des vices, l'observation des Vertus, de la Pieté, de la suffice : le tout conclu par l'Immortalité de l'Ame, & apres ceste vie la jouyssance Eternelle du Ciel auec les Esprits celestes.

lestes. De sorte qu'il n'y manque rien de tout ce qui est compris aux Loix divines, hors la seule cognoissance du Fils de Dieu de nouueau manifesté en ces derniers siecles. Dont par la conformité de ceste Sagesse auec la doctrine Chreftienne, nous esperons que l'on verra les Impies confus dedans la honte de leur impieté & ignorance : qui est en ce sujet le seul but de nostre intention. C zieure nou O R auons nousicy rapporAV LECTEVR. té à ces beaux Enfeignemens, tous les plus rares Mysteres de ces Philosophes, dont Platon a merité le nom de Diuin pour en auoir orné ses Escris: Secrets admirables des choses de la Diuinité, que nous representons fidelement par les mesmes termes de ce grand Escriuain, pour le contentement des nettes & Sainctes Ames.

A v reste nous auons encore à vous dire, que ce Pythagoras a esté en admiration à tous les Philosophes qui l'ont suiuy: Et singulierement à ce grand Platon venu cent ans apres, qui fit tant d'estime de ses Escris, qui ne consister qu'en trois petits Traittez, qu'il les achepta cent mines d'argent, qui sont six cens de nos escus: Et a remply ses œuures des beaux pre-

AV LECTEVR. ceptes de ce Philosophe, qui semblent autant d'Oracles.

Qve aussi sa parole estoit accompagnee de tant de grace, que ses Familiers la iugeoient plus Divine qu'Humaine : A cause de quoy sa memoire a esté grandement honorée par la Posterité : Dont Ouide en a parlé en ces termes : disant de Pythagoras, qu'ilauoit esté iulques au Ciel, & auoit des yeux de l'esprit compris des choses, que la Nature auoit refusé à la veuë des hommes. confgololing

PLVS, que son viure n'estoit que d'herbes, de racines & de miel, auec le pain & l'eau. Viuant en commun auec ses Difciples, lesquels il contenoit les cinq premieres années sans parler : Terme de leur approbation par le silence : Et luy

AV LECTEVR. auec eux en perpetuelle meditation du Deuoir & des choses celestes dedans ceste aufterité de vie : Qui est ce que nous auons peu recueillir de l'Histoire de ce grand Philosophe. Adieu.



principal anany second an anion

with a for the sale

stori precessine regaricest

happy Dalary

201.31.1011

Stroller 13

# Extraict du Prinilege du Roy.

DAR grace & Prinilege du Roy, il - est permis à lacques Dugast, Imprimeur & Libraire à Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter vn liure intitule : Les Diums Mysteres de la Philosophie Platonique, sommairement rapportez à la Sagesse de Pythagoras: Ensemble un Traicté de la Constance Catholique contre les flotantes erreurs de ce temps, Par R. LE MAI. STRE, &c. En faisant defenses tres-expresset tous Libraires & Imprimeurs, ou autres, de quelque estat & conditio qu'ils soient, d'imprimer ou faire imprimer ledit Liure: le vendre, faire vendre, debiter, ny distribuer par nostre Royaume, ny ailleurs, durant le temps de six ans, à commencer du iour qu'ilsera acheué d'imprimer.Sur peine aux contreuenans de confiscation des liures, d'amende arbitraire, & de tous despens, dommages & interests : Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le 19. Iuillet l'an de grace 1628. Et de noftre regne le dixneufielme. Parle Confeil. CHENART.

# LES DIVINS MYSTERES DELA PHILOSOPHIE PLATONIQVE.

SOMMAIREMENT rapportez à la Sagesse de Pythagoras.

Par RODOLPHE LE MAISTRE, Confeiller du Roy, & premier Medecin de Monseigneur Frere vnique de sa Majesté.



A PARIS, Chez IACQVESDVGAAST, au bas de la ruë de la Harpe, à l'enfeigne du gros Tournois.

M. DC. XXVIII. Auec Prinilege du Roy.



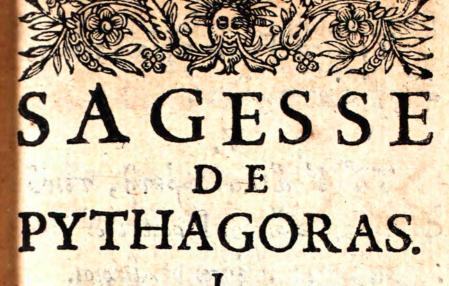
# ΣΟΦΙΑ ΠΥΤΑΓΟΡΟΥ.



Kaloels oprov.

### III.

Erreil npwas azavors. Tors-TE RATAL JOVIOLS DEGE Daymoras Envous pe Car.





EVANT toutes choses, tu adoreras Lles Dieux Immortels, suiuant la forme instituée par les Loix:

I.I.

GARDANT par grande reuerence le Serment faict en leur Nom.

# III.

Pvis honoreras par Sacrifices legitimes, les diuins Heroës, & les Anges ou Genies, habitans de la terre.

## SAGESSE

Τοις τε Γονείς τιμα, τοις τε αίχις απγεγαώτας.

CONTRACTOR

Τών δ' άλλων Σρετή, ποιδο Φίλον όςτς Ξρίςσς. Πραέσι δ' είκε λογοις έργοισι τ' επωφελίμοισι.

Μήδ' έχθαιρε φίλου σόυ αμθρτάδος είνεκα μικρής, Οφερι δύνη. δύναμις 28 ανάδκης εδρύθι ναί 61. Ταυτα μθώ έτως ίαθι.

GARDIN I IV CARD

Κρατείν βεγίζεο τουδε, γαπρος μου σεφτικα, χου ύπνο, λαγνείης τε, χου γυμού. σρήξης δ' αισχρόν ποτεμήτε μετ' άλλο, μήτ' ίδή ποφτων β μάλις αισχύνεο σαυτον.

#### DE PYTHAGORAS. 5 1 V.

T v garderas aussi le respect deu au Pere, à la Mere, & au Prochain, issu de ton sang.

V. ET des autres, tu rechercheras leur amitié, suiuant le merite de la Vertu, en les obligeant par courtoises paroles, par beneficences, & liberalitez. V I.

A D VISER A s encore de n'offenser ton Amy pour cause legère, entant que ton poutoir se pourra estendre, come obligé à cela par la necessité. Tu predras ainsi garde à ceschoses.

T'ACCOVSTVMANT au reste de vaincre premierement le Ventre, puis le Dormir, la Volupté, & la Colere: sans faire iamais aucune chose des-honne-A iij

# 6 SAGESSE VIII.

Είπα δικαμοστινίω άσκο ερίω πε, λόγω πε. Μηδ άλογίσως σαυτοι έχειν ποεί μηδέν έλιζε. Αλλά γνώλι μέν ώς λανέειν πέποφται άπασι.

ΙΧ. Χρήματα δ άλλοτε μεν κτά-Οτη Φιλεί, άλλοτ ολέοση. Οστά τε δαγμονίησι τύχαις Θρτοί άλγε έχουσιν, ών αν μοίσνέχης, Φράως Φέρε, μηδ άγανάκτει. Ιάσση η πρέπει και γότον δύνη ώδε Φεαζω. Ού πομίο τοις άγαγοις ούτων πολύ μ. Γεα δίδωσι.

Πολλοί δ' αι Αφώποιοι λόγοι δειλοί τε κу εαδολοί πος οασίτικο,

Walter moling X.

DE PYTHAGORAS. 7 ste, ny seul ny encompagnie: Ayant encore plus de honte de toy-mesme que de nul autre.

EXERCERAS auffi la Iuftice plus en effects qu'en paroles, detestant l'iniquité, & confiderant la necessité generale imposée à tous de mourir.

# A PERSONAL AND A PERSONAL

E r feras peu d'estat des richesses, comme de choses perissables, afin de porter patiemment la perte qui t'arriuera des biens de la fortune, sans en murmurer contre Dieu qui les enuoye, & ne se plaist toutes fois d'en beaucoup charger les gens de bien.

X.

T v aduiseras encore de resister constamment aux flateurs & medisans propos des homes: A iiij

SAGESSE Es unt cantiones, unt àp édons elprestay oautor. Ydidos & his Thep TI NEYMTAY, ERER OF TO XOURSON HIS

# tind to KAL Man of the

O de Tel épéce, Gri moluti TEREIQGE. Museis unte roya or miseron , unte n'épyeu. - Mon Eay und ei min o, 71 TOI un Bernege Bit. The sollo

# ish manine X I.I.

Byring j' ac' נקשט, לאדער un poper TEANTRY. DEINS, TU OPHOJEIV TE REJEIN TO OUVONTO rores aidpos. Amarad cute-Réeir à se pui pie te test' avinon. XIII. - Прпазе 3 under The pin mi-

DE PYTHAGORAS. 9 de sorte que tu n'en sois par surprise diuerty au mal, & a l'injustice, persistat tousiours au bie, sans te soucier des calomnies.

#### XI.

ET sur tout te garderas de dire ny faire inconsiderement aucune chose qui soit à ton desaduantage, ou au prejudice de la raison. S.C. X. PISON - Construction

Povr cela confultant tousjours deuant l'œuure, ce que tu auras à faire, de peur qu'il ne t'eschappe quelque folie, qui te puisse rendre contemptible, come peu consideré : Et tenant pour fol, quiconque dit ou fait rien, fans meure confideration.

# XIII

AINSI tu n'entreprendras iamais les choses surmontans la capacité de ton intelligence, ou Av

nstitute. This material is licensed under a Creative Commons Atribution Non Commerci

# XIV.

Ous Yneins & rate own auerdan ézen zen, dira mors TE METPON is oits junvaoien TE ποιείαζ. μέτεον ή λέγω τοδ ΰ un o avinon. Einis j' Siagras Edu natapson, a Sputton. Kai πεφύλαξό γε ζαύτα ποιείν όποσα φρονον iσχEl. Mn Saπavar a ba राष्ट्र , o मगत मारrai adanuer. Mnd' arerbi-Regs int. Miregy & Otti Taon apison di Ism Art

amais les chofes feitosonians la capacité de top intelligence, ou DE PYTHAGORAS. II quite pourroient caufer du repentir : t'adonnant toutesfois à bien comprendre les choses necessaires à ta condition : vray moyen de viure vne vie parfaicement heureuse.

#### XIV.

T v auras soin aussi de reduire à la mesure le Boire, le Manger, & les Exercices, pour la conservation de ta santé : appellant Mesure, dont tu ne puisses estre offensé: & viuant vne vie non trop delicate, mais pure honneste & liberale, selon la portee de tes moyens : entant que la Somptuosité excedant la condition des personnes, est sujette à l'enuie, & que l'Auarice rend l'homme contemptible: Pourquoy tu tiendras le milieu des deux extremitez, gardant la Mediocrité regle de Sagesse.

SAGESSE IO saray, Sina didaona cara Leccir is reparorator Bior woi Agigers.

# XIV.

Ous' Yneins & role own αμελέαι έχει χει, διλα ποτέ TE METPON is oits junvaoien TE ποιεία μέτερι j λεγω τοδ ö un o avinon. Eines j' Siagray Extr na Japson, a Sputtor. Kai πεφύλαξό γε αύτα ποιείν όποon a foror ioxel. Mn Samavar a Sa xayegy, ottoid yarar adanuer. Mnd' arerbi-Regs int. Miregy & Ore maon apison, portion in Tener Live

la mais les chores et 1 mon

apacité de ton intelligence, ou

DE PYTHAGORAS. II qui te pourroient causer du repentir : t'adonnant toutesfois à bien comprendre les choses necessaires à ta condition : vray moyen de viure vne vie parfaiæement heureuse.

#### XIV.

T v auras soin aussi de reduire à la mesure le Boire, le Manger, & les Exercices, pour la conservation de ta santé : appellant Mesure, dont tu ne puisses estre offensé: & viuant vnc vie non trop delicate, mais pure honneste & liberale, selon la portee de tes moyens : entant que la Somptuosité excedant la condition des personnes, est sujette à l'enuie, & que l'Auarice rend l'homme contemptible: Pourquoy tu tiendras le milieu des deux extremitez, gardant la Mediocrité regle de Sagesse.

12 SAGESSE Stub Providence SSE Kalebouro X.V. hat : himby

Прпате j Guil a or un Bra. In royoar j' race epge. Mnd vorvor pararolow et ¿µµaos rores sizaal, opin The nucervar epyar Ters Exa-SON ETTERS I'M TO TEGUN, TI S Epeta, TI MOI SEON OUR ETERE-An. ApEaninos & 2000 aconou בתנצוא, א עורדע א לצואש No craphEas, Grinnnoseo. Jensa j, TEPTIOU. Tauta nove, Cour camerera, Curan gen Epar or, Cauta or & geing aper E's ixua. more, vai pai T'apre-Tépa fuxa a Sadoura TE-Tpartie nazavaevas Quorius.

### DE PYTHAGORAS. 13 X V.

Tv considereras les choses deuant que les faire, si elles te sont commodes : & de iour à autre deuant que le Sommeil te ferme les yeux, examineras particulierement tes actions ordinaires, s'il y aura rien eu digne de louange pour t'en resiouir, ou de reprehension pour t'en corriger : en les recognoissant toutes par cet Ordre. Ou est-ce que i ay esté ? Qu'est-ce que i ay . fait ? Et que n'ay-je pas fait que i'estois obligé de faire ? T'exerçant ainsi journellement en ceste delectable & vtile Meditation, laquelle dressera seurement tes pas à la droicte voye de la Vertu diuine. Ouy certes ! par Celuy qui a doné à nostre Ame la quadruple source de sa Nature immortelle: Use 330 MALS TOTA

# 14 SAGESSE XVI.

Αλλ έρχευ επ έργον, Θεοίσιν έπευξάμθμος πελέσαι ωυτων η κρατήσας, γνώση άγανάτων πεγεών, πητην τ αι γρώπων Σύςασιν, ή τε έκαςα διέρχε παι, ή τε χραπείται Γνώση δ'ή γεμις ός φύσιν τοθε πόμπος ομοίω, ώς τε σε μενι τε άελπί ελπίζη, μιντέ τι λήγειν.

### XVII.

Γνώση δ' αν βρώπους αυβαίρεπα πήματ έχοντας. Τλήμονας, οίτ αγαθών πέλας όντων ουκ εσορώσιν, ούτε κλύουσι. λύσιν β κακών παίροι στιυισασι Τοίη μώρα Geoth Gráffel Φρένας. οί β κιλίνδεοις άλλοτ εσ αλλα Φέερνται, απείρονα

# DE PYTHAGORAS. 15 X V I.

A v s s t tu ne commenceras ton œuure, fans auoir prié les Dieux de t'y affister : & ta priere obtenuë, tu recognoistras la Conuenance des Immortels & des Mortels, fous laquelle marchent & ployent toutes choses. Plus tu recognoistras encore la Nature tousiours semblable à soy, afin de reduire tes esperances à la condition d'icelle, & ne les esseur ignoramment aux choses impossibles.

#### XVII.

Tv verras le plus grand nombre des hommes fe bastir des maux volontaires : pauures gens, n'ayans ny yeux, ny oreilles, pour la seule cognoissance des choses presentes : ne voyans ny oyans, & depourueus de sens se rouler come vrays Cy16 SAGESSE πήμα τ έχοντες Λυγεή δοτινο παδός Eers Βλάπουσα λέλης σύμφυτος, Ιώ έδει σσοσάγειι είκοντα βφθίγειν.

# Χ V I. I. Ι. Ζεῦ πώτερ ἢ πολλών γε και κῶτ λύστιας άποψπας. Η πάσι Sτίξαις οἰφ τῷ δαίμονι χζώνται Αλλά σῦ γάρστι, ἐπτί γτιον χύος ઉτ βερτοίσιν, οἶς ίερα που φέεί σοὶ τι μέττη κρατήστις ῶν στ κε λέμω, ὅξαρκεσας, ψυχίω πονων ὅπο την δε σαώστις. ΧΙΧ.

Αχλ είρχου Βρωτών ών είπομου, έν τε καθαρμοϊς, όλ τε λύστι ψυχής χρίνων. DE PYTHAGORAS. 17 indres aux precipices des miferes : par vne fureur ennemie de la raison, & compagne inseparable de l'hôme dés le poinst de sa naissance triste, brutale, inuincible, & ineuitable Fureur.

# XVIII.

PERE du Monde! si tu deliurois les hommes de leurs maux infinis, ou leur faisois cognoistre quel est leur Genie ou Ange tutelaire! Mais ne crains point, puisque les hommes sont diuins de naissance, informez de la cognoissance des choses par leur propre nature : lesquelles choses par toy bien comprises, tu auras aussi facilement l'intelligence de nos Preceptes, & rendras ton Ameexemte de toutes peines.

X I X. MAIS tute dois abstenir des

# 18 SAGESSE X X.

Kaj peg (eu ënasa, Hvioxe tranquillité de l'Ame. néplu gnoas naturopter aligni. Hud STOREIJas our es ajtes ros aubegros, oux ert duntos.



DE PYTHAGORAS. 19 viandes que nous t'auons declarées, pour la sincerité &

### XX.

Le tout ainsi consideré, tu asirécheor s'Abns, éareau a Javans serras la Raison au lieu plus releué, sage gouuernante des passions : Et quand tu quitteras ce corps pour monter au Ciel, tusieras Dieu, Immortel, Incorruptible, or non plus Mortel.



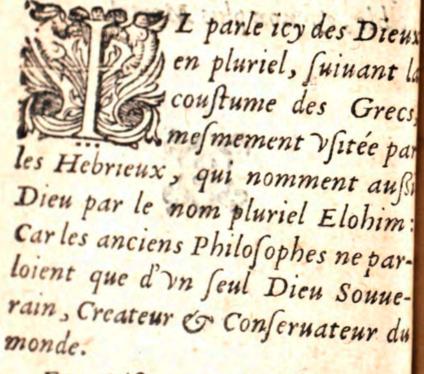
Et Arillotes Dien ( d. 8-11 ) e

Econard appaies en formais E

to the strate the stratest Aschsensens: 245: 245: 2452

# DECLARATIO DES DIFFICVLTEZ plus importantes.

LES DIEVX IMMORTELS Article premier.



Et Aristote; Dieu (dit-il) est Eternel, ayant en soy auec l'Eter-

MYSTERES DIVINS. se toutes les perfections de bonte, oprietez de Dieu essentielles, ou lustost la Deite mesme: Immortel, Arist. ternel, Tres-puissant, lequel quoy 12 minuisible à la Nature humaine, faict admirer par toutes ses œumes, rien ne se faisant ny au Ciel, ny en l'air, ny en la terre, qui ne puisse dire œuures de Dieu, du grand Dieu, dit-il, autheur or Consernateur de l'Univers ; dont ont iss toutes choses, tant celles qui ont esté, celles qui sont, & qui feront iamais à l'aduenir : comme, I mesmement Vsitée par il dict, le sage Empeducle l'auoir chante par ses vers. Tout ainsi que l'Ame humaine, quoy qu'inuisible en nous, nous donne auec la Vieles adresses de conquester des Peuples, des Prouinces, des Citez, & des Villes. Plus par autres diners effects se faict encore voir, disposant & ordonnant par vne efficace admi-

#### DIVINS.

23

MYSTERES 22 fible.

le puisse iamais obliger au repos suitte de plusieurs siecles. comme les corps mortels, fatiguez Le grand Dieu Eternet, dit Plawant cet ordre de disposition jusques icy bas on nous habitons, moins ressentans les faueurs divines, pour qu'assi que Dieu est en lieu immo-

rable toutes les actions louables & bile hors de toute agitation, au desnecessaires de la Vie. Toutes con sus des Cieux mobiles, il faict mousiderations qui se peuvent aucune voir toutes choses comme il luy ment rapporter à ce que nous dison plaist, exempt de lassitude, or inde Dieu, quoy qu'il nous soit inui sensible au labeur, & n'ayant ja-fible. mais repos qu'en l'action. Ainsien Dieu est donc l'autheur de tom parle Aristote, apres le diuin Place qui se faict au monde, & conser. ton, tous deux nourris sous la douateur de toutes choses par luy ad trine de Socrate, Pythagore, O ministrées sans peine ny labeur, qui d'infinis autres Philosophes, par la

O succombans au trauail. Il dit con, Autheur de toutes choses & de außi que Dieu ayant sa demeure au tous biens, a creé & formé le Monplus haut Estage du Ciel, les Corps de, composé de corps, d'ame & de celestes plus proches de luy ont la raison. Dieu tout Bon, tout Iuste, premiere joinffance de sa Vertu: puis tout SainEt, tout Sage : qualitez ce qui suit en second lieu, en obser- faisans les hommes semblables à la Divinité : Veritable, immuable, duquel la Vraye Image est l'homme de bien. Plus il adjouste que Dieu estant en estre plus estoignez. Dauantage Parfaictement & excellemment bon, il ne peut estre autheur que du

24 MYSTERES bien feulement, & non du mal: E encore ailleurs, qu'il est tout bon tout puissant, tout Voyant, tout co gnoissant, & qu'il n'y a rien, n au dessus, ny au dessous du Ciel exemt de son regard, ny de sa co gnoissance, ny de son pounoir.

# LE CIEL RESIDENCE des Dieux.

Qu'A cette occasion il a bast le Ciel pour sa demeure, vra domicile des Dieux, tour remply d corps diuins, que nous appellon Astres : lequel agité d'vn mouue ment perpetuel, se roule circulaire ment fans intermission & sans fin arist de accompagné de tous ces Corps. Que munde, toutes fois les Sages Anciens ont attribué à Dieu pour sa vraye demeure vn Estage immobile, au dessus des huict Spheres mouuantes : d'autant qu'il

DIVINS. 25 qu'il est Immortel, Incorruptible, Eternel, exempt de toute agitation decœlo. & de tout labeur.

Qu'en la tranquilité de ce lieu surceleste, il fait mounoir circulairement tout ce grand corps du Ciel qui paroist, iusqu'à ce qu'il ayt acheué le cours entier determiné pour ses mounemens, & que lors par Vne seconsse contraire & Volontaire, il ereiette en arriere : entant qu'il est animé, & pournen de Sagesse & de raison, deslors que Dieu l'a formé: Et que c'est le propre des choses Plato Vrayement divines, de demeurer lib.16.de ousiours constamment & immuablement en Vn mesme estat, sans amais changer de nature. Que c'est außiparinclination purement naturelle, que le Ciel est ainsi porté à de Rep. le rouler incessamment d'vn mouuement perpetuel. Aureste que ces trois seules choses ont precedé la

26 MYSTERES 11b. 32. creation du Ciel (diuinité cause de natu- de tous biens) le Createur, le lieu, ralib.34. sn Epin. Or la creation.

Et comme Dieu se proposa dés le commencement la creation de la diuinité, qui deuoit estre moderatrice de tout l'ordre celeste, & dispensatrice des Volontez supremes : Ill'a forma parfaite & égale à soy, luy donnant vn corps tres-parfaict, en toutes perfections, & Vne ame au milieu d'elle, également toutefois estenduë par toutes les parties de ce corps divin : & ordonna le mouvelib.31 de ment circulaire de tout ce Ciel. 3,8 1 Hor is. Plus, il fit les Esprits surcelestes de dans le même estage de la residence de Dieu, proches contemplateurs O

ministres de la Majesté diuine, au In spol des substances les Spheres mouuanson tes appellez Seraphins, Cherubins, Hier. Throsnes, Principautez: & en dilib. gnitez & puissances distinctes: Et DIVINS. 27 en suitte les Esprits moteurs & moderateurs des Spheres Celestes : Puis les Archanges & les Anges, tant celestes, qu'Ætheriens, Aeriens, & ceux qui habitent la terre auec les hommes, au plus bas estage de l'air, In Apol. soc.

Le mesme Platon auec Aristote ont cru, qu'il ny auoit que huiet spheres Celestes, la plus haute desquelles est le firmament, agité de rrois diuerses sortes de mouuemens: I'vn ordinaire du leuant au couchant, qui s'acheue en l'espace de vingt-quatre heures, l'autre totalement contraire du couchant au leuant, qui n'auance guere que d'Vn seul degré en cent ans: Dont le cours entier doit estre de trente-six mille ans: à sçaugir trois cens soixante fecles, égalans le nombre des jours de l'an solaire. Pourquoy il est apellé l'an du monde & Platonique.

•28 MYSTERES Et que ce circuit de fiecles ainfilentement parcouru, le Ciel doit retourner sur ses mesmes pas, O garder le mesme ordre que deuant és rencontres O aspects des Astres, par continuelle O infinie agitation.

Le troisiesme mounement du Septemtrion an Midy, or an contraire d'Vn tropique à l'autre: appelle monuement de trepidation, qui n'auance que d'un degré en Vingt ans. A sçauoir enuiron sept mil ans pour la perfection entiere de son cours. Les Spheres inferieures a proportion qu'elles s'efloignent du firmament, auancent plus ou moins leurs mounemens particuliers par le Zodiaque : ainsi Saturne fait le sien en trente ans, Supiter en douze ans, Marsen deux ans, le Soleil, Venus, & Mercure, chacun le leur en l'espace d'un an ou environ : O

DIVINS. 29 la Lune le sien en Vn mois : par Vne constance & égalité du tout immuable & perpetuelle.

# SVIVANT LA FORME des Loix. Art. 1.

Ls faisoient scrupule de rien chager en l'ordre des ceremonies, en la forme des Prieres, des Veux, des Sacrifices, pour la reuerence qu'ils deuoient aux Loix anciennes de la patrie, Ciuiles, ou Sain Etes: n'admemetans au service des Dieux, n'y à la Sacrificature, sinon gens choisis par le merite de la Pieté, de la Vertu, & de la dignité des personnes.

Ainfile rapport: Platon linre 16. de regno. Que la charge de Souuerain Pontife ou Sacrificateur, estoit reservee à la seule dignité Royale: de sorte qu'entre les Egyptiens, il n'estoit loisible à aucun de regner qui B in 30 MYSTERES nefut Sacrificateur, ou qui ne fere. solut au Ministere des choses Sa. crées : Et en casque quelqu'Vn n'e. stant pas de race Royale, se trouuast esteué à la Royauté, il estoit oblige d'accepter en mesme temps la Sa. crificature, & la ioindre au gouuernement de l'Estat.

Chose semblablement observee par les Grecs, qui n'attribuoient cet honneur qu'aux Magistrats Soune rains, & aux plus gens de bien. Par ceste consideration que Dieu à les meschans en horreur, comme profanes & indignes des SainEts My. steres: & les autres Sacerdoces inferieurs, seulement commis aux plus Sainctes Ames, & plus eminentes en qualité, noblesse, probite, piete, Or autres Vertus : sous ceste persuasion, que les Dieux n'acceptent Volib.16. lontiers les Sacrifices ny les Prieres de regno. des meschans: Et pour cela, dit ailDIVINS. 31 leurs noftre Autheur, qu'il n'eft loifible qu'aux feuls obfernateurs des Loix dinines de faire les Vœux, & les facrifices aux Dieux : entant qu'ils negligent les Prieres de tous Dial. autres.

Le nombre des Sacrificateurs egal'aux iours de l'annee, afin de Sacrifier aux Dieux journellement par ordre, les Vns apres les autres, pour toute la Seigneurie en general, pour leurs personnes en particulier, Gr pour la prosperité de leurs affaires. Et auec ceste creance, que le peuple bien viuant, doit jouyr d'vne keureuse paix, par ceste inuocation ordinaire des Dieux : & au contraire le peuple meschant & mal Viuant, croupis miserable dedas les calami- Dial. tez de quelque dissention ciuile, ou vij de d'une guerre estrangere. Car nous ne pounos esperer aucun bien que de Dieuseul, ny l'obtenir que ne soyons Bill

32 MYSTERES ornez des Sainctes & dinines qualitez requises pour meriter ces graces.

Orpheus & autres plus anciens, accompagnoient leurs Prieres & Sacrifices de parfuns odorans, & de caracteres : lesquelles ceremonies le Sage Trismegiste, & semblablement le divin Platon retranchoient du service des Dieux, & se contentoient des bonnes senteurs de la pu-Alc. de re innocence de l'ame.

11 2.

2050.

# HEROES. Art. 3.

Autheur entend par ce mot HEROES, les Ames des hommes que la Vertu a eslenez par dessus la condition humaine, & comparables aux Dieux, ou surmontants les autres hommes, ainsi que Dieu surmonte les Esprits celestes, sous lequel nom le Philosophe

is material is licensed under

DIVINS. 35 Herocles comprenoit aussiles Roys, les grands Princes, & Souuerains Magistrats : Et Homere appelle souuent les Roys Enfans & nourrissons de Iupiter : Comme semblablement Diotogenes disciple de Pythagoras : Le Roy (dit-il) eft ce ainsi en Terre, que Dieu est au Ciel ce pour commander sur les Peuples: ce car il represente Dieu icy bas, & eft ce son Image. Puis il adjouste, que la ce dignité Royalle est chose diuine, offusquant de sa splendeur la Veuë de tous autres, sinon des Princes legitimes: comme le Soleil éblouyt le regard de tous autres orfeaux, sinon de l'Aigle seul. Außil'Escriture Saincte a appelle Dieux les Princes & les grands Iuges. Dien Pfal. s'est asis en l'affemblée des Dieux, 82. iugeant les Dieux en icelle : quand cesserez vous de inger iniquement? Et de rechef: Ie leur ay dict, vous

MYSTERES Souuerain: Donc l'Autheur com. mande d'honorer apres Dieu les Roys, or les Princes non seulement, mais außi de sacrifier pour leur salut, à leurs Genies ou Anges conservateurs. Cy apres l'Autheur demade à Dieu,qu'il face cognoistre aux hommes leur Demon gardien ou Ange tutelaire. Ce a tousiours esté la creance des Anciens, & de Platon, que l'Homme est dés sa naissance assiduellement accompagné d'un Ange tutelaire regissant nos actions. Dequoy nous auons en S. Matthieu Vne tres bonne preuue: Gardez, (dict Iesus-Christ) d'anoir en mespris aucun de ces Petits: car ie vous dy que leurs Anges sont la haut contemplans la face de mon Pere qui est au Ciel. On a außi escrit que Adam, Abraham, Isaac; Iacob, Moyse, auoient chacun son

DIVINS. 35 estes tous Dieux & Enfants de Ange particulier, au moyen duquel ils se sont rendus capables de la grade cognoissance qu'ils ont euë des choses divines. Et des Anges, les sain Etes Escritures en font le nombre infiny, dequoy nous auons encore ce tesmoignage en S. Matthieu: Chap. Ne penses tu pas que ie puis demander secours à mon Pere, & il m'enuoyera plus de douze legions de ses Anges. Sain Et Denys fait lin. de neuf ordres d'Esprits celestes, met-la Hietant au plus haut ceux qu'on appelle lefte. Seraphins, puis les autres de degré en degré, Cherubins, les Throsnes, les Dominations, & en apres les Vertus, les Puissances, les Principautez: Puis les Archanges & les Anges au plus bas Estage du Ciel, suiuant ce qu'il en a peu recueillir de la parole de Dieu : Dont les inferieurs rendent obeissance aux Superieurs, & reçoinent d'eux l'intelli-

Chap. 28.

DIVINS.

37

MYSTERES 36 gence des Volontez, & commande mens de Dieu, selon l'ordre que sa Majesté divine en a disposé: Iusques aux Anges dispensateurs des choses humaines, par le ministere desquels nous sommes suivant ce mesme ordre esteuez or Vnis a Dieu. Michael est constitué surintendant de la nation Indaigue, & d'autres Anges semblablement sur autres Nations. Voyez en Daniel: Le Prince du Royaume de Perse m'a resisté Vingt & Vniour, ou Michael Vn des plus grands Princes est venu a mon secours, dont ie suis demeure supres du Roy de Perse. Platon non fort estoigné de ceste doctrine, met la diminité au des lieux, O dans iceux les Esprits celestes : plus bas les Anges, Or au des Jous les Genies, O les Heroës, qu'il dict estre tes Ames des divins personnages feparées, & affranchies des liens corporels.

irg Institute. This material is licensed under a C

Clay.

10.

DES ANGES OV Demons en general. Art. 3.

A Nature des Anges ou Efprits autrement appellez Demons, dit Platon, est moyene entre les Dieux & les Mortels, pour representer aux Dieux les choses humaines : sçauoir les Prieres, les Vœux, les Sacrifices, & transporter aux hommes les choses diuines: les Commandemens, & les Loix de emosacrées des Dieux. re.

Plus il dit encore, que Dieu Createur & Conservateur de l'Univers, commit le gouvernement des choses Celestes aux puissances Angeliques plus eminentes, les Aërienes à d'autres Anges inferieurs, & les choses terrestres encore à d'autres de moindre qualité, Vivans icy bas parde regne, my les hommes : Et partel ordre, que

eative Commons Atribution Non Commercial 3.0 Unport

38 MYSTERES

les Celestes s'employent aux Natures lib. 17. in so- Spirituelles, les inferieurs aux Naphisia. tures corporelles Et les bons Genies In Cras. appellez gardiens des hommes, pour lib. 13. les garantir des dangers, & les conduire comme bons or amiables Pasteurs, les vns en plus grande lib. 16. doregno. authorité comme sur-intendans, les autres substituez. Dont quelques anciens Theologiens faisoient tros sortes de Prouidences Vniuerselle conuenable à la seule Diminité, limitée propre aux Esprits Celestes, particuliere aux esprits Inferieurs. Ils diuisent außi les Anges Celestes en sept ordres, suiuant le nombre des Planetes : Saturniens, Iouiaux, Martiaux, Solaires, Veneriens, Mercuriaux, & Lunaires. Et font semblablement quatre especes des Anges Elementaires, Ætheriens, Aeriens, Aquatiques, O Terrains : disans que les Terrains

DIVINS. & Aquatiques, gouuernent la Nature Vegetale & Sensuelle, que les Aeriens dominet sur la Nature raisonnable, or que les Ætheriens attirent les hommes à la contemplation Celeste. De qu'elle nature on a reputé le Demon de Socrate, entant qu'il le portoit à toutes choses hautes. Plus ils croyent les Dieux immortels, comme außi pareillement les Anges Superieurs, Or non pas les terrains, lesquels ils tiennent pour mortels comme les hommes, mais de fort longue Vie : & que de ces inferieurs, les Vns gouuernent des Royaumes entiers, les autres des Prouinces, les autres des Villes & lieux particuliers, les autres destinez à la garde particuliere des hommes. Lesquels ils dressent dauantage aux inspirations, aux Vaticinations des augures & des 18 Apo-songes, à l'intelligence des Oracles, 10g.

MYSTERES 40 Or à l'Vsage des sacrifices. Quelques vns en font encore de sou. terrains, qu'ils disent le plus bas or. dre des natures spirituelles, commis à relle. la punition des crimes, & les nom. ment maunais Demons : desquels le naturel est de pousser les hommes dedans le precipice de leur perte, plustoft que de les conduire par le droict fentier du deuoir de la Vie. Et ont au reste ceste opinion, que les Esprits conducteurs des Ames descendantes aux corps humains devant la naiffance, ne sont ny Ætheriens, ny Celestes: Esprits seulement destinez à reduire les Ames en haut : mais simples Aeriens, ordonnés specialement, pour regir la raison humaine: s'accommodans les Vns aux Ames Saturniennes, les autres aux Iouiales, ou Martiales, ou Solaires Ore. tant par l'ordonnance diuine, que par vne affection mutuelle & reci-

DIVINS. 41 proque; Singulierement suiuant leur habitude Sinclination natu- de Iuste. relle.

Oricy le Philosophe commande en premier lieu d'adorer les Dieux immortels : puis les Heroës, qui Sont les Ames divines des hommes, que la Piete, la Vertu & l'Amour des Dienx, a esteués en ceste vie par dessus autres. En apres d'honover aussi les Anges tutelaires ou Genies : entendant singulierement ceux, ausquels la Patrie est dediée, comme Patrons & Prote Eteurs : en distribuant à ces Essences Angeliques, le Seruice, les Sacrifices, Or Offertes, selon leurs grandeurs on Dial.4. dignitez, & suinant l'ordre estably de leg. parles Loix.

MYSTERES

# CONSIDERANT LA necessité de mourir. Art. 8.

42

Cy l'on peut adjoufter ce que di Platon, qu'apres la Mort, nou rendrons compte aux Enfers de nos actions, Or y souffrirons les peines de nos Iniquitez, Nous, Or les Enfans de nos Enfans.

PAR CELVY QVI A donné à nostre ame. Art. 15.

Pour l'honneur & reuerence que les Philosophes portoient à DIEV, ils faisoient doute de passer seulement son Nom par leurs bouches, & se contentoient de jurer & affermer leurs sermens par ce nombre Mysterieux du Quaternaire. Auquel ils rapportoient la perfe-

DIVINS. fion de toutes Choses, Celestes G Elementaires, Spirituelles & Corporelles, Immortelles & Corruptibles, Oenure du Ciel, & fource perpetuelle de la Nature. Et tiennent indifferemment les Platoniques Or Pythagoriques, que tout ce qui est vniuersellement en la composition du Monde, est fait des quatre Elements, meslez d'une proportion Geometrique, & Musicale. Disans que les Idées des Elements sont au Ciel, accompagnées de leurs vertus & puissances : Et appellent Idées les formes premieres, qui sont les exemplaires & patrons Eternels des choses Inferieures. Dont ils alleguent cette Raison, que le Ciel n'auroit pas le pouvoir de gouverner les Elements d'icy bas, s'il n'auoit en luy les Vertus d'iceux, logées auec leurs formes essentielles, ausquelles sont les Natures insepara-

MYSTERES 44 Celestes, or aux Planetes.

ternaire, paroistre par vne sinou- les Demons, & les hommes, &c. liere merueille, quasi en toutes choses. Il contient les differences des premiers nombres, parité & imparité : accomplit le progrez d'iceux nombres jusqu'au dix, par ses qua-

titute. This material is licensed under a

DIVINS. 45 blement conjointes : Mais qu'elles re termes, l'vn, le deux, le trois, sont toutesfois en vne condition o le quatre: limite le nombre des differente, & infiniment plus ex dimensions, ligne, longueur, largeur, cellente qu'en nos Elements; que la profondeur: comprend toutes les espe-Terre donne au Corps des Estoiles ces des accords de Musique : coml'espesseur, fermeté & solidité; que prend les degrez de la generation, le Feu y contribue la splendeur, la substance, quantité, qualité, mouchaleur Viuissante, & Vistesse du uement: & les parties constituanmonuement; l'Air, la lueur diaphates toutes choses, tant naturelles, ne ou transparente aux Spheres Ce que surnaturelles, l'Estre, la Subsilestes; Et l'Eausa delicate & dou- stence, la Vertu, & l'Action: comce moiteur. Disent plus que les prend le nombre ou plages ou espa-Astrologues remarquent, & par ces, contenuës en la capacité du la preuue des effects justifient les Ciel, où sont logez les Elements: Or qualitez Elementaires, aux signes les quatre especes des Creatures raisonnables habitans en icelles pla-Mais nous Voyons encor le Qua. ges, les Esprits Celestes, les Anges,

> Erpourcent, die Sperates au fe-Eend Alcibiade rouchit la Price to be seaved a gue los Dier e acceptent poulet Velontiens los

Creative Commons Atribution Non Commercial 3.0 Unported License

46 MYSTERES

# SANS AVOIR PRIE les Dieux. Art. 16.

E seul homme de bien orné des perfections diuines, dit nostre Autheur, peut sacrifier à Dieu, & se presenter aux Mysteres de l'Adoration, des Offertes, & autres Sainctes Ceremonies : bien-seance sur toutes autres tres-honorable, pour la felicité de la Vie, par la gloire de se voir en bonne odeur aux Dieux & aux hommes : Car Dieu se plaist auxVœux Prieres & Oblations des pures Ames, dont cest en Vain, que les meschan's & Dial. 4. profanes se trauaillent d'importuner de les Dieux.

Et pourtant, dit Socrates au second Alcibiade touchat la Priere & les Sacrifices, que les Dieux n'acceptent point Volontiers les

DIVINS. 47 omptueux Sacrifices des imprecaions ny des iniustes prieres, or que ceste occasion les Sacrifices des Troyens leur auroient esté inutiles enuers les Dieux, irritez contre eux: entant que Dieu regarde plus à la saincteté Giustice de l'Ame, que on pas à la somptuosité des Sacrifices: dont les chants or les acclamations des Lacedemoniens, auroient esté trouvées preferables aux socr in 2. alc. hecatombes Troyenes. Socrates prioit ainsien ces termes, Grand Dieu amateur de ceux qui te,, eruent, or Vous toutes autres Dei- » tez, ie vous prie m'embelir au de-,, dans, or m'accorder que le dehors, de moy se rapporte à l'interieur: Que, se ne tienne pour bien riche que le, eul Sage, & me donner autant de » on or, que le seul homme de bien,, pourroit porter ou desirer. Icy So-", crate demande l'or par sa Priere, en- ",

MYSTERES 48 », tendant la Sagesse, c'est à dire la co. "gnoissance de la Verité Dinine, la " quelle nul autre que Dieu seul ne "peut donner; Or laquelle nul ne peu "receuoir, sinon seulement la belle , ame, temperée, pure, & nette : El , en premier lieu, que Dieu le rende soer. in capable de ceste sagesse, vray tre. Phadro. sor de toutes richesses.

Et Platon semblablement parle 's, ainsi : Inuoquons Dieu premiere. , ment, dit-il, sur l'establissement de » nostre Republique: Qu'il luy plaise "nous entendre, nous exaucer, & ,, s'approcher de nous par sa grace & Dial 4 clemence, pour nous assister à bien de lege. ordonner nostre Estat & nos Loix. Homere dit außi, que les Dieux Instice, Sain Eteté, Sagesse, & fersont faciles à Vaincre par les Prie- me cognoissance de la Loy divine. res, & prompts à la grace: Et que Carles vices contraires à ces Verpour cela les hommes les ayans of tus, ne peuvent auoir lieu envers les Plat. 2. fensez, les appaisent facilement, Dieux, les quels vices sont perpetuelde Rep. les flechissent au pardon. 1.2 mar AD 1 DE 1

DIVINS. TV COGNOISTRAS la Conuenance des Immortels. Art. 16.

TL n'y a sucune Convenance ne conformité, entre les choses si absolument contraires, que l'Immortel or le Mortel, ny aucune proportion de ressemblance en choses du tout dissemblables. Mais l'homme quoy que Mortel, à l'esgard du corps, est Immortel du costé de l'Ame : Conformité aucunement accordante anec l'Essence diuine. Et toutes fois elle ne peut plaire à Dien, sinon accompagnée des qualitez dinines, Bonté, Pureté, Pieté, lement à l'entour des Mortels en ces

Creative Commons Atribution Non Commercial 3.0 Unported License

TV

MYSTERES InThea. bas lieux, à l'en infecter de mille cor. ruptions: dont ils se trouuent infuportables à Dieu qui n'ayme que la socra in Sainctete, On a rien plus à con-Euryp. tre-cœur que l'Impieté.

Pourquoy les hommes Vertueux, considerans que Dieun ayme que ses semblables, or qu'il n'y a rien f semblable à luy que l'homme de bien, font tout leur effort de chasser le ma au loing pour donner lieu a la Vertu Et ainsi se rendent semblables i Dieu & dignes de sa grace & de InThae. son amour. Car l'action aimée de semblables & dissemblables. la seule raison du semblable au femblable : or les choses diseblables ne s'accordent iamais: O pourtant quiconquese propose d'estre aymable les violateurs de sa Loy, à laquelle à Dieu, se doit rédre semblable à luy: se tiennent inseparablement Vnis en

DIVINS. FI parler, & Jous laquelle marchent 4. de lege or ployent toutes choses. Se garder au reste de iamais offenfer Dieu en effets, ny en paroles, or tenir non seulement le respect envers luy, mais außi enuers les hommes divins: & mesmement aduiser en louant ou blasmant, que nous ne tombions en l'erreur; d'autant que Dieus offense bien fort, nous Voyat faire mespris de son semblable, Or estimer son contraire:pourquoy il est du tout besoin de bien discerner ses Diel. 7. de lege. Dieu, dit Platon, est celle qui sinon Dieu qui tient le principe, rapporte à la Nature divine, par le milieu & lafin de toutes choses, allant directement au bien conformemet à sa Nature, est tousiours accompagné de sa Iustice, pour punir seul moyen de paruenir à ceste Con- toute humilité de reuerence, tous 4. De uenance, dont Pythagore entendicy seux qui aspirent à la Vraye felicité. lege.

MYSTERES \$2 Ainfi les hommes diuins purifiez par l'efficace de la Vertu durant ceste vie humaine, partis de ce monde, demeurent en la iouyfance de la vie Celeste, perpetuellement In Apol. Immortels. 3 ( -3 ) 3 3 TO

Socr.

ENCORESVR CESTE Conuenance de l'homme auec Dieu. Art. 16.

as plaimant and node node

Outes choses viennet de Dieu, I & d'vne reuolution perpetuelle retournent à luy, ou elles trousent leur perfection. Mais nos Ames que Dieu a formées a son Image, graue en icelles Vn extre me desir de soy, recherchent pour cela de se reunir à la Diminite, parle moyen de l'adoration, Or des prie res. Dieu par la Conuenance qu'il voulu faire auec nous, en nous fai

This material is licensed under

DIVINS. sant semblables à luy, incorruptibles or immortels, preste facilement l'aureille à nos supplications, faites en humilité. Et puis d'vne affection vrayement paternelle, il nous approche de soy, pour nous communiquer ses graces, & en fin nous rendre iouzssans du repos eternel de sa maison, deliurez que nous serons de l'exil de ceste Vie captine. Le Philosophe Timée dit en Platon, qu'il recognoist estre obligé d'innoquer les Dieux, sur le discours qu'il entreprend de la creation du monde, suiuant la coustume (dit-il) pratiquée entre toutes nations, de le faire au commencement de quelque œuure que ce soit, grand ou petit. Mais le Des lois mesme Platon tient, que l'homme de 3. bien est seul capable de prier, accompagné toutesfois d'humilité, Innocence, Douceur, Charite, or Iustice, qualitez requises à conquester le C HIL Stan

MYSTERES 54 Royaume des Cieux, suinant la declaration expresse que nous en auons Matt s. en l'Euanvile. Que le meschant au contraire, ne peut estre exauce, reietté qu'il est de Dieu, & banny de sa presence, comme bastard, or indigne du droiet des Enfans legitimes. Brief l'Autheur Veut direicy que la priere que l'homme de bien fait confidemment, & en asseurance de foy, oblige Dieu de la luy accorder par la conuenance qu'il y a de l'humanité auec la Divinité. A quoy il faut adiouster, si la demande en est licite or raisonnable, ou conforme xeno li, à la Volonté de Dieu. Caril nous re-2. de in fuse instement les choses illicites, comme les hommes refusent außi Cyrus. Mar.11 celles qui ne sont point à demander. Au reste touchant l'efficace de la Priere, Tout ce que vous demandez en priat (dit nostre Seigneur) croyez de l'obtenir sans hesiter en Vostre ame, or il vous aduiendra ainsi.

burg Institute. This material is licensed under a

OBSERVANT SOIgneusement l'abstinence. Art. 19.

DIVINS

55

N Tous auons dessa dit, que le Viure de Pythagoras n'estoit que d'herbes, racines & miel, auec l'ean:Il defendoit donc toutes autres viandes, tant chair que poissons & semblables alimens, qui par trop de nourriture empeschent le corps, & l'esprit, nuisent à la sante, & troublent les honnestes actios de l'Ame. Et comme l'on a escrit, il defendoit außi les féues, soit pour resister à l'opinion de quelques Vns des suns, qui en Vouloient Vser contre le Vous de leur regle : ou pource qu'en effect, elles font de la peine à digerer, enflent l'estomach, & troublent le sommeil de fausses resueries. Mais il faut croire, que pour la nourriture tous autres legumes, & Viandes C 111]

Creative Commons Atribution Non Commercial 3.0 Unported License

MYSTERES 16 deuoient estre egalement defenduës par ceste doctrine, puis que leur Vie estoit austerement reduite aux herbes & racines. Et que touchant les fenes, Pythagoras en peut auoir parle en sens allegorique, entendant les suffrages, & ingemens qui se faisoient anciennement par icelles. Dont est né le prouerbe, Viure de fénes, contre ceux qui Vendoient la Iustice, or les suffrages, surnommez des Grecs pour cela Kyamotroges) cesta dire; mange-feues. Car il a aussi semblablement vsé d'autres paroles connertes, qu'ils appelloient symboles entr'eux. Fouir le feu auec l'espée, pour dire, irriter, ou enflammer la fureur des Princes : passer outre la balance, signifiant les limites de la raison, & de l'equité : s'asseoir sur la chanice, qui estoit la mesure du blé, que l'on bailloit pour l'ordinaire des seruiteurs & Escla-

#### DIVINS

nes : & s'entendoit de ceux qui par rop de lascheté s'arrestans au pain d'autruy, & à la seruitude, n'aprenoient pas à Viure de leur industrie. Se ronger le cœur,qui Vouloit dire: tourmenter son Ame de douleurs: & plusieurs autres semblables.

# DE L'IM MORTALITE de l'Ame.

### TV SERAS IMMOR-TEL. Art. 20.

L'Homme eft composé de deux parties, l'une Terrestre & Mortelle, l'autre Celeste & immortelle : celle-cy toute Divine & de la nature des Anges; Esprits divins & semblablement Immortels: laquelle à ses actions separées des atios corporelles, & les effectue sans l'ayde des organes du corps : le con-C v

MYSTERES 58 Patron de Nauire regit & condui son vaisseau : sans auoir besoin du ministere du corps en ses actions, consistans, à mediter, contempler, Or entendre. and water a design

Dont il est facile à recognoistre, que ceste Ame qui est en nous, doue de raison, de conseil, or de pruden. ce, est toute simple, possedant comm Royne la domination du corps hu. main, or faisant toutes choses stant par soy mesme, que par le moyen des instrumens corporels. Car comme I Ame libre or non empeschée des liens corporels, medite, discourt, & ramentoit : Elle fait außi les mesmes chuses en nous, sans y employer aucun instrument de la composition mortelle.

Ceste Ame est la premiere cause de mos monuemens, ayant de soy ceste Rentu Grefficace: Car ornée qu Elle

DIVINS. duisant Orgouuernant, ainfi quel ft de si grandes Vertus, elle ne doit estre composée d'aucune Nature terrestre ou mortelle: Incapable de mixtion ou composition. Estant donc totalement simple, elie n'est susceptible d'aucune separation, division, diffolution, distraction,ny außi par consequent de la Mort.

Le corps brisé ou fracasé par quelque violent effort ou concussion, Elle est contrainte de le quitter & s'en departir: Mais quant à la substance de l'Ame, elle ne peut estre ny offensée ny corrompue. Et toutes fois elle ne peut bien exercer ses fonctios dedans vn corps mal composé. Si l'indisposition y est mediocre, les fon-Etions de l'Ame en sant seulement troublées, fi excessine elle en sort Or s en reture. Tant and a statistic and alle

La principale partie de l'homme que nous appellons Ame ou Esprit, donée de la raison, creée premiere60

MYSTERES ment par le Createur du Monde, fe transporte dedans le corps de l'En. fant, incontinent qu'il se trouve ef. fectiuement dispose or appareille pour cela: Et tiennent les Autheurs, que ceste alliance du corps auec l'A. me se fait environ le quatriesme mois, que les facultez Vegetale & Sensitive, sont absolument formees, & enestat de perfection.

Elles'y entretient & le conserue, tant que la chaleur Viuifiante peut durer, accompagnée de sa liqueur Primitive, autrement appellée Radicale : pour estre la Vraye racine ou aliment conservatif de la Vie : la. quelle huilleuse Liqueur n'a guere plus longue tenue que pour le terme de 84. années ou enuiron, fin extreme du cours de l'âge, par l'extinction naturelle de ceste chaleur celeste, suge de la vie humaine : outre les cas fortuits des Maladies, des Chutes,

DIVINS. des Bleffeures, & autres oppressions suruenantes, qui obligent l'Ame d'abandonner le corps deuant le temps, & se retirer au lieu de sa premiere Naisance.

Or il faut icy dire, que l'Ame plongée dans le Baratre ou Aby me corporel, & comme au fond du fleuue Lethé, se mécognoist pour vn temps par l'oubliance de soy-mesme: puis le corps s'accroissant of se purgeant, elle commence à se recognoistre par la nourriture de la doctrine, & lors elle comprend qu'il y a Vn Archite Ete autheur de ceste grande Machine, or ainsi elle se porte au recouurement desa premiere Splen-plato.li. 29. de deur. The station Louis add at the anima.

Carl'Ame a double lumiere: Vne naturelle, o l'autre divine ou infuse : dont au moyen de celle-cy elle est perpetuellement attachée aux contemplations divines, & a l'amour

DIVINS.

63

61 MYSTERES du Roy Celeste, qui ne permet l'entrée du Ciel, sinon à ceux qui l'ayment : lequel nous pouvons estre capables d'aymer en ceste Vie, quoy qu'incapables de si haute cognoissance: & le cognoistre sans l'aymer nous seroit chose inutile.

Fic. in

Conu.

Plat.

Sur ce propos, dict Socrates, auoir ceste esperance en son decez, de s'approcher des gens de bien & des Dieux, mais encore plus certain de s'approcher des bons Dieux que des hommes : Asseurant ainsi que des hommes : Asseurant ainsi que l'Ame est Viuante deuant & apres le corps. Sila Doctrine, dict-il, n'est qu'vn ressour vécu deuant les Corps, & que les Ames tant nostres que diuines, sont approchantes de la Diuinité, à scauoir Indissolubles, & Immortelles.

Et Platon dict außi, qu'apres la mort les ames pures se vot rejoindne aux choses pures & eternelles: Et que celles qui sont infectées des souilleures de la terre, demeurent croupissantes dedans les saletez terriennes : entant qu'elles tirent auec elles quelque robbe ou habit inuisible, composé d'vn air espaissy, conjoin Etement auec les Vapeurs & fumees corporelles. Desorte qu'entre le corps Ætherien, qui est Immateriel, Simple, & Immortel: & le corps terrestre, qui est Materiel, Composé, Mortel, & de courte duréc, il y doit auoir quelque antre Aerien, außi Materiel & Corruptible, quoy de plus longue Vie, ou les Ames habitent encore apres le decez, iusqu'à ce qu'elles soient abfolument purifiées : Sinon elles montent directement au Ciel, auec le Jeul Corps Ætherien. Mais purifiées, dif-je, durant la Vie mondaine, par la vraye Sageffe, Intelligence des 64 MYSTERES choses diuines, par la Pieté & la Vertu.

Aucuns Sages disent plus, que les Ames sont conduites chacune par fon Ange particulier au lieu ordon. né pour le sugement commun : les moins pures en l'air, les plus pures en la region Ætheriene: & ingées en ces bas lieux, estre de là transportées aux lieux conuenables à leur effence Er condition, au Ciel,ou en bas au profond Tartare, ou bien aux regions Mitoyenes: L'Ange condu-Eteur delectant l'intelligence à l'efgard des bonnes Ames, & troublant l'imagination des maunaises. Platon distingue toutesfois & declare ainsi les recompenses: Disant, Que les Ames qui ont instement & sainstement Vescu sans l'intelligence des choses diuines, sont portées aux lieux plus releués de la terre, pour y habiter en Corps pure-

DIVINS. 65 ment Aeriens & Spirituels : Que celles qui ont efté cinilement nournes en la Doctrine de la Sagesse, vont droitt au Ciel, en Corps Atheviens & Celestes : Mais celles qui sont parfaictement purifiées par me exacte profession & continuelle exercice de la Sagesse, s'esteuent agilement plus haut és lieux surcelestes, pour y Viure Sans aucun corps, en toute eternité. Et icy est telle la creance de Pythagoras, que les Ames parfaictement revinies à Dieu, y demeurent à iamais inseparablement : comme au contraire les ames rejettées & condamnées au Tartare, y demeurent hors de l'esperance d'en ressortir iamais.

Or pour conclusion de tout ce difcours, il faut dire suiuant les anciens Oracles : que durant l'alliance de l'Ame auec le Corps, le Corps demeure en obeissance sous la seruitu-

MYSTERES 66 sus : entant que la chose divine est mais de fin. ma. telle condition, qu'elle doit regire Qu'Elle donne la Vie au Corps, conduire, or qu'au reste l'Ame de non en qualité de forme passagere, meure Intelligente, Simple, Vni mais en qualité de forme essentielle, forme, Indiuisible, Permanente e subsistante en soy-mesme & Viuilib. 19. elle mesme, Tousiours en mesm fiant le Corps par sa propre Vertu: de ani-estat, Immuable, Immortelle, & Dont la conclusion est certaine, que

ruës entre les Philosophes. ne: Car si elle contemple par soy-Plato lib. 26. fin : Ce qui se meut de soy-mesme, m nes corporels, on ne peut reuoquer de Pul- cessant iamais de se mounoir. en doute, que sortie du corps, elle

DIVINS. de, l'Ame y tenant tousiours le de son mouvement & sa Vien ont lib. 29. de ans-

representant la Diminité. I Ame ne se peut esteindre par la Mort, entant qu'elle a la Vie RAISONS DE L'IM. mortalité de l'Ame sommai-mortalité de l'Ame sommai-Mort, ny par son Essence propre, 29. de rement reduites. ny par aucun autre sujet. Anima. Qu'Elle a ses Actions separables ES preuues de l'Immortali des Actions corporelles, comme ve-Lté de l'Ame sont ainsi discon nant de plus haut de la Source diui-Que son monuement est sans mesme, sans le ministere des orga-Qu'ayant en soy la cause de son ne demeure Viuante; mais encore monuement, ils'ensuit que l'action plus librement Vinante & mieux

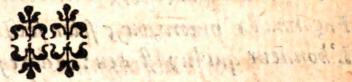
68 MYSTERES contemplante. Dont il appert, que a ses Actions separables, or par confequent Immortelle.

Qu'en elle y a double Vertu habitude essentielle, l'une par la quelle elle donne mouuement corps, le gouuerne & l'entretien l'autre Vertu, par laquelle elle con temple de soy-mesme or par sa pro pre lumiere, les premieres causes les premiers principes, & fembla blement soy-mesme. Ainfi que l'o confidere deux habitudes en DIEV la premiere, par laquelle il se co enoist absolument soy-mesme, o toutes choses en soy : l'autre, par la quelle il gouuerne l'Uniuers, 6 pouruoit à nostre conservation. Plus, ils disent, que l'Ame est forme surnaturelle, & pourtant immaterielle, & impassible E fence.

State still a sense while showed

rburg Institute. This material is licensed under

DIVINS. Qu'Elle a l'intelligence certaine toutes choses, mesmement des choses Eternelles or de soy-mesne: O que la chose mortelle ne peut comprendre l'immortelle. Que son Essence est tres-Simple, & par consequent Incorruptible.



and strain of a presseries

Mar Pray in proving a star and

he rando an store was in the destruction of

Parties for a real solar the other water to a filler to

ex excite sich seiny reprimate the charder,

Derector of Larenseithe Sector and

to do not port infait the parte monthly.

# \*\*\*\*\*\*\* SAGESSH Usic fon Elfend Q ever-Sime-PYTHAGORAS.

MYSTER ES

70

V grand Dien du haut Ciel, Dieu de Soit que tu sois tout seul, ou bien en compagnie, ternelle Effence, Dieu tout Bon, Tout-puissant, qui des soit koneste, & tousiours essaye àte dresser Sente your Façonna l'Vniuers, paye selon ses Loix, L'honneur qui luy est deu : Adore sa puissance.

Ton serment foit entier : garde l'inuiolable : Des Sceptres esleués reuere la grandeur : Au Prince, au Magistrat, defere leur honneur, Et rends au vertueux vn respect venerable.

Fay außi le denoir d'honorer Perc, & Merc, De tes proches Parens respette l'amitié : Et d'vn petit forfaict ne porte inimitie, A aucun tien Amy, reprimant ta cholere.

#### DIVINS.

1、1994年194年19月1日

044 (CI 6 782 (GT 93

supporte de l'Amy, autant qu'il t'est possible, vn pounoir attaché à la necessité: ployant con labeur à son utilité, se monstrant à luy tou fiours doux & paisible.

A CONTRACTOR OF STREET

L'homme bien adu se, à vaincre s'estudie, le venure en premier lieu, puis le morne Sommeil, La sale Volupte? or d'un effort pareil, Domter les passions de la sechante Ennie.

Ne fay rien de vilain : que mesine ton Penser Aurespect de toy-mesine, & passe ainsi ta vie."

: Distant Control on co. The state of the state of a state :

Au faire comme au dire exerce la Iustice. Accouftumant tes mœurs à suiure la Raison : Car la most tombera vniour fur ta maison, Et Dieu puissant vengeur puniral Injustice.

S'il aduient quelquefois, que d'one main contraire Fortune ait retiré ses biens que tu tenois: Et si des maux communs quelque part in reçois, A bien patienter confiste la victoire.

But in contant of arts and arts and a contain the

Si in antie out our de con te naid arante, Employe toutefois vne vine Prudence,

72 M X S T E R E S A presenir le mal autant que tu pourras: Car ainfi de ses traits moins atteint tu seras. Le Sage scait chasser du malbeur la nuisance.

#### I

Nete laisse emporter an bruit d'une Commun Soit que d'un bon propos elle honore ton nom: Soit qu'elle aille tachant, ou soullant ton renon D'un trop cuisant soucy ton cœur n'en importune.

#### 11

D'vn Ocuurcou d'vn Parler la mignarde apparent Ne te face abuser, en disant, ou saisant Rien contre la Raison: ains tousiours aduisant, Fonde tes actions, en Conseil & Constance.

Ne fois precipitant, il ne fied pas au Sage De se monstrer hastif en ce qu'il fait, ou dict: Mau bien viser à ce que Repentir ne suit, Pour faire heureusement la course de son âge.

13. Tune dois mesprifer la fanté corporelle : Mais en tout mesuré, par vn certain compas Bien regler ton Labeur, ton Boire & tes Repars A ne s'offenser point la Mesure est tres-belle.

Tu viur as sans mespris, & irreprebensible, Si la iuste valeur de ton bien mesurant, Tu ne tens à l'excés : ains liberal, suyane DIVINS. Le des-honneste nom, d'Auare contemptible.

73

Car trop mal. aduisé, recherchant plus paroistre Que tun es en effect, & prodiguant tes biens, Te feras enuier au dommage des tiens: Mesure fait par tout le Sage recognoistre.

Il faut beaucoup fonger, auant que de rien faire: Et iamais ne loger le Sommeil dans tes yeux, Sans bien examiner prudemment foucieux Chacun iour, le Penser, le Parler, le Meffaire.

#### 17

Qu'ay-ie Faiët, Dit, Pensé, quelle a esté ma voye: Qu'ay-ie omis du deuoir, par ordre racontant: si, que d'auoir bien faiët ton Esprit soit contant: Et duiuste sentier iamais ne te formoye.

#### 18

L'ate faut exercer ton discours, ta pensée, L'a est le droit sentier d'atteindre aux vrais hon-Ouy par celuy-l'a, qui anima nos Cœurs, (neurs: De la quadruple source au fond du Ciel puisée.

#### 19

Deuant que commencer à faire aucune chose, Pry Dieu de t'y ayder : & ton œuure acheué Di que c'est de luy scul, sans en estre esteué Du vent d'Ambition : Dieu scul de tout dispose.

#### MYSTERES

Recognoissant außi l'estroitte conuenance, Entre les Immortels, & entre les Mortels: Dont on voit ruisseler tous les humains Confeils, A inuoquer fans fin la diuine assistance.

#### 21

La Nature toufiour s à soy mesme ressemble: Ne wa donc recherchant chose qu'elle ne peut, Mais borne ton desir : car ce que Dieu ne weut, Et ce qu'Elle ne peut, d'wn pied marchent ensemble,

#### 2.2

Ils'entrouue plusieurs, pauures gens miserables, Gens du vent de l'erreur, comme plume agitez, Destituez de sens, au mal precipitez, Aneugles, abrutifs, du bon beurincapables.

Enlassez dans les Ceps des gluantes miseres, Urau Cylindres se vont de mal en mal roulans: De douleur en douleur ils se vont saboulans, Discordans en lour Ame, à eux mesmes contraires,

Grand Dieu regnant au Ciel, fay leur donc bien cö-Leur miferable estar, en les gardant exepts (prendre Du reuers des Mal-heurs: & au cours de leurs ans Fay leur gouster tagrace, & ta Iustice apprendre. 25 Lors de joye comblez, & garentis de peines, DIVINS. Sages ils retiendront le cours de leurs Malbeurs, sages ils tariront les ruisseaux de leurs Pleurs, In moissonnant les fruicts des graces fouueraines.

Maintiens donc la Raison au plus haut establie, Qui maistrifant tes sens, bride leurs appetits: Ils tiennent sous leur ioug les Sens assuiettis, Mais tousiours la Raison de Prudence est suiuie.

Et sois franc de soucy, comme estant de la race Des Dieux, & comme estant du Cielicy venu: Cartu n'es que pour peu en ce corps retenu, Où le Ciel te soustient du secours de sa grace. 28

Par ainfi delaissant cefte chair corruptibles Quand la hant esteué tu feras dans les Cieux, Lors tu boiras à plein le doux Nectar des Dieux, Et seras Immortel, Diuin, Incorruptible.



Dij

#### 74

# ΠΥΘΑΓΟΡΟΥ ΧΡΥΣΑΕΠΗ.



76

\* OANATOYE Ma action Stors vous wis Stancerous -

דון אם א סברי טארטי, האדום האשמה מין מעטני Tous TO KATOX DOVIOUS. OSGE DaiMoras Erroma peloy. Tous mousis tipa, tois re alges digega words. דמי א מאושי שוידה היול קואטי להוג מנוגיי Mid Ex Jaipe Giror our andprados eivena puxpiss Opea sivn. Ausapus 28 dualing ilju si vaid.

דמידם נואי לדעוק ואו. הרמדווי ל באולנס אלאלי, Iaspo's pili הפסיחהם, ול ט'תוצ, אמאוצנואה דו, Kaj Junon. mphEns of aiozeo's more pinte piet ans, Μήτ ίδιη παντων η μαλις αίσχωνεο σαυτόν. דודם אות מוסועונט מסאל בף לט דב גם אסין שי דב. Mnd' aroyistos ouvrer Exer wei under E gile. Ama your of as miles marce tas anaas

# ~ xoch xoch ch xoch xoch xoch xo LIA INTERPRE-TATIO RESPONDENS fingulis versibus.



Eternum iusso ritu super omnia Nume Placato. Et cole iurandi facra nomina Turis.

77

Tum Dinis, Genifque sua fer legis honorem.

Proximus esto patri matriq; amor: inde propinquis. Ex aliis virtute tibi, virtute potentes Iunge, & colloquio leni, officiisque ligato." Nec tibi amicitiam vertat leus error Amici : Hac crusarte potens.

Hac vbi cordato stetcrint tibi pectore, ventrem, Et somna, veneremque domare, iramque memete. Nec modo teste alio non aufis turpia, sed nec Si folus : testus quis te tibi certior ifpo ? Tum cole institum, factis dictisque fidelis: Inque omnes far euigilet prudentia partes. Et primum reputa moriendum, ita voluere parcas D 11

#### 78

### MYSTERES

אףוועמדו א מאחר עלט אדם אך קואה, מאחד האבטען. Oroa TE day Merinos Tuzays Gooni dy 26 Ezouors Si ai porear Exns, opaws pepe, und agarante ומשאמן ז שרב את שסטסט לעוואי שלב קרטוצבי. Ou mare This aga Jois TETER TON WORD LOIGE Sideor.

די האוטי ל ביטקסט אוסיסו לבוא כו דב א בסטאטו Procontiso, av unt cutAnooso, unt ap saons Eigheday our tor fudos of lu top Un regertus, תפתשקוסX' o Se דווצף בשם כחו אתידו דואנושעי Mudeis unte roya de mapeine, unte le spyw. Ipn Eas und greiv e, & TOI pin GENTEpor 651.

BEREUS ) שני באשני השני אות השנים שבאווזמו בלאצ דו שראס סבוע דו אבן לעד duonta megs dudpos. ANTETAS CHTEREST & OF MA METEZEIT WINON. Ppnooe junder The un moura ana didaoneu O God Leear is TEP TVOTATON GION ade States.

Oud upting & we own anergan exer 2810 AMA TOTS TE METPON & SITS JUMUADION TE דו מוני שמו העוד המי לא עבר ל אבן אור מעואסאי Eisigs of dia, Tav Exit na Taperor, abourfor. אמו הקטאמצט אר דמעדם הסוביי ה הססם קשטיטי ול אר אווי לעדמומי של א מווף מי, הידות את איי ע לעאוושי. Bind' aver digepes in Merper d' 671 men apisar.

DIVINS. Necfuge, nec pete divitias, ita lubricares est. Quos hominum generi dat fors divina labores, Pars quotacumque tuacit, placide ac fine murmure habeto.

Quaque potes medicare, atq; hoc te carmine firma. Exiguum est quodcumque probis dant fata maloru.

Qua populus seu dira canit, seu prospera, nilte Consurbent, rectoue auersum limite pellant. Etfamæride mendacia. Nec tibi quisquam Vnquam vel verbis, vel repersuaserit Author V t facias, dicasue, ex quo bona nulla sequantur.

Confilium captis, ne fint tibi stulta, praito: DON? Est miseri, rationi factaque dictaque pensat: Nec bene fit, finon & damnafutura cauentur. Quod nefcis tractare, caue: sed qua est opus, ante Perdifcas : fic hoc perages incundins anum.

Nec spernenda tibi, sano ut fis corpore, cura est: Id potusque cibique dabit modus, atque laboris. Hac mensura modi, nibil borum si grauce artus. Ac puro fine deliciis insuescito victu. Cunctafuge, inuidia possunt que accedere morsus. Nec sumptustolide effusus, nec sordidus esto Immemor officy : femper mediocre beatum.

79

MYSTERES

Γρήσσε ζιταυθ α σε μι Ολαίμη λόγισαι ζι σεθ έργη. Μηδ υπνον μαλακρίσιν έσσ όμμασι τρεός δέξασαι, Πείν την ήμαεινών έρχον τείς έκας τν έπελγείν Πή παρέθως, τί οι έρεξα, τί μοι δέον έκ έτελέσπ: Αρξάμφος δι Σιτό σος στα έπέξισι, κι μετέπειτα, Δειλά μβι όκ τροήξας, βπιπλήσσεο χρησά ζι, τέρπου. Ταύτα πόνέ, ταυ τ΄ όκμαλέτα, τα των χρήεραν σε. Ταύτα σε τ΄ γείης αρετής είς ίχνια τόσε. Μαί μα τον άμετέρα ψυχά Φος δύνται τετεσικτών "Γαγαίν άεναι φύσεως"

Αλλ έρχευ επ έρχου, Θεοίστι έπευξαμθμος πελέσαι τέπων η πεστήσας. Ινώση αγανάτων τε γιών, θνητώ τ΄ ανθρώπων Σύσεστι, ή τε έκασα διέρχεται, ή τε κεσι τείπαι Γιώση δ΄ ή γέμις όζι φύσιν του παυτός όμοίμο, Ως τέ σε μήτε αελπτ' έλπίζιν, μήτε & λήθειν.

Γνώση δ' άνθρώποις αυ θτώρετα πνιματ' έχοντας. Τλήμονας, οι τ' άγα, θών πέλας όντων έκ έσορωση, Ούτε κλύοισι. λύσιν η κακών παυροι σιωίσασι Τοίη μοίεα Εροτήν Ελάπτει φρένας. οι η κυλίνδρεις Αλλοτ' έπ' άλλα φέρονται, α πέρονα πήμα τ' έχοντες υγεν η δισιωσπαδός έεις Ελάπτουσα λέληθει ουτος, Ιώ & δεί σεοσάγειν. είκοντα η φβίγεινο

# e DIVINS.

81

Sictibine damnaipfe pares, cuncil a ante putato: Nec prius in dulcem declines lumina fomnum, Omnia quâm longi reputaueris acta diei. Quà pratergressum, quid gestü in tépore, quid non. Acrepetens à primo, at que ordine custa reuolués, Damnato praua obiurgans, sed latus honessis. Hac meditare, bac exerce, hîc amor vnicus esto: Hac te virtutis cœlesti limite ducent. Nec dubita : testor nostra qui in mente T etractyn Edocuit, nunquam moritura femina vita.

Nectu opus aggreditor nisi numinis ante vocaris Auxilium, absque Deo, labor est tibi causa laboris. Sie ductus, nosces conuentio quave Deorum, Atque hominü. pereant vt quaque, & quaq; re-Utque sui semper similis Natura feratur: (gantur. Ne salsus tibi surgat amor, sperare negata.

Nosces Sponte homines, ipsi ot sibi causa malorum: Nec bona circumfusa, oculisve, aut aure capessunt, Nec mala quà fugiant, nisi pauci, aduertere curat. Hac sorte offensa mentes, de more Cylindri, Pracipites alia exaliis in damna firuntur. Tristis enim gressugue comes connata latenti Lis nocet: hanc latere excludas, sugiasque sequente.

80

suppiter, o magna cun Elos fi parte malorum soluisses, cunctis bona vel sua nosse dedisses! Attu fide animo, est huminum coelestis origo: Sacra quibus natura exponit singula pandens. Qua fi parte aliqua capis, addes illa, medendo Que monui: mentemque malis servabis ab istis.

DIVINS.

81

u vetitis modo parce cibis : ac fine piandum Corpus feu tu animum foluas, rite omnia ferua. Aique aurigatrix ratio, regat optima vitam. Corpore fic posito, subnectus in ethera purum, Vines aternum Deus immortalis in anum.



265 אמדבף א אושאאמי א אמאנטי א ש הצומה מאמוי דער. H' אמ הוי אוצמור הוש אל למן עורו צפטידתו. AMa ou Papori, Emi Stion Ruos BeiGporoion, Dis sea megoips & quins deixvuoir exast. De ul ooi & pietess reathous ar or us Alice, Egapsions, tux lui 3 norws ino The de Gavoris,

82

AN eipyou Bowth ar er mouse, er To Ka Supuon, Er TE A UON JUZHE KELVEV. 2 Pealou Exasa, Hviozev yraple shows na JU TEP DEV Spisht. Hr of Sonoreinfas orana es aigep er digepor er gins, צרסומן מ שמשמדטק אנסק מעולףסדטק, צא בדו איא דוקם

Crahor ellerinentantantan Te

בארג מוזנות קוראיים ברטאות אינייי

שריאבטר די בהביחות, וא מארמו יום



te offentie neer main stand of an

is morely have lattice x tailer for 21 given of

anoster alsa examine i damma fanne

thereast - were and an area for

the loss ways parties is come for and and an

ATTR: THE CARDER

Pa	g. Li	gn. Faut.	Correct.
I1.	16.	TETPERHY	Tereax Jur.
18.	11.	trepidation	trepidatio ou tréblement
29.	II,	admemetas	admetans.
33.	I.	Herocles,	Hierocles.
42.	I2.	les	tes.
45.	11.	ou plages l'en	des plages. les.
55.	5.	l'eau	le pain & l'eau.
63.	If.	acrien	corps acrien.
63.	16.	quoy	quoy que.
			Jach Anni

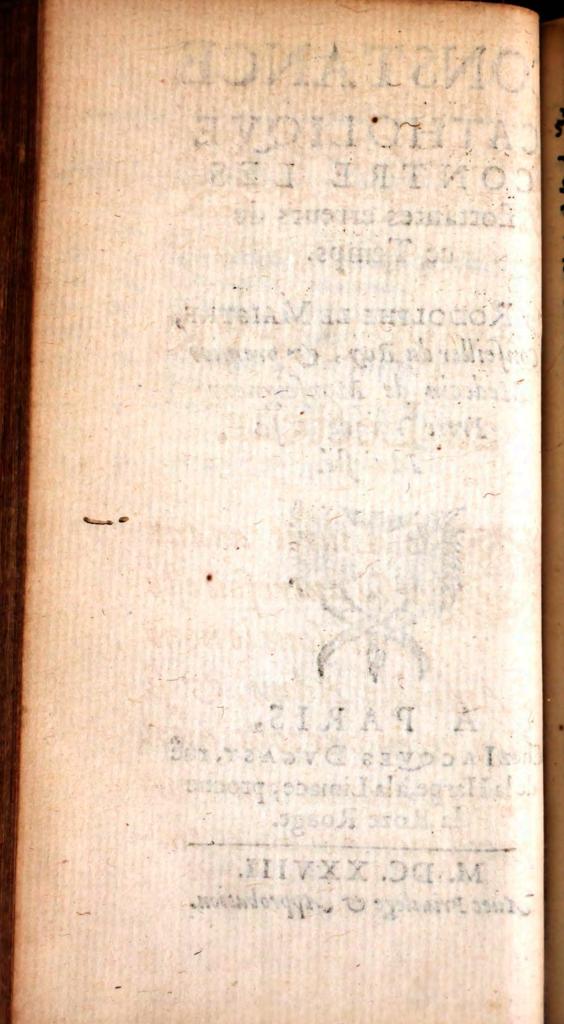
## CONSTANCE CATHOLIQVE CONTRELES Aottantes erreurs de ce Temps.

par RODOLPHE LE MAISTRE, confeiller du Roy, & premier Medecin de Monseigneur Frere Vnique de sa Majeste.



A PARIS, Chez I A C QUES DVGAST, rue de la Harpe, à la Limace, proche la Roze Rouge.

M. DC. XXVIII. Suec Prinilege & Approbation.



notrother to the trother to the to to to the to the

# L'IMPRIMEVR au Lecteur.

E Liuret ayant desia autrefois esté publié sous le nom d'Amiable Aduis, & si bien receu par tout, qu'il ne s'en trouue plus aujourd'huy aucun exemã ij

plaire : l'ay desiré, au shonneur deu à Dieu & ce moyen joindre la Sagesse Chrestienne à celle des Anciens, afin de confirmer l'une par l'autre; Er des deux ensemble en tirer vne Sagesse de perfection. Car singulierement en ce qui regarde

le consentement de l'Au à son service, les Anciens theur, & le prudent con en ont parlé auec tant de seil de plusieurs bons Ca pieté & de reuerence, tholiques, de le remettre qu'ils semblent auoir sus par cette nouuelle im. esté vrayment nourris en pression, pour l'otilité l'Escole de la loy Diuine. publique. Et ainsi par Au reste, vous trouuerez icy l'Autheur si aliené de toute passion, cr traictat siamiablement, & auec tant de raison & de sincerité parpreusues legitimes les differents de la Religion, que nub naura subiect de se roidir au contraire sur l'op piniastreté de l'erreur Instruction extrémeme necessaire, dedans l'inconstance & les flotantes opinions de ce temps. Adieu.



in anace that are presioned

7. de faiteretespier pireus-

and a stand a stand a free material and the stands

Le la Maillehrinten, que men

in a many publiced to denie would

. 411 6

Selle, Chanter wer ware

# 

## CHAPITRES du Liure.

INtention de l'Autheur. chap.1 Du Baptesme. ch. 2 De l'Eucharistie, & de la Messe. chap.3

De la Communion & participation au corps & fang de Iesus Christ. chap. 4

Opinions de Caluin sur l'Euchachap.s . riftie. Raisons des saincts Peres contre les opinions de Caluin. chap.6 Des Sacrifices. chap. 7 Delaveneration du S. Sacrement chap. 8 de l'Autel. De l'inuocation des Sainets. ch.9 Des Images. chap. 10 De la Priere non entendue. ch.II Du Purgatoire, & de l'Enfer. ch.12 De la Sepulture, & de la priere pour .nami ( chap. 1; les morts. 

Confession Catholique, Apostol que, Romaine. chap. Articles recueillis de la Confession d'Auxbourg, pour monstrer contrarieté qui est emtre les Re formez. chap.u

Les Autheurs & Conciles, des quels les tesmoignages sont icy employez.

SAin& Denys Areopagite, qui vis uoit l'an 43 Sain& Ignace. 63 Sain& Clement. 83 Iofephe l'Hiftorien. 70 Sother. 170 Iuftin Martyr. 140 Sain& Irenée. 170 Alexandre Martyr, Pie, Fabian, depuis l'an 180. iufques à l'an 240 Tertulian, & Origene, ont vefcu l'an 224 Sain& Cyprian. 260 Sainct Gregoire Nyssene, Euodius, Sainct Gregoire Nazianzene, Sainct Ambroise, Sainct Hierosme, Sainct Chrysostome, Sainct Bassle, Sainct Augustin, Sainct Cyrille, Epiphane. Depuis l'an 380. iusques à l'an 430 Damascene, Theophylacte. 730

## CONCILES.

de Manferenieur Frere ratinue

Oncile de Laodicée. 294
Concile de Nicée. 315
Concile de Carthage, 2. 412
Concile Mileuitain. 415
Concile d'Agathe. 418
Concile de Rome, soubs Gregoire.
co l'auons inge hate anna 882

mis en lamitere. Fait à Sorb

ALAY VALA

STANA GELS

27. Octobre, 1609.

NOus soubs-fignez Docteur Regents en la Faculté de Theologie à Paris, certifions auoir veu diligemment le present liure intitule : Constance Catholique contre les flottantes erreurs de ce temps, Gi, Composé par R. LE MAISTRE Conseiller du Roy & premier Medecin de Monseigneur Frere vnique de st Majesté. Et n'y auoir rien en tout ledit Liure qui soit contraire à la Foy Catholique, Apostolique, & Romaine: ains plusieurs bonnes raisons & doctes enseignemens, pour recognoistre la fauceté & ignorance de nos aduersaires, & pour confirmer de plus en plus les bons Catholiques en leur Religion; & pource l'auons juge fort digne d'estre misen lumiere. Fait à Sorbonne, ce 27. Octobre, 1600.

> A. DV VAL. D. DE GAMACHES.



# CONSTANCE CATHOLIQVE CONTRE LES flotantes erreurs de ce temps.

#### CHAPITRE I.



E VEVX monstrer quel a efté le seruice deDieu en son Eglise, depuis le commence-ment de l'Euangile iusques à nostre temps. Quelle la

celebration du Baptesme & del'Eucharistie, principaux Sacremens de nostre Religion. Et mettre deuant les yeux d'vn chacun les ceremonies de l'Eglise, fibien declarées & venhées par les telmoignages des Pe-

CONSTANCE uoquer en doute. Mettre aussi en auant les opinions des Lutheriens, de la saincte Croix de nostre & des Caluinistes, les comparer en. tre elles, & anec les raisons des Ca. tholiques, tellement que, sans dif. ficulté, l'on puisse cognoistre la conformité ou contrarieté d'icelles, & se resouldre asseurement de ce les variables opinions de ce siecle.

# Du Baptesme.

#### CHAP. II.



E Baptelme est ainsi d'an-Té cienneté celebré en l'Eglise Catholique. L'en. Fant presente au Prestre,

il demande à celuy qui le presente de quel nom doit estre nommé l'enfant ? Puis il haleine doucement par Le souffle. trois fois la face de l'enfant, & dit ces mots: Sors de luy, Esprit im-Exorcisme, monde, & te retire de ce seruiteur en adjura- de Dieu, faisant place au S. Esprit,

CATHOLIQVE. res, depuis le temps des Apostres vient en luy. Fait vn signe de la tio du maque nul n'aura occasion de les re. croix sur son front, & vnautre sur lin Esprir. apoictrine, difant ; le mets la mar-Seigneur & Sauueur Iefus-Chrift en ton front, & en ta poictrine. Et en suitte il inuoque Dieu de tresfain ctes & tres-belles prieres, qu'il luy plaise benir & receuoir l'enfant en son Eglise, & au nombre de ses qu'on doit choisir & tenir parmy fideles. En apres il prend du sel, le Le fel. benit, & en met vn grain en la bouche de l'enfant, y adjouftant plusieurs belles prieres. Et encores il mouille son doigt de sa saliue, en Losfaline. touche les léures, le nez, & les oreilles de l'enfant, disant : Ephphatha, Ephphathe auec autres paroles de benediction. C'est le propre mot duquel vsa Iesus-Christ en guerissant le sourd-134.4 muët, & signifie, sois ouuert: comme il est escrit par sainet Marc 7. chapitre. Le parrein dict apres au nom de l'enfant, qu'il renonce à Sathan, à toutes ses œuures, & à ses pompes. Le Prestre prend le faince huile, en oinct l'enfant sur la poi- L'onctions

E

CONSTANCE diction. Puis encore apres auoi esté respondu par le parrein des ar. ticles de la confession de Foy: L Prestre prend de l'eau en sa main, en respand par trois fois sur la telle de l'enfant, disant : Ie tebaptise au nom duPere, & respand l'eau la pre miere fois, & du Fils, la secode fois & du sainct Esprit, la derniere fois, Le cierge. Pour la fin, le cierge allumé est mis en la main de l'enfant, auec quel. ques prieres sur ce sujet : qu'il plaise · au Pere, au Fils, & au S. Esprit d'illuminer l'enfant à la vie eternelle. Raisons de Caluin liure 4. de son Institution Caluin, chap. 15. aduoiie que toutes ces cecontre les remonies, qu'il appelle fatras, farce ries & badinages, sont tres-anciennes. Entendant de l'exorcisme du souffle, de l'onction, du chresme, & du cierge. Disant ces propres mots: que le Diable voyant que ces tromperies auoient esté dés le commencement de l'Euangile si aisément receues par la folle credulité du mon-

CATHOLIQVE. ctrine, & entre les espaules en figu de, il s'enhardit à des moqueriesplus re de Croix aues parales en figu de, il s'enhardit à des moqueriesplus re de Croix, auec paroles de bent de, il rennar du di y adjoufter le diction. Puis encore de bent lourdes, à fçauoir d'y adjoufter le fel, & le crachat. Et au chap. 18. de la Cene du Seigneur, sur la fin du chapitre d'vne institution Latine imprimée à Geneve l'an 1554. Si quelqu'vn, dit-il, vouloit defendre ou maintenir telles inuentions par l'antiquité : ie n'ignore point combien est ancien l'vsage du chresme & du souffle au Baptesme: Et que la rouillure se mit, sur la Cene du Seigneur, non pas guere loin du temps des Apostres: mais les hommes sont ainsi hardis à se jouer des. Mysteres de Dieu. Et peu deuant au mesme chapitre, section 70. il met pour raison, qu'il y a par trop de pompes, de ceremonies, & de basteleries : parmy la multitude desquelles ceremonies adjoustées, celles qui ont esté instituées de Dieu ne peuuent apparoir. Et chapitre 15.section 19. du mesme liure; comme nouueau legislateur. Apres s'estre moqué des sainctes ceremonies de l'Eglise, il prononce l'arrest de son A inj

G CONSTANCE opinion, comme il luy femble, qu le Baptesme se pouuoit ou deuoi celebrer plus purement, & plus sim plement.

Iustificatio Par ces propos l'on pourroit con desceremo clure, que Iesus-Christ s'est bien nies par le moqué de son Eglise, de l'auoir resmoignage des SS. & conduite du Diable, depuis le

- commencement iusques à ces der niers temps : veu qu'il auoit promis aux siens d'eftre tousiours auec eux, & ne les abandonner point, jusques à la consommation du monde. Ou
- bien il faudra croire, que l'Eglife de Dieu a seulement commence à cettereformation de Luther & de Caluin, qui sont 1 500, ans depuis Iesus-Christ. Mais en confiderant de prés l'institution de ce sain & Sacrement, vous cognoistrez mieux l'insolence de ces calomnies, que par tous les discours qui se pourroient faire au contraire.

Du fonfite.

Le souffle ou halenement est la premiere ceremonie, par laquelle est signifiée l'expulsion du mauuais

CATHOLIQVE. esprit, pour donner lieu au bon & sain & Esprit. Sain & Augustin liure S. August. 6. contre Iulian chap. 11. l'Eglise (dit-il) n'exorciseroit les enfans des fideles, & ne les souffleroit; si elle ne les deliuroit de la puissance des tenebres, & du prince de la mort. Et plus bas au mesme liure. Tu as craint de le reciter, de peur d'estre soufflé de tout le monde, si tu eusses voulu contredire à ce souffle, par lequel est le prince du monde jetté hors des enfans. Il repete le mesme S. August. au liure 11. du peché originel chapitre 40. Iesus-Chrift souffla sur ses. Ieans disciples, leur donnant le sainct. Esprit : en sain & Iean chap. 20.

Au fouffle est joint l'exorcisme, De l'exorqui est l'adjuration qui se faisoit par certaines prieres contre le mauuais esprit, pour le faire retirer de celuy qui se presentoit au Baptesme. Lesquelles prieres n'estoiét pas à la volonté de l'exorciste, mais estoient dressées ordonnées du general & du corps de l'Eglise, ne se terminoient pas comme les autres prie-A iiij

CONSTANCE res, par Iesus Christ nostre Seigneur &cc. Mais auoient cette conclusion par celuy qui viendraiuger le siecle par feu : pource que les Demons ont en tres-grand horreur le iour 4. Concile du dernier iugement. Voyez le 4. de Carth. Concile de Carthage, canon 7. & celuy de Laodicée canon 26. Le micrologue liure des observations Ecclesiastiques ch. 7. Et Iustin au Infin. dialogue de Tryphon : Adjurez de nous, dit-il, par le nom de Iesus Christ, ils obeissent : à sçauoir les Tertulian. demons. Tertulian dit le mesme, au s. cy- liure de la Couronne du Soldat. Et S. Cyprian, au liure à Demetrien: fi vous les vouliez ouyr, ou voir, dit-il, lors qu'ils sont adjurez de nous: comme ils sont tourmentez des verges spirituelles, & contrains de sortir par les battures de la priere. Lactance liure 11. chap. 16. dit, Lattance. que les demons interrogez par les exorcistes, sont contraints de respondre, & dire leur nom. Voyez encore S. Denys Areopagite de la hierarchie Ecclesiastique. S. Augu-

CATHOLIQVE. 9 fin au hure de laFoy, & des œuures. S. August. Du signe de la Croix au front & Du figne en la poictrine : Il peut suffire de de la Groin voir ce qu'en escrit S. Augustin, au liure de catechifer les ignorans : 85 en l'Epistre 118. S. Denys Areopagite de la hierarchie Ecclesiastique S. Denys chap. du Baptesme, en parle claire- Arcopag. ment. Et S. Basile au liure du S. s. Basile Esprit chap. 27. met cette ceremonie entre les traditios Apostoliques, comme auffil'abrenonciation, & les. autres obsernées au Baptesme. La troisiesme est la ceremonie du

sel, lequel est mis en la bouche de Du sel. l'enfant, pour signifier que par le Baptesme, nous sommes bien munis contre la corruption naturellescomme par le moyen du sel toutes choses sont garanties de putrefaction. Origene dit que le sel estoit baille aux Catechumenes en l'Egli-Origenel se pour le gouster, 6. homilie surs Ezechiel. Et autroisiesme Concile Concile de de Carthage can. 5. Il a esté aduite Carthage. qu'aux solemnitez de Pasque le Sacrement n'estoit point baillé

AV

dicée.

prian.

50 10 CONSTANCE aux Catechumenes, finon le sel ag. coustumé. A quoy se peut rappor. s. August. ter ce que S. Augustin dit de loy. mesine liure 1. des Confess.chap.12. l'estois marqué de la marque de la Croix d'iceluy, & eftois sale du sel d'iceluy. Le sel estoit donc baillé aux Catechumenes au lieu d'Eucharistie, comme aussile pain benit ou sanctifié. Ainsi que pounez voir en S. Augustin liu. 11. des merites & remission des pechez, chap. 26 & audit Concile de Carthage. La quatriesme qui est la saliue, est s. Am- approuuée & descrite par S. Ambroise, liure 1. des Sacremens, chap. braife. . I. Et au liure de ceux qui sont reçeus. aux mysteres chap. 1. Iesus Christ toucha de sa saline les yeux de l'a-S, Ican. ueugle nay, en S. Ican chap. 9. Et la langue, & les oreilles du sourd S: Marc. muet, en S. Marc 7. Sidonc, quelcun demande, pourquoy sont ainsi touchez de saliue les Catechumenes, on luy peut auffi demander, pourquoy noftre Seigneur en a touché l'aucugle-nay, & le sourd-

CATHOLIQUE. muët : veu qu'il les pouuoit guerir fans cette ceremonie. Mais quel fujet de scandale y a-il en la comemoration des miracles de N. Seigneur?

En apres, est l'abrenonciation De l'abrede Satan, & de se œuures, laquel-nonciation le ceremonie est sans doute descenduë des Apostres. Elle est descrite par S. Clement liure 7. des consti- s. Clemet.tutions Apostoliques, chap. 41. Et par S. Denys Areopagite, de la hie- s Denys rarchie Ecclesiastique, chap. du Areopasrarchie Ecclesiastique, chap. du Areopasre S. Cyprien, au liure du double martyre. S. Basile au liure du double martyre. S. Basile au liure du S. Esprit, S. Cyrille cateches e 1. Et S. s. Cyrille Augustin au 1. liure du fymbole aux Catechumenes

La sixieffine est de l'huile fainct, ou De l'ond is de l'onction. Car les Catechumenes estoient oincts de l'huile fainct, ou benit, deuant le Baptesme en la poiêtrine, & aux espaules: puis ils estoient encore oincts de l'onguent mystique ou sacré, qu'on appelle chresme, apres le Baptesme. Dequoy voyez S. Clement liure 7. des sociemes Avj

CONSTANCE 12-8. Chryfo- constitutions Apostoliques. Sain& Aome. Chrysoftome homil. 6. sur l'epistre aux Coloffiens. Sainct Ambroife S. Amliure 1. des Sacremens. Sainct Aubroile. S. August. gultin 206. Sermon du temps. Par l'onction materielle nousest representee l'onctio spirituelle, que nous Onction spirituelle receuons au Baptesme. Car par le sens mystique de l'Escriture sain cte, Phuile signifie le S. Esprit. Dauid Psal. 44. Tu as aimé la Iustice, & as hay l'iniquité, partant Dieu, ton Dieut'a facré d'huyle de resiouyssance plus que tes semblables. Ceste prophetie est entendue de lesus Christ : lequel Dieu a sacré non d'huyle commun, ainsi que les autres Roys, Sacrificateurs, & Prophetes : mais de l'onction diuine du L'on Fion S. Esprit. Et Dauid pour cette causea encore escrit de luy prophetide lesus cienft spi quement: Tu es Sacrificateur à per-981 Stelle. petuité selon l'ordre de Melchisedech. Pource que Melchisedech Melchifeestoit Sacrificateur du grand Dieu Faur icy fans l'onction materielle, & hors advouster l'ordre successif de la Sacrificature,

dech.

CATHOLIQVE. comme il estoit obserue par les He- les conforbrieux : Ainsi nostre Seigneur a esté mitez de diuinement sacré de l'huyle celeste dech auce du S. Esprit, pour estre vrayement estus brift Roy & Sacrificateur, selon cet or- q. appordre de Melchisedech. Nous sommes te S. Paulo. donc oincts au Baptesme, pour epist. ad estre successeurs & heritiers du s Aug. sur Royaume celeste, auec nostre Mel- le P/ 44: fie & nostre Christ, c'est à dire, oin ct & ainsi porter à iuste tiltre le nom de Chrestiens. On vsoit aussi de la faincte Onction à l'endroit des malades : Ainsi que tesmoigne l'Apostre S. lacques s. chap. y a-il quel- s. lacques] qu'vn malade entre vous, qu'il appelle les Prestres de l'Eglise, & qu'ils prient fur luy, l'oignans au nom de nostre Seigneur: & la priere de Foy saunera le malade, & s'il est en pechez ils luy seront remis. Le mesme est tesmoigne par S. Marc 6. chap. S. Mare Les Apostres partis preschoient qu'on s'amendast : iettoient hors plusieurs diables: oygnoient d'huyle beaucoup de malades, & les guerifloient.

TA: CONSTANCE Le cierge allumé est pour la fin, Du sierge. mis en la main du baptisé, pour si. gne de la foy reçeuë, & de la grace: & pource qu'il est retiré de la puisfance destenebres, & mis en la lumiere & condition des Sainces. De laquelle ceremonie S. Augustin parle fort expressement sur le Psal, S Anguft. 65. là où le Psalmiste dit, Nous auons passé par le feu & l'eau. Il n'est besoin de iustifier ny l'examen de la Foy, & confession d'icelle: ny la benediction & imposition des mains: ny les autres ceremonies qui font communes aux pretendus reformez auec l'Eglife Catholique. Ien'auois aussi que faire de verifier l'ancienneté de cesdites ceremonies Caluinli Puis que Caluin en conuient si ex-4. de son pressément, les approchant du téps Institutio: des Apostres: & recognoist qu'elles estoient des le commencement de l'Euangile. Et n'allegue aucune raison, quand il en attribue l'inuention au diable. Mais les Galuinistes aduouent & reçoiuent pour legitime le baptesme des Catholiques : &

CATHOLIQVE. pour cela ne rebatisent ils point: D'autant, disent-ils, que les Catholiques en retiennent l'essence.

Le Baptesme est le lauement & Declaratio purgation de nos pechez : desquels de l'essence nous sommes nettoyez par l'asper- du Bapression du sang de nostre Seigneur, qui me. nous est figure & applique par l'eau d'iceluy Baptesme. Duquel S. Iean 3. chap. dit : Quiconque ne sera regeneré d'eau, & de l'Esprit, il n'entrera point au Royaume celeste. Les enfans non baptifez demeurent en- Les non? fans d'Adam : auquel nous sommes baptifez. tous morts, & n'auons nulle esperance de vie que par Iesus-Christ. Car la chair & le sang ne possedsront point le Royaume de Dieu, ce dit S. Paul en la 1. aux Corinthiens, s. Paul. chap. 15. Les Caluinistes l'accordent donc aucunement auco nous de l'essence de ce Sacrement, laquelle. confiste en la Parole, l'Element, & se qui est signifie par l'Element, às sçauoir le Sang & la grace de Iesus-Christ. Sain & Augustin die sur S. E fficace Ican; le Baptesme est consacré par la parol.

16 CONSTANCE aux sa- la parole, la Parole oftée, qu'est plus cremens. l'eau, sinon eau? Mais la parole se Le sacre. ment nieft joignant à l'Element fait le Sacrerien, si la ment. D'où la vertu de cette eau est. elle si grande de lauer le cœur en ne Parole en touchant que l'exterieur du corps, eft offée. Accord des finon par l'efficace de la parole ? Il y a aussi consentement entre eux reformez, de la fin du Sacrement: qui est le la-AHEC Les. uement de nos pechez, &la vie eter-Catholsgues. nelle. Or qui conuient des causes constituantes l'essence de la chose, & de la fin d'icelle, semble conuenir de toute la choie, & n'y discorder en rien.

Mais pour l'ornement, bien-seance & solemnité de ce Sacrement, plusieurs sacrées ceremonies ont esté sainctement instituées dés le commencement de l'Euangile, & du temps mesme Apostolique, ainsi que Caluin recognoist justement; obseruées tousiours depuis lors jusmionies ne ques à maintenant en l'Eglife : lesquelles i n'est loisible d'oster, ny estre oftées. de reformer, sinon par quelque nouueau Legislateur : Lequel, tou-

CATHOLIQVE. tesfois, se doit justifier tel par effects extraordinaires, miracles & autres preuues legitimes. Les autres Sacremens ont auffi leurs ceremonies d'ornement, bien-seance,& solemnité, si commodément, sain-&ement, & diuinement appropriées à la chose, qu'elles semblent estre inseparables de l'essence d'icelle. Les compahabits de l'homme, & les parures mison. qu'il met sur sa personne, pour n'estre de l'effence du corps, l'offensent ou l'endommagent-elles pourtant? Et si quelque fantasque venoit à proposer par subtiles raisons, que. la nudité seroit mieux seante, ou difputer que les habits prejudicient à la forme du corps : vous lairriezvous persuader à ses fantalies, pour quitter vos habits, ou suiure vne façon toute nouuelle? Les Iuges & Magistrats peuvent exercer la Iusti-Similitai ce, & rendre les jugemens en leurs maisons, ou au milieu des places publiques, & par les rues, en habit commun, & d'hommes priuez. C'est donc pour neant qu'ils vont

Las ancie-Des cerepeuuent

18 CONSTANCE en leurs sieges Iudiciaux auec les parures & pompes bien-seantes à seur dignité, suitte de multitude d'officiers, grand filence, grand respect, grand honneur. Vous me di. rez que c'est pour honorer la Iustice: Et moy ie vous diray des ceremonies de l'Eglise, que c'est pour la reuerence du seruice de Dieu. Et sur ce que Caluin ose dire que le diable mit en l'Eglise dés le commencement de l'Euangile les sain ctes ceremonies du Baptesme: ie ne veux autre chose au contraire, finon que • preniez la patience de les voir, & les bien considerer. Si ne le faictes, & neantmoins continuez ces paroles tant infolentes & outrageuses, vous donnerez subjet de dire, que vostre opiniastreté & insolence sont diaboliques, de vouloir ainsi examiner à la balance de vos simples fantasies, & de vos outrages, la saincteté du seruice de Dieu.

and a Read and an and the first

IQ

De l'Eucharistie, & de la Messe. -ortagere a mala stratage

#### CHAP. III.



Ay monstre du Baptesme, comment il est The celebré en l'Eglise Cafort tholique : justifie l'antiquité des ceremonies obseruées en iceluy, par les tesmoignages des SS. Peres, tant Grecs que Latins: & par l'aducu mesmes de Caluin : & me fuis contenté des tesmoignages des cinq premiers siecles, sans descendre plus bas. Ie traideray par mesme ordre de l'Eucharistie, ou sain-& Cene, communément appellée la Pasque; premierement quelle en est la celebration en l'Eglise: Puis de quels fondemens les Caluinistes appuyez, ont change l'ancienne forme du seruice de Dieu: Et en suitte verifieray de l'authorité des Peres, l'ancienneté des ceremonies obser20 CONSTANCE uées en icelle Pasque, ou Euchariflie.

Le Prestre faict quelques prieres preparatoires, deuant que se presenter à la celebration de ce Sacrement: desquelles en voicy vne pour exemple.

Mon Dieu, ie prens la hardiesse, pauure pecheur que ie suis, de me presenter deuant la face de ta Majefté diuine : Fay moy milericorde, à moy(dy-je) plus souillé de l'ordure des pechez que nul autre, & que l'on voit neantmoins te faire cette oblation. Pardonne moy, Seigneur, & n'entre point en iugement auec ton seruiteur : car nul viuant ne sera trouue iuste deuant toy. Mais represente toy que ie suis chair : Tu ne veux point la mort du pecheur, mais qu'il se conuertisse & viue. Fay moy donc la grace que par les peines d'vne vraye penitence, ie puisse vniourmonter aux Cieux, iouissant de la vie eternelle, par toy Iesus Christ, qui vis & regnes Dieu auce le Pere, & le S. Esprit, par

CATHOLIQYE. cons les fiecles d'eternité.

Cette oraifon ou autre femblable dite, le Prestre se reconcilie, s'il en est besoin. On appelle reconciliarecognoissance du peché lation, qu'on peut auoir commis depuis la derniere confession : lequel peché, par la confession il declare à vn autre Prestre, & en sa presence en crie mercy à Dieu: & le requiert qu'il prie aussi Dieu & le requiert qu'il prie aussi Dieu pour hy. L'autre luy respond : Le Dieu tout-puissant te face misericorde, & te doint la remission de tous tes pechez, & la vie eternelle, & moy ie t'absous, & cequi s'ensuit : Il prie dereches.

11

Super-

Seigneur, nous te prions qu'il te plaife preuenir nos actions de ta faueur, & nous affister de ton ayde, à fin que toutes nos œuures & prieres commencent tousiours & finiffent par toy : Par nostre Seigneur Icfus Christ, &c. Il laue sesmains, & dit encore, Laue moy de mon iniquité Seigneur, & me purise de mon peché : poursuiuant le reste du Pseaumeiusqu'àla fin. Il decouure Pfal. 563

Celebrasion de la Mcse.

\*

CONSTANCE 22 l'Autel & le prepare, met le pain sur la patene, verse le vin & l'eau dans le Calice, disant:

S. Iean chap. 19.

Pfal. 41.

Du costé de nostre Seigneur Iesus Christ sortit sang & eau, qui est l'eau du Baptesme, pour la remission des pechez. Que ce vin & cette cau soient bien meslés ensemble au nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit. En apres il s'habille, recitant incefsamment plusieurs belles prieres à Dicu: & à la fin d'icelles le Pseau-Pfal. 42. me entier : Iuge moy, Seigneur, & cognoy de ma cause, touchant &c. Se tient debout deuant l'Autel, les mains jointes & la veue baissée, jusques à ce qu'il ayt acheué ce Pseaume. Il adjouite : Ie viendray à l'Autel de Dieu, & m'approcheray du Seigneur, qui est ma consolation & ma resiouissance. Seigneur, fay nous misericorde : Iesus Christ fay nous misericorde : Seigneur fay nous misericorde. Nostre Pere qui es és Cieux ton nom soit sanctifié, &c. Puis confessez-vous à nostre Psal. 105. Seigneur, car il est bon, & sa mile-

CATHOLIQVE. 23 icorde est sans fin. Ie confesse icy, & declare au Dieu Confession. tout-puissant, à la bien-heureuse vierge Marie, à tous les Sainces, & aussi à vous mes freres, que j'ay excessiuement peché, de pensée, de parole, & de faict, & ay manqué à mon deuoir par ma tres-grande faute : le vous prie mes freres, priez pour moy. A quoy les affistans refa 🐮 pondent, Le Dieu tout-puissant te face misericorde, te remette tes pechez, te deliure de tout mal, te conferme en toute bonne œuure,& te conduise à la vie eternelle.. Les assistans recitent la mesme declaration & confession. Et le Prestre, le Pere tout-puissant (dit-il) tout bon & misericordieux, nous doint l'absolution & remission de tous nos pechez : & la grace du sain & Esprit nous purifie, & nettoye de tous nos vices, ainsi soit-il. En suitte il dict plusieurs notables sentences des Pleaumes, accommodées en forme salut.Ind. de priere : Et le Seigneur soit auec vous. Approché plus présdel'Au-

8. Cor. chap. 1.

14

Introite.

Gloria Pairi.

tel, il s'encline, disant encore cette priere: Seigneur, Oste de nous tou. tes nos iniquitez, à fin que nos ames en estans nettoyées, soyons dignes d'entrer és lieux saincts, par lesus. Christ ton Fils, &c. Cela ainsi fait, il se joint du tout à l'Autel, il le baife, & se signe du signe de la Croix. Et dit, nous t'adorons, Seigneur Iclus. Chrift, & te benissons, pource que par ta saincte Croix tu as rachetele monde. Nous t'inuoquons, ado. rons, & louons bien heureuse Trinité. Nostre ayde soit au nom du Seigneur qui a fait le ciel & la terre, Le nom du Seigneur soit benit, depuis maintenant jusqu'à jamais. S'enfuit l'Introite, qu'on appelle, qui est communément vn verset de Pleaume, accommodé & approprie au temps, & au subjet. Auquel tousjours eft ioint Gloria Patri & Filio,

&c.Gloire soit au Pere, au Fils, & au

S. Esprit : maintenant & tousiours,

& par tous les siecles d'eternités

ainsi comme dés le commencent.

Amen. Et puis Kupis enénoov, &c.

O The Warburg Institute. This material is licensed under

Sel-

CONSTANCE

CATHOLIQVE. 25 Seigneur, ayez pitié de nous : Iesus Christ ayez pitie de nous, &c. A quoy est adjoint l'hymne Angeli- Angelique que, Gloria in excelsis Deo, Gloire Dieu és lieux celestes & en la terre: & paix à ceux qui ont la volonté de le seruir: Nous te louons, benissons, adorons, glorifions, & rendons graces pour ta grande gloire: Seigneur Dieu, Roy celeste, Pere Tout-puisfant. Seigneur Iesus Christ, Fils vnique. Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, Fils du Pere qui oftes les pechez du monde, aye pitié de nous. Tu es seul Seigneur, seul tres-sainet, & tres-grand, auec le S. Esprit en la gloire de Dieu ton Pere. Amen. Apres cela sont recitées l'Epistre & l'Euangile; & chanté le Symbole Le Syme Apostolique. Lors le Prestre vient bole. à toucher le pain, & le Calice, difant: Que pourray-ie rendre au Seigneur pour les biens qu'il me donne? Est respondu: Sacrifie au Dien tres-haut, sacrifice de louange, & luy rends tes vœux. Dit de rechef, ie prendray donc le Calice du Sei-

reative Commons Atribution Non Commercial 3.0 Unported L

HYMME Gloria sta exselfss.

CONSTANCE 26 gneur, & inuoqueray fon Nom. En prenant le Calice, & le leuant vn peu, il adjouste, cette priere. Recor ô saincte Trinité, cette oblation que iet'offre en memoire de l'Incarnation, Naislance, Apparition, Paf. fion, Refurrection, & Ascension de N.Seigneur IesusChrift: & en l'honneur de la tres-heureuse Vierge Marie, & de tous les Saincts que tu as aymez dés le commencement du monde. Afin que nostre oblation leur soit à honneur, & à nous à salut. Que aussi ils prient pour nous au ciel, comme nous solemnisons leur memoire en terre. Plus il dit, Vien S. Esprit, remply les cœurs de tes fideles, & allume en eux le feu de tonamour. Seigneur, que nous soyons reçeus de toy en esprit d'humilite & de contrition : & que ce nostre sacrifice te soit agreable. Reçoy de mes mains ce sacrifice à la gloire de ton nom, à l'vtilité nostre, & de toute ton Eglise. Puis encore apres quelque priere, il vient à dire, Par tous les siecles des siecles,

CATHOLIQVE. Amen. Le Seigneur soit auec vous. Per omnie Esleuons nos cœurs en haut: & ren- secula sedons graces au Seigneur Dieu. Car culorum. il estainsi non seulement bon, iuste & raisonnable, mais aussi salutaire, que nous te rendions graces, ô Seigneur, Pere Tout-puissant, Dieu Eternel, Par Iesus Christ nostre Seigneur: Par lequel les Anges glorifient ta Majeste, les Dominations l'adorent, les Puissances tremblent soubs sa grandeur : les Cieux & toutes les Vertus celestes, auec les bienheureux Seraphins, ne cessent de N l'exalter, & celebrer tous ensemble par grande allegresse : Et tu nous ferasceste grace,s'il te plaist, que nos voix soient receuës auec eux. En difant Sainet, Sainet, Seigneur Canique Dieu des armées, les cieux & la terre des Serasont pleins de tagloire. Benit sois- phins. tu là haut où tu es : Bien soit à celuy spocal. 4. qui vient au nom du Seigneur. Be- Esa. 6. nit sois-tu sur les cieux où tu es. Le Prestre continue le service par Dela Coles prieres qui s'ensuiuent: se dispo-secration.

fant pour la confectation & partici-B ij

CONSTANCE 28 pation du corps & du sang de Iesu Christ, & dit ainsi : Nous te supplions donc Pere tres-benin, par lefus Chrift ton Fils noftre Seigneur, qu'il te plaise auoir agreables ces dons, ces presens, ces saincts sacrez & purs sacrifices, lesquels nous te presentons pour ta saince Eglise Catholique : qu'il te plaise la pacifier, garder, & maintenir bien vnic, & regir vniuersellement par toute la terre: Tenir sous ta protection tous tes seruiteurs & seruantes, vrais & fideles Chrestiens, tant presens que absens. Pour tous lesquels nous t'offrons, ou qui t'offrent, ce sacrifice de louange, & te rendent leurs vœux, à toy vray Dieu viuant, eternel, pour la redemption & salut de leurs ames. Ioignans à nos prieres la Commu- venerable memoire, premierement de la glorieuse Vierge Marie, mere de nostre Seigneur Iesus Christ, aussi des bien-heureux Apostres & Martyrs, & generalement de tous les Saincts, à ce que par leurs prieres, soyons munis de l'appuy de ta pro-

CATHOLIQVE. 29 tection, Par iceluy mesme nostre Seigneur Iesus Christ, &c. Te priós, qu'il te plaise receuoir cette oblation de nostre seruitude, & de toute ton Eglise : disposer nos jours en ta paix, afin que nous soyons deliurez de la damnation eternelle, & comptez au nombre de tes esleus, par Iesus Christ ton Fils, &c. Qu'il te plaise, ô Dieu Tout-puissant, rendre cette oblation benitte, la mettre aunombre & au rang de celles qui teplaisent, faire qu'elle soit stable &asseurée, pour nous defendre & excuser deuant ta saincte Majesté. Tellement qu'elle nous soit faite le corps & le sang de ton tres-cherFils nostre Seigneur Iesus Christ. Lequel, le iour deuant qu'il souffrist, print du pain en ses sainctes & venerables mains, & leuant ses yeux au ciel à toy Dieu, son Pere Toutpuissant, te rédit graces, & lebenit. Puis le distribua à ses disciples, disat: Prenez & mangez de cecy tous: Car Matr. 26. c'est mon corps. Séblablement apres le souper il print le Calice, en ses Bui

micantes.

30 CONSTANCE sainctes & venerables mains, te rendit aussi graces, & le benit: puis le donna à ses disciples, disant: Prenez, & beuuez de cecy tous : Car c'est le Calice de mon sang, nouueau & eternel Testament, mystere de la Foy:lequel sera respandu pour vous & pour plusieurs à la remission des pechez. Toutesfois & quantes que vous ferez ces choses, vous les ferez en memoire de moy.

Nous donc tes seruiteurs Seigneur, & ton peuple, memoratifs. de la Passion de Iesus Christ ton Filsnostre Seigneur, de sa Resurrection, des enfers, & glorieuse Afcension au Ciel : Offrons de tes dons à ta Majesté, vne hostie pure, hostie saincte, hostie sans macule, sain & pain de vie eternelle, & calice de salut eternel. Qu'il te plaise regarder ces choses de bon œil, & Gen. 4. & les auoir agreables : Comme il te pleust auoir agreables les dons de ton iuste fils Abel; & le sacrifice de nostre Patriarche Abraham : & ce-Heb. 7. Gen.14. luy que t'offrit ton souverain Sacri-

22.

CATHOLIQYE. ficateur Melchisedech, fainct facrifice, hostie sans macule. Te supplions, Dieu Tout-puissant, qu'il te plaise que ces choses soyent portées par les mains de ton sainct Ange, à ton autel de là haut deuant laface de ta Diuine Majesté : Afin que nous tous qui de la participation de cet Autel, aurons prins le facré corps & sang de ton Fils, soyos remplis de toute grace & benediction celeste, par Iesus Christ nostre Seigneur, &c. Par lequel tu nous fais naistre tous ces biens, les sanctifics, viuifies, benits, & nous les donnes:par luy, auec luy, & en luy, est à toy Dieu, Pere, Tout-puillant, en Pater nol'vnite du S. Esprit, tout honneur, ster. & gloire. En apresest chantée l'oraison Dominicale, qui est suivie d'autres tres-sainctes & tres-belles. prieres. Et celle-cy est aussi chantée à haute voix, qui est prise de S. Ican : Agneau de Dieu qui oftes les Agnus pechez du mondo pechez du monde, donne nous s. Iean paix. Et deuant que communier est chap. 15. encore dite celle-cy; Seigneur Pere-B nij

32 CONSTANCE tout-Puissant Dieu eternel, fay moy la grace de prendre si dignement ce corps & ce sang de ton Fils nostre Seigneur Iesus Christ, que par iceluy ie merite la remission de mes pechez, & estre remply de ton S. Esprit. Car tu es vray Dieu, & n'en est nul autre soray bar outre soray Dieu, & n'en est nul autre soray bar outre soray Dieu, & n'en est nul autre soray bar outre soray Dieu, & n'en est nul autre soray bar outre sora

Dent. 24. Pour la fin : i'ay vou le Seigneur Corin. 13 face à face, & mon ame a esté fauuée. Nous te rendons graces, Roy Dieu, tout-puissant de tous tes bienfaits, qui vis & regnes Dieu, &c. Cant. de Et le Cantique : Tu laisse maintesymeon, Nune dinant ton seruiteur en paix, &c. Gloire soit au Pere, & au Fils, &c.

> Communion & participation du Sacrement.

> > CHAP. IIII.

E service ainsi sainctement celebré iusques à l'action de graces, est procedé à la distribution,

CATHOLIQVE. & communion du corps & du fang de nostre Seigneur. Premierement le Prestre qui celebre se communie, & puis les affistans qui y sont disposez, chacun s'approchant de l'Autel, auec la reuerence deuë à vne telle sain Ateté: à fin de participer à ce pain celeste de la vie eternelle, Reelle prequi est vrayement la chair de Iesus fence realisie dis Chrift ! Car nostre Seigneur non corps & seulement le declare ainsi en l'in- du sang de stitution de ce saince Sacrement, noftre seimais aussi plus expressement en S. gneur au Ican 6. chap. quand il soffense de Sacremes. l'incredulité de ses disciples, & leur dict; Ie suis le pain de vie, qui suis descendu du Ciel : le pain que ie vous donneray c'est ma chair, laquelle ie veux donner pour la vie du monde. Les disciples trouuerent ces propos estranges, & en murmuroient: Mais nostre Seigneur leur S. Ican. dit, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & ne beuuez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Car ma chair est vrayement viande, & mon sang est vrayement

CONSTANCE 34. breuuage: Qui mange ma chair, & boit mon sang, il demeure en moy, & moy en luy. Et comme ils murmuroient encore sur ces propos: Il leur respondit, si vous voyiez done le fils de l'homme monter au Ciel, où il estoit parquant ? C'est l'esprit qui viuisie, la chair ne profite de rie. Les paroles que ie vous dis, sont esprit & vie. Comme leur voulant dire : vous estes charnels, pourtant ne pouuez-vous comprendre la do-Arine spirituelle, & les paroles de vie. Et ce qui leur auoit desia dit, vn peu deuant. Nul'ne peut venir à moy, fimon Pere qui m'a enuoyé ne le tire, & ne luy donne le S. Esprit. Lequel S. Esprit n'est point en vous, mais vous n'auez que la chair laquelle ne fert de rien à la vie, ny à l'intelligence des choses spirituelles. Leur disant dauantage, qu'il parloit comme descendu du ciel, où il deuoit remonter corporellement. Et que les choses impossibles aux hommes luy estoient possibles à luy, voirebien faciles : mesmement de leur

CATHOLIQUE. 35 donner fa chair à manger, & fonfang à boire. L'Apostre dit pour cela en la 1. aux Corinthiens, que quiconque mangera ce pain, ou boira ce calice indignement, il sera coulpable du corps & du sang de nostre Seigneur.

Les Catholiques fondez sur la ro-Foyder che de cette declaration de Iesus Catholi-Christ, faite auec telle instance & ques. asseueration, prennent les paroles de nostre Seigneur selon la simplicité de leur sens, en l'institution de ce S. Sacrement. Tiennent que c'eft le corps & le sang de Iesus Christ, que le pain & le vin de la Cene, puis qu'il les a nommées ainfi. Et disent que c'est vn sacrilege, de donner à ces paroles tant expresses, & en chose si importante, vn sens extraordinaire ou figure. Mangez & s. Massi beuuez, c'est mon corps, qui est 264 rompu pour vous : C'est mon sang, qui est respandu pour vous : Que: par la vertu des sainctes paroles du Sacrement, les substances du pains & du vin sont changées aux substa-BVI

S. lean.

Tranffublaste.

CONSTANCE 36 ces du corps & du sang de lesus Christ. Et appellent ce changement de substances, Transfubstantiation. fat attom. Ainsi l'a entendu Theophylacte sur le 6. de S.Iean: Le pain qui est mangé de vous aux saincts mysteres, n'est pas seulement quelque figuration de la chair du Seigneur, mais la chair mesme du Seigneur.

S. Cyrike.

Melan-

Elhon en

pour la

d' Aux-

confession.

Et S. Cyrille fui le mesme lieu de S. Iean, nous ne voulons pas nier, que ne soyons par la vertu & efficace de la foy spirituellement conjoints à Icsus Christ : mais nous disons dauantage, que nous sommes vnis auec luy felon la chair, d'vne conjonction corporelle, que nous fommes vn corps en Iesus Christ: & nous viuons de huy, ainsi que les sarments sont conjoints au sep, & viuent d'iceluy. Et conclud en fin que lesus Christ est en nous 1 -jelogie par vne participation naturelle: & non seulement par l'habitude spirituelle de la Foy.

S. Ignace aux Romains, l'appelle be urg, cite ce passage pain de Dicu, le pain celeste, pain de

CATHOLIQUE. 37 vie, qui est la chair de Iesus Christ des. Cy= ville chap. Fils du Dieu viuant.

Les Lutherains disent au contrai- de l'Eglife. re, que c'est se mocquer de soy-mesme, & desmentir les sens naturels, d'estimer que le pain & le vin ne soient plus ne pain ne vin: mais bien que les substances du corps & du fang de Iesus Christ sont infuses au pain & au vin, afin de les receuoir conjointement auec le pain & le vin. Dautant que nostre Seigneur a dit en paroles expresses, que c'est fon corps & fon fang : & appellent ceste conjonction de substances, Confubstantiation. fattation.

Les Caluinistes tiennent qu'iln'y a nul changement au pain & au vin, & neantmoins qu'ils reçoiuent veritablement & en effect la realité Caluin en du corps & du sang de Iesus Christ, son Inftipar la vertu du S. Esprit, & par vn tution cha. de la Cene. moyen incomprehensible à l'intelligence humaine. Par laquelle vertu & efficace de la Foy, cette viande celeste, spirituelle, & viuifiante, est appliquée à nostre ame, non à

Confub-

38 CONSTANCE nos dents charnelles, ny à noffre Participa- eftomach charnel. Et pourtant que tion fpiricette participation n'appartient suelle, proprement qu'aux fideles, qui seuls. sont capables du S. Esprit.

Mais ils s'accordent toutesfois en cela auec les Catholiques, que le corps de Iesus Chrift est le pain celeste, qui donne la vie eternelle : & que son sang est ce nectar viuifiant, duquel quiconque aura beu, ne sera Accord plus subjet à la mort. Neantmoins d'opinions. en ce que les Caluinistes veulent. aneantir les paroles sacramentales, ne leur attribuans nulle efficace, ils destruisent du tout ce Sacrement. Car la parole oftée du Sacrement, le Sacrement n'eft rien, dit S. Augustin sur S. Ican, parlant du Baptesme.

POHIGHOV.

MAILS.

Le peuple ne communie pas iour la commu- nellement au corps de nostre Seinion n'est gneur, & n'est pas la distribution pas ords. d'iceluy ordinaire à tous lesiours en l'Eglife : Mais le Prestre en fait tous les jours la celebration à l'Autel, en presence & au nom de tous. Cha-

CATHOLIQVE. 3.9 cun des affistans demande neantmoins particulierement cefte grace à Dieu, d'estre fait participant du vray pain celeste, qui est le corps de Iesus Christ. Et est icelle grace receue de tous ceux qui prient en vraye foy. Il fut donc ainsi tresbien. aduisé, apres le commencement de l'Euangile, & apres le temps Apotolique, qu'il suffiroit d'administrer au peuple la sain de Cene, à certains. jours ordonnez, comme il se pratique encore maintenant en l'Eglise: de peur que, par la rendre trop commune, elle ne vint en mespris: Car premierement on comunioit tous les jours, Act. 3. Ainsi la saincte Meffe. Cene, celebrée à l'Autel parle Prestre, en sacrifice & oblation, fut premierement appellée des Grecs Eucharistie, c'est à dire, action de graces; & Liturgie, c'est à dire, ministere & sacrifice, selon les saincts Peres. Sain& Chrylostome l'a appellée venerable Mystere : S. Augustin Sacrifice falutaire : les autres P eres Sacrifice, & Sacrement de

40 CONSTANCE l'Autel. Les Latins luy ont donnéle nom de Missa: Et nous l'appellons Nom de Messe du mesme nom, accommodé Meffe, ànostrelangue. Lequel nom est si ancien, que Caluin confesse libre ment ne s'estre peu resoudre d'où il est venu, ny quand il a commence, Recognoist neantmoins que les anciens Docteurs en ont vse. Il est venu du congé qui estoit denoncé par le Diacre aux Catechumenes apres le Sermon, en la primitiue Eglise. Lesquels n'estoient encores admis à la consecration & communion du Sacrement. Pourquoy il leur estoit signifié par ces mots, qu'ils eussent à se retirer : Ite, missa est. Ce que les Grecs disoient, Ite, missa desous ou anérvois ési. Comme voulans dire, Allez maintenant il vous est permis de vous retirer : le seruice estacheué pour vous. Suiuant l'vlance & coustume practiquée en toutes affemblées publiques, de faire entendre au peuple, qu'il ne reste rien à dire ny à faire, à fin que chacun se retirer. Ainsi la

of.

CATHOLIQVE. 41 partie du seruice, iusques à la conse-Meffe dei cration, estoit appellée la Melse des Catechu-Catechumenes: & l'autre partie demenes. puis la consecration iusques à la fin, Meffeder c'estoit la Messe des fideles. fideles

# Opinions de Caluin.

#### CHAP. V.

ALVIN, plus porté du desir de contredire, que d'yne saincte affection de pieté, se jette furieusement sur les injures, appellant les Catholiques Messotiers : & la Messe, abomination: paillardise, fornication, machine de Satan : inuention de l'An- Impures de techrift & de ses Prophetes: Paillar- Caluin, deHelene, auec laquelle paillardent contre lo execrablement les ennemis de la Messe. verité : blaspheme, corruption. Adjoustant encore, que ce sont les qualitez que l'on peut attribuer à la sanctissime sain cteté de la Messe. Et dauantage qu'il ne veut pas messer en son escrit les vilaines ordures d'icelle, lesquelles se monstrent assez

42 CONSTANCE aux yeux de tous. Et pour la fin & conclusion de son furieux & passionné discours, il met qu'à prendre la Messe, en sa plus exquise integrite & perfection, est depuis la racine iusques au sommet, pleine de toutes especes d'impieté, de blasphemes, d'idolatrie, de sacrilege; fans mettre en confideration ses appendences & consequences. l'adjousteray sesraisons en suitte de ses injures, afin que puissiez comparer les vnes aux autres: & iuger enquoy excelle plus Caluin à injurier, ou disputer par raison. Puis sans passion mettray à l'opposite les raisons Raisons de de l'Eglise, & des saincts Peres. Il dit en premier lieu, qu'il n'y peut auoir en l'Eucharistie, ne sacrifice ny oblation : partant qu'elle est mal celebrée par les Catholiques, en ce qu'ils l'appellent Sacrifice, & la tiennent pour oblation. Quand il. est dit, nous t'offrons ce Sacrifice de louange. Et, nous offrons de tes dons à ta Majesté vn hostie pure, hostie saincte, hostie sans macule,

CATHOLIQVE. 43 saince pain de vie eternelle, & calice de salut eternel. L'entrée de seraisons sur cela est, qu'il ne luy chaut en quel sens a esté prise ceste opinion des Anciens : d'autant qu'il les a tous à combattre: lesquels toutesfois, il dit en auoir parlé plus passablement que leurs successeurs. Ét soudainement se jette sur le nom de Messe, comme s'il n'auoit esté forgé que depuis trois jours sur l'enclume de l'Antechrist Romain, comme il parle. A cause qu'il ne se trouue point aux Euangiles, ny aux escrits des Apostres. Fait au reste accortement l'innocent, disant qu'il ne s'est peu resoudre d'où est venu ce nom de Messe. En quoy il ayme mieux se declarer mal-verse en l'histoire Ecclesiastique, que de dire quelque chose qui peust prejudier aubut de son intention. L'Eucharistie (dit-il) ne peut estre sacrifice, pour ce que nous n'auons besoin que du feul sacrifice de Iesus Christ, lequelil a fait luy-mesme, vne fois pour toutes. Et il ne faut plus d'o-

Caluin.

CONSTANCE 44 blation, d'autant que la remission des pechez nous est acquise, par celle que Iesus Christ a faite de soymesme en la Croix. Dit dauantage, que sile Sacrifice estoit necessaire, il s'ensuyuroit que la Sacrificature, ou Prestrise de Iesus Christ, ne seroit point eternelle seion l'ordre de Melchisedech. Parainsi, que c'est faire injure à la Prestrise eternelle de Iesus Christ, de luy subroger des Prestres, ou Sacrificateurs : Car le sacrifice fait par luy en la Croix doit durer sans fin; que par consequent il ne doit estre reiteré. Insiste encore sur ce nom de Sacrifice, en arguments & raisons de Grammaire, disant que le sacrifice qui est offert, doit eftre tué & immolé. Ergo, si la Messe est sacrifice (dit-il) il faut que que Iesus Christ y soit cruellement tué & occis. Adjouste en suitte que l'Eucharistie n'est point à la redemption & remission des pechez; caril s'ensuiuroit que la mort de lesus Christnous seroit inutile. Et pour la fin, il apperçoit, dit-il, les An-

CATHOLIQUE. 45 ciens auoir destourné ceste memoire de la Cene de nostre Seigneur, à autre façon que ne requeroit l'inftitution d'icelle. Veu que leur Cene represétoit ie ne sçay quel spectacle d'vne immolation reiterée, ou pour lemoins renouuellée. Mais, adjouste-il, d'autant que leur intention ne fut iamais de deroger au Sacrifice vnique de Iesus Christ, il ne les ose pas condamner d'impiete. Toutesfois il ne les peut excuser, dit-il, qu'ils n'ayent aucunement failly en la forme exterieure. Carilsont ensuiuy de plus pres la façon Iudaique, que l'ordonnance de Iesus Christ ne le portoit : se sont trop conformez au vieil Testament & ont trop decliné aux ombres de la Loy. Il appelle forme exterieure, les ceremonies du S. Sacrement, & du seruice de Dieu. C'est pour cela qu'il a dresse vne autre forme du seruice de Dieu: & d'autres prierestoutes nouuelles de son propre style. Carilse presumoit entendre mieux l'intention de Iesus Christ,&

CONSTANCE 46 des Apostres, que leurs disciples mesmes, & tous ceux qui ont esté depuis iusques à present.

Les Catholiques respondent à ces Response inna unin- outrages, jettez par Caluin contre res de cal- la Messe, auectant de passion & de fureur : Qu'ils ne veulent pas vn MIN.

meilleur argument, pour verifier son insolence, & iustifier la saincte. té de ce Sacrifice contre ses injures & blasphemes, que de le bien representer aux yeux d'vn chacun, ainst que le pouuez voir descrit cy-dessus au chap. de la Messe. Que Luther, & tous ceux de sa sexte, c'est à dire toute l'Allemagne, n'auoient pas moins d'ardeur au zele de la reformation que Caluin : lesquels neantmoins ont retenu, & retiennent la Messe comme tres-saincte. Car voicy les mots exprés de la Confession d'Auxbourg, arrestée Confession & iurée l'an 1530. Nos Eglises sont bourg, ar faussement blasmées d'abolir la ticle de la Messe. Car la Messe est retenuë entre nous, & celebrée par grandereuerence: & gardées presque toutes

Meffe.

CATHOLIQVE. 47 les ceremonies accoustumées : excepté qu'aux Cantiques Latins, sont meslez quelques Cantiques en Alleman, pour l'instruction, & edification du peuple. Encore 12. article des abus. Vne commune Messe a esté establie selon l'ordonnance de Christ: en laquelle les Pasteurs des Eglises consacrent, prennent, & administrent aux autres le Sacrement du corps & du sang de Christ. Et se fait telle Messe entre nous toutes les Festes, & autres jours aussi quad on veut vser du Sacrement. Et plus bas est adjousté en ladite Confession, Telle Messe commune a esté en l'E. gliseancienne, comme tesmoigne S. Chrysoltome, disant: que le Prestre estoit à l'autel, appellant les vns à la Communion, & en rejettant les autres. Qu'aussi il appert des decrets du Synode de Nicée, qu'vn seul faisoit la celebration de la Liturgie, comme parlent les Grecs, lequel administroit le corps & le sang de nostre Seigneur: carvoicy les mots du Decret, Que les Dia48 CONSTANCE cres reçoiuent de l'Euclque ou du Prestre par ordre la sacrée Communion apres les Prestres. Et sur la fin, puis donc que la ceremonie de la Messe est bien fondée sur l'authorité de l'Escriture, & sur l'exemple de l'Eglise ancienne, nous la retenons, rejettans seulement quelques abus: & gardons toutes les autres ceremonies indifferentes.

Confession de Saxe.

Et la confession des Eglises de Saxe, escrite l'an 1551. pour estre presentée au Concile de Trente, ditle mesme. Auffi Melanchthon en l'Apologie qu'il a faite pour ceste Confession, en escrit ainsi. Il faut dire en premier lieu, que nous n'abolissons point la Messe, mais que nous la retenons & defendons religieusement. Car les Messes sont celebrées entre nous tous les Dimanches, & autres Festes, & distribué le Sacrement à ceux qui veulent communier. Nous gardons les ceremonies vsitées, l'ordre des leçons & des prieres, les vestemens, & autres Temblables. Seulementils condamnent

CATHOLIQVE. 49 ment les Messes privées pour certai- Messerie ne confideration, & les appelloient mees & Messes angulaires : ne retenans que Publiques. les Messes publiques. Que toutesfois Caluin se proposant de faire vn estat tout nouveau de religion, se resolut, de contredire toutes choses, & parler de la saincte Euchariftie comme vous voyez : laquelle ayant mis en horreur aux confciences plus faciles, il espera cheuiraysement du reste. Qu'ainsi par vne infolence, & impudence du tout incroyable, il a effectué son maunais dessein. A rejetté toutes les prieres de l'Eglise, la celebration des Sacremens, & tout l'ordre, & la police Ecclesiastique : pour establir comme nouueau Legislateur, vne toute nouuelle forme du seruice de Dieu, nouuel ordre, nouuelle police, du tout à sa fantasie. Tellement qu'on se pourroit esbahir comment il n'a auffi change l'Euangile. Car autant luy estoit-il loisible de le faire, que de changer les prieres du service de Dieu, lan48 CONSTANCE cres reçoiuent de l'Euclque ou du Prestre par ordre la sacrée Communion apres les Prestres. Et sur la fin, puis donc que la ceremonie de la Messe est bien fondée sur l'authorité de l'Escriture, & sur l'exemple de l'Eglise ancienne, nous la retenons, rejettans seulement quelques abus : & gardons toutes les autres ceremonies indifferentes.

Confession de saxe.

Et la confession des Eglises de Saxe, escrite l'an 1551. pour estre presentée au Concile de Trente, ditle mesme. Auffi Melanchthon en l'Apologie qu'il a faite pour ceste Confession, en escrit ainsi. Il faut dire en premier lieu, que nous n'abolissons point la Messe, mais que nous la retenons & defendons religieusement. Car les Messes sont celebrées entre nous tous les Dimanches, & autres Festes, & distribué le Sacrement à ceux qui veulent communier. Nous gardons les ceremonies vsitées, l'ordre des leçons & des prieres, les vestemens, & autres Temblables. Seulementils condamnent

CATHOLIQVE. 49 ment les Messes privées pour certai- Messerie ne confideration, & les appelloient mees & Messes angulaires : ne retenans que Publiques. les Messes publiques. Que toutesfois Caluin se proposant de faire vn estat tout nouveau de religion, se resolut, de contredire toutes choses, & parler de la saincte Euchariftie comme vous voyez : laquelle ayant mis en horreur aux confciences plus faciles, il espera cheuiraysement du reste. Qu'ainsi par vne infolence, & impudence du tout incroyable, il a effectué son maunais dessein. A rejetté toutes les prieres de l'Eglise, la celebration des Sacremens, & tout l'ordre, & la police Ecclesiastique : pour establir comme nouueau Legislateur, vne toute nouuelle forme du seruice de Dieu, nouuel ordre, nouuelle police, du tout à sa fantasse. Tellement qu'on se pourroit esbahir comment il n'a aussi change l'Euangile. Car autant luy estoit-il loisible de le faire, que de changer les prieres du service de Dieu, lan-

CONSTANCE 50 ctifiées depuis le temps des Apostres en son Eglise. Mais c'est assez de remarquer icy son dessein, & sa desreglée passion, pour response à ses injures. Il faut passer à l'examen de ses raisons: combien qu'on pourroit justement dénier la dispute, & la conference, à vn homme qui rejette le jugement de tous les autres, pour s'arrester du tout à sa seule fanrasie. Et qui ose dire si librement, qu'il ne luy chaut de l'opinion de tous les sainces Docteurs qui ont esté depuis le commencement de l'Euangile, & du consentement de tant de fiecles.

Raisons de l'Eglise & des sain Ets Peres, oposées aux opinions alburge de Caluin, million

SA . DEGTO . 18101 So. estorsini sec.

## CHAP. VI.



-9- 1 mar

the guide beneror L faut noter deuant toutes choses que Caluin n'insiste sur le nom de Messe à autre intention, que pour

CATHOLIQVE. imprimer cette opinion aux consciences plus simples, & plus credules, que la Messe soit quelque nouvelle inuention: comme il veut persuader que le nom est nouueau. Lequel toutesfois se verifira cy-apres eftre tres ancien. Mais on luy respond, que le chagement de nom ne change pas la chose. Et que ce quia esté appellé premierement la Pasque, puis Eucharistie, Doche, Epulum Dominicu, ou Banquet de nostre Seigneur, Synaxis, Liturgie, puis Communion, venerable Mystere, Sacrifice, puis Sacrement de l'Autel, & Messen'a point receu de changement en son essence, par la diuerlité de tous ces noms. Mais que ce nom soit fortancien, Caluin Adueu de est contraint de l'aduouer liure 4. Celuin. de son Institution, chap. 18. Mais (dit-il fort grofficerement) les Anciens n'en vsent qu'au nombre pluriel. Qui luy faict croire, que ce nom a esté prins des oblatios qu'on failoit à la Cenc. Et n'a ledit Caluin confideré, qu'en chacun service y Ci

52 Mette des Cathecumenes. Et la Meffe

auoit deux Messes, celle des Cathecumenes, & celle des fideles, ainfi qu'il a esté cy-dessus declaré. Et se des fideles. peut tres bien verifier par S. Augu-S. Angust. ftin, ferm. 237. De temp. Ecce, post fermonem, Miffa fit Catechumenis, manebunt fideles. Voicy apres le Sermon est faite la Messe aux Catheeumenes, les fideles demeureront. A sçauoir, pour le reste du seruice, qui est la consecration : A laquelle consecration il n'estoit loisible qu'aux fideles d'affister. Et pource estoit appellée cette derniere partie du seruice, la Messe des fideles: commela premiere partie s'appelloit la Messe des Cathecumenes, c'est à dire de ceux qui se faisoient instruire en la doctrine Euangelique : à fin d'eftre baptisez & reçeus au corps del'Eglife.

CONSTANCE

S. August. Encore le mesme autheur Serm. 91. In lectione que nobis ad Millas legenda est, audituri sumus. Nous orrons cela en la leçon que nous deuons direaux Messes: voulant cutendre, tant celle des Cathecume.

CATHOLIQVE. 53 nes que celle des fideles.

Et S. Ambroise liure 5. epist. 33. S. Amsur le commencement : Ie demeure- brosse. ray en ma charge, Ego mansi in munere: & commençay de celebrer la Melle, Missam facere capi. Dumoffero, pendant que ie suis à l'oblation, i entens qu'vn nomme Castulus auoit esté prins du peuple, &c. Ces passages ne sont reuoquez en doute des Caluinistes. Sainct Ambroife a vescu l'an 390. & S. Augustin a esté de son temps. On ne peut douter que le nom de Melle. nefut long temps deuant eux, puis qu'ils en vsent ainsi. Et tres-long intiquité temps, puis que les aduersaires de ce du nom de nom, par toutes leurs recherches Messe. n'en ont peu trouuer la source:pour auoir subjet de mieux aneantir cefain & Sacrifice, suivant leur intention. Il faut donc qu'ils demeurent conuaincus, par ces seuls tesmoignages : que le nom de Messe doit approcher de fort pres le temps. Apostolique. Sain & Ignace fut du temps mesme de lesus Christ, sac-C iij

54 CONSTANCE celleur de S. Pierre en l'Episcopar d'Antioche: Voyons ce qu'il dit de smyrnerf. son temps, & comme il parle du seruice de Dieu: Il n'est loisible ny de baptiser sans Euesque, s'τε προσφptv. ny d'offrir s'τε Ivoiav προσωμ'ζειν. ny faire le Sacrifice, s'τε d. χήν επιτελείν, ny celebrer la Messe, comme traduict l'Intreprete tresancien.

Maisicy s'offense le sieur du Ples Le ficur du Plesse fis Mornay, au liure qu'il a tout nouuellement publié de Messe, chap. 3. sur la fin, disant que ce mot dox' lignifie le banquet ou la Cene. Auquelilsera respondu, que l'Interprete s'est conformé à S.Am. broife & à S. Augustin, nommant du nom de Messe le saince service, duquel parle S. Ignace : confistant en Oblation, Sacrifice & banquet. Vous aucz encor bien expressemet le nom de Messe és escrits de S. Clement epist. 8. D'Alexandre Martyr epist. 1. aux Orthodoxes. Es decrets de Pie, de Sother, & Fabian : lesquels ont esté depuis l'an 93. iuf-

CATHOLIQVE. IT. quesen l'an 240. Le trouvez auffi au Concile de Carthage 2. can. 8. Au Concile Mileuitain, can. 12. Et au Concile d'Agathe can. 31. Lefquels Conciles furent tenus depuis l'an 412. iulques à l'an 418. Le nobre des telmoignages en est infiny. Et ne doit icy auoir lieu l'imagination de ceux qui plustost par simplicité que par malice, veulent presumer que tant d'escrits ayent peu estre supposez: pour establir le nom & le . ..... sacrifice de la Messe, dequoy il n'y a iamais eu debat en la Chreftiente Confessions. iusques à Caluin. Et Luther mes- d'Auxmes a esté contraint d'en retenir le bourg, arnom & la chose. 2 eluise doch an ticle 12.

Touchant les autres objections des abus, de Caluin : que nous ne fommes fauuez que par le feul facrifice de lefus Chrift: Que la Sacrificature & Prestrife de Iesus Christ foit eternelle selon l'ordre de Melchisedech, les Catholiques l'aduoüent & le tiennent ainsi : Mais ils nyent la consequence, que pourtant l'Eglise de Dieu doiue demeurer fans Sacri-C iiij

CONSTANCE fice, & sans Prestrife. Car ce qui eft offert & confacré par le Prestre, est vray Sacrifice & Oblation: veu que outre la representation du Sacrifice de la Croix, le vray corps & sang de nostre Seigneur y est réellement offert & immolé, combien que d'vne nouuelle façon, qui n'est pas sanglante & visible, mais inuisible,& cachée à nos sens exterieurs, neantmoinstres-veritable. 10 mans 500 s. August. Sainct Augustin liure 20. contre

Faustus, chap. 18. dit ainsi : Les Hebrieux sacrifians les bestes brutes, s'exerçoiet en la Prophetie que Iefus Chvist a offerte : Les Chrestiens du en l'oblation & commanion du corps de le fus Chrift, relebrent la memoire du Sacrifice desta parfait. Et au liure de la Foy ad Petrum Diaconum: Tien pour certain, & ne doute nullement, que le fils de s. August. Dieu s'estant fait homme pour nous s'est offert à Dieu son perc en hostie de bon odeur : Auquel on facrifioit du temps de l'ancien Testament, des bestes brutes. Mais maintenant on

find a

CATHOLIQVE. luy offre sacrifice de pain, & de vin. En ces hosties charnelles, il y auoit vne figure de la chair de Iesus Christ, qu'il deuoit offrir pour nous: & de son sang qu'il deuoit espandre pour la remission de nos pechez. En ce sacrifice dont nous vlons, il y a action de graces, & memoire de la chair de Iesus Chrift, qu'il a offert pour nous, & de son fang qu'il a clpandu.

Tous les Peres parlent aussi de sacrifier & faire oblation en l'Eglife. Saince Ignace aux Smyrniens, il S. Ignases n'est loisible sans l'Eucsque de baptiser, ny offir ny faire immolation de sacrifice, ny celebrer le banquet de nostre Seigneur. Tertulien liu. de veland. virginib. Il n'est permis à la femme de parler en l'Eglise, ny d'enseigner ny baptiser; ny offrir Epiphanius, herefie 79. debat Epiphasbien au long qu'il n'est permis aux mins. femmes d'offrir les Sacrifices : Et pourtant que nostre Seigneur n'a mesme permis à sa mere de sacrifier, mais aux seuls Apostres, lesquelss Gy:

16.

Ies Prechage.

18:

S. Ambroife.

Jostome.

il ordonna Prestres ou Sacrifica-Concile de teurs. Le Concile de Niceé, can.14. Et saince Hierosme en l'epistre à Nicce. Euagrius, enseignent, que les Diacres n'ont puissance d'offrir le sacrifice, mais que cette charge est seulement des Prestres, ou Sacrificateurs. Les Prestres d'Achaye rapporfres d'A- tent de S. André Apostre, qu'il dift ces mots au Proconsul Ægeas. I'of. fre à l'Autel vn Agneau fans macule, la chair duquel apres que tout le peuple des fideles a mange, l'A+ gneau qui est immolé demeure vif & entier. Sainct Ambroise sur le premier chap. de S. Luc, quand nous sacrisions, Christ y est present, Christy estimmole : Christus adest, S. Cbry- Christus immolatur. Sainct Chrylon stome, homil. 24. fur la 1. aux Cor. Au lieu de victimes, & de bestes, nostre Seigneur a commande de -221.13 l'offrir luy-melme. Mais il n'est pas besoin de preuue, puis que la choie ell'aduquee de nos reformez. Car kemni- Kemnitius, homme de singuliere tius en l'e- authorite & reputation entre les

CONSTANCE

CAHOTLIQVE. Allemans, en son examen du Con- xamen die cile de Trente, accorde qu'on na Concile de peut nier que les Anciens n'ayent Trense. vurpe ces mots de Sacrifice, Im+ molation, Oblation, & Victime, en la celebration de la Cene de nostre Seigneur. Or ceste maniere de parler monstre assez ce que les Peres ont tenu. D'autant que s'ils n'eusset tenu l'Eucharistie que pour simple Sacremét, & non pour Sacrifice, comme iugent les Caluinistes, ils n'auroient point parlé autremét du Baptesme, que de l'Eucharistic: Toutesfois ils n'appellent iamais les Baptesme, ny Sacrifice, ny Hoftie, ny Victime: & ne disent auffi sacri+ fier, ou immoler pour baptisers Voicy donc que respondet les Catholiques : que ce qui est offert & consacré par le Prestre, est vray sacrifice & oblation : Et que nostre Seigneur estiournellement immolé au S. Sacrement de l'Autel, par la confectation, & par la representation de la mort sanglante qu'il a loufferte vne fois. Non toutesfois G vi

S. Am. brosje.

CONSTANCE 60 qu'il soit réellement occis par cette Conside de representative immolation, maisy est celebrée & solemnisée la memoire du vray & parfai& sacrifice qu'il a vne fois offert en la Croix. Pourquoy dit S. Ambroise en l'epistreaux Hebrieux : En Lesus Christ a esté vne fois offerte l'hostie puisfante à salut. Nons donc, quoy ?ne l'offrons-nous pas tous les jours, combien que nous l'offrons tous les. ioursnous ne le faisons qu'à la commemoration de sa Mort. Et ce n'est qu'vne hoftie, non plusieurs. Caril n'y apoint plusieurs lesus Christs. Nostre Seigneur a donc offert l'Ho-Ane, laquelle nous offrons aussi maintenant. Il s'ensuit donc que ce qui se fait à l'Autel est vray Sacrifice, & se le doit nommer ainsi : si nous voulons parler auce toute l'Eglife, & les Peres plus anciens, depuis le temps des Apostres, iusques au temps de S. Augustin. Lesquels le disoient offrir la mesme Hostie, que Iclus Christ a offerte en la Croix, par commemoration & repre-

CATHOLIQVE. fentation ; au regard du sacrificefanglant : squoir eft, d'autant que le facrifice de la Messe n'est pascruent & fanglant comme celuy de la Croix. Mais toutesfois réellement; au regard de la presence réelle du corps & du sang de Iesus. Christ, qui sont réellement sous les. especes du pain & du vin. Puis ; donc qu'il y a facrifice en l'Eglife, il y doit auoir par confequent Immolation, Sacrificature, ou Preftrife, & Autel. Partant sera nulle la conclusion de Caluin, tirée d'vne fausse proposition, qu'il n'y doit auoir ny Immolation, ny Prestrife, ny Autel, ... pource qu'il n'y a point de Sacrifice. Et l'eternité de la Prestrise de Iesus Christ ne lairra de demeurer tousiours selon l'ordre de Melchisedech, pour ceste commemoratiue & representatiue oblation du sacrifice de la Croix. Est-il ainfi, que representer le sacrifice de nostre Seigneur, ce soit l'attacher derechef à la Croix?Et les Prestres s'immolentils eux mesmes, pour ofter à Iesus

CONSTANCE 61, Chrift la Prestrise eternelle ? Icy Caluin replique, que nous n'auons que faire d'oblation, puis que la re! mission de nos pechez nous est ac, quife, par le vray sacrifice de nostre Seigneur. Mais par ceste mesmeraison il pourroit aussi dire, que toute la Religion & le service de Dicu font en vain : & que le Baptesme aussine noussert de rien. Vray argument d'Epicure, & indigne de Chrestien. Car la remission des pechez, &le salut ne sont acquis que pour ceux qui croyent en Dieu & font ces commandemens: non pour ceux qui diront, qu'auons-nous à faire de seruir Dieu, ou faire de bonnesœuures, puis que par le seul sacrifice de nostre Seigneur nous auons la remission de nos pechez, & la vie eternelle.

Melanchshon. Melanchthon, aucc tous les faints Peres, reçoit le nom de Sacrifice: & parle ainfi en son Apologie pour la confession d'Auxbourg. Nous n'ignorons pas que la Messe a esté appellée des Peres Sacrifice: & accorCATHOLIQVE. dé, qu'elle est sacrifice Eucharissis que, c'est à dire d'action de graces, mais non sacrifice propitiatoire. Le sieur du Plessis, tres-affection- du Piessis.

né & iuré disciple de Caluin, & de singuliere authorité entre les Caluinistes y passe plus outre, & en parle La Misse plus clairement liure 1. chap. 1. de est sacrel'institution de l'Eucharistie, disant: ment, & que la Cene est en partie Sacre-Sacrefice. ment, en partie sacrifice : Sacrement, en ce que Dieu nous y presente le pain, & la coupe, signes vifibles, & neantmoins exhibitifs d'vne grace inuisible : & sacrifice en ce qu'en la sain ce Cene nous rendons graces à Dieu de cette grande deliurance que nous receuons de la seruitude, & peine du peché : En quoy (dit-il) c'est veritablement vn fa+ crifice Eucharistique, ou d'action de graces. Mais (dit-il encore ) la Cene tient aussi du facrifice propitiatoire, entant que nous y celebrons la memoire du vray facrifice que le Seigneur a offert en la Croix. Et nous represente aux yeux la pro-

CONSTANCE 64: pitiation faite pour no enuers Dien fon Pere. Icy donc faudra conclurre par vn argument contraire à celuy de Caluin, que puis qu'il y a vn facrifice en l'Eglise, 11 y doit aussi auoir Immolation, Sacrificature, ou Prestrife, & Antel.

# Des differences des Sacrifices.

### CHAP. VII.

OVT Sacrificateur, ce dit S. Paul aux Heb. chap. 8. 55 cft stably pour offrir dons. & hofties. Et eft necessaire qu'il ayt quelque chose pour l'oblation: d'où l'Apostre conclud, que Iesus Christ ne pouuoit estre vrayement dit Sacrificateur, s'il n'eust eu la victime pour offrir. Aussi en la Genese 22, chap. Isaac disoit à son pere, Voicy S: August le feu & le bois, où est la victime de dib so cor l'holocauste ? Sous la loy, dit S. Au-Fauft. d' gustin, estoient offerts à Dieu sacrifices de bestail, par la main des Sacrificateurs : Et ainsi estoit le peuple exercé en la Prophetie du facri-

CATHOLIQVE. 65 fice que Iesus Christ deuoit faire de loy-melme en la Croix. Il s'est donc S. Angust: offert à Dieuson Pere en hostie de au liure de bonne odeur, pour accomplir les la Foy, an Propheties & la Loy. Et nous main- disconum. tenant, sous les especes du pain & du vin, faisons aussi oblation du corps & du sang de nostre Seigneur! celebrons la memoire de la mort, & main & comunions à sa chair & à son sang. 10000

Toutesfois Caluin ofe dire, que Objettion le Seigneur ne nous a point laisse de Calum. d'Antel, pour immoler, ou sacrifier dessus: mais qu'il nous a seulement donné vne table pour manger sur icelle : & institué des ministres pour distribuer la viande sacree, non pour lacrifier. Neantmoins en son Institution liu. 4. chap. 18. il est contraint d'aduouer que les Peres Grees. plus anciens des la naissance de l'Eglise, ont communément vse de Bower, ces mots, Su'oja reorzoga, reverne c'est à dire, facrifice & oblation. Saince Ignace parle conjointement S.Ignate. d'offrir, faire le sacrifice, & celebrer le banquet de nostre Seigneur.

Tertulien. fait. Tertulien parle de baptiler & MIHS.

66

ene.

fr.

Seigneur ordonna fes Apostres, Preftres, & Sacrificateurs, pour offritle s. Hierof Sacrifice. Sainct Hierofine dit, que la charge d'offrir le sacrifice est seulement des Prestres, ou Sacrifica-S. André. teurs. Sain& André parle d'offrir à l'Autel l'Agneau sans macule. S. S. Ambrois Ambroise dit, que Iesus Christ est immolé par nostre sacrifice, & que nostre Seigneur a offert l'hostie, laquelle nous offrons aussi mainte, nant: Et n'est qu'vne hostie, non plusieurs, car il n'y a pas plusieurs Chrifts.

CONSTANCE.

fiens en l'oblation & communion

- du corps de Iesus Christ, celebrent

la memoire du Sacrifice desia par-

offrir : Epiphanius dit, que noftre

S. Angust. Sainet Augustin dit que les Chrei

S. Chryfefome.

Sainct Chrysoftome dit, que nostre Seigneur a commandé de l'offrir, luy-mesme au lieu de victimes. Desquels tesmoignages les lieux ont esté fidelement cottez au chapitre precedent. Et se peut voir pariceux, que les sainces Peres ont

CATHOLIQVE. rapporté l'Eucharistie à autre chose qu'auboire & aumanger: A sçauoir ausacrifice, & oblation du corps & du sang de nostre Seigneur, sous lesespeces du pain & du vin. Nous lairrons donc Caluin tout seul en sa particuliere fantasie, non affisteny appuye d'aucun des Peres. Et desta delaisse & abandonné du plus docte de ses disciples qui soit aujourd'hui: Voyez an à sçauoir du sieur du Plesse. Et di- chap. precedent. rons icy des especes, & differences des facrifices.

Le sacrifice est à raison de la matiere, diuisé en trois especes, Victi-Victime, aus me, ou Hoftie, Immolation, & Libation. La victime estoit seulement debestail, brebis, chéures, bœufs, pigeons, tourterelles, & passereaux: Et en a csté prins le nom du Latin vincere, vaincre: comme hoftie a efté dit du Latin h. stis, ennemy. D'autant que les facrifices se faisoient principalement, ou pour obtenir la victoire des ennemis, ou pour rendre graces à Dieu, d'icelle obtenuë. Ainsi l'escrit Quide, au premier des

#### CONSTANCE Faftes:

Hostibus à victis, bastianomen habet. L'hostie a prins fon nom des ennemis vaincus.

Immolation.

68

Immolation eftoit proprement le sacrifice, qui se faisoit de choses sans ame, & arides, comme de farine, de pain, de sel, d'encens, deriue du Latin mola, ou du verbe molere, mouldre. Combien que l'vlage a depuis estenduce mot d'Immoler à toute sorte de sacrifice : disant generalement Immoler, en mesme significa-Dibation. tion que sacrifier. Libation estoit le facrifice des choses sans ame, qui estoientliquides comme du vin, de l'eau, & de l'huile.

Sacrifice.

Le sacrifice est derechef diuiséen trois especes à raison de sa forme, & de sa fin, sçauoir en holocauste, hofie pour le peché, & hostie pacifi-

Holocan-Se.

L'holocauste estoit seulement offert pour la reuerence de la Majeste diuine: Il eftoit entierement brulle, & mesmes les cendres d'iceluy euoporées, pour signifier que tout ce

CATHOLIQVE. 69 que nous auons est de Dieu. La vi-Etime demeuroit bruflant fur l'Autel, toute la nuict iusqu'au matin: puis les cendres en eftoient transportées hors de l'enceinte du Tabernacle, en vn lieu net, où elles estoiet confumées, tant qu'il n'en restast rien, qui ne fust euaporé. Il y auoit de deux sortes d'holocauste, l'vn appelle solide, & l'autre pacifique, ou d'action de graces. Pour le solide Holocaufte holocauste, le corps de la victime solide. estoit de coupé tout en pieces, icelles semées de sel, & miles sur l'Autel ardant : seulement le dos estoit reserué, pour le droit des Sacrificateurs.

Maispour l'holocauste d'action Holocanste de graces le parfum n'estoit fait que d'action de de la teste, de la graisse, des entrail-graces. les, du foye, & de tout ce qui y est attaché, des roignos, & de la queue. La poictrine, & la cuise droite, eftoient pour le droit du Sacrificateur. Du reste, ils banquetoient, & faisoient festin par deux iours Ce qui se trouuoit de demeurant au

70 CONSTANCE troisiesme iour, il estoit brussé au feu, & n'estoit loysible d'en manger.

Lefacrifice pour le peché, autrement appellé propitiatoire, le failoit aucc melmes ceremonies, finon que la viande de la victime deuoit eftre toute mangée autour de fon oblation; n'eftant loifible d'en rien garder au lendemain : comme il eftoit femblablement ordonné de l'holocaufte folide.

Ceux qui n'auoient pas moyen, d'offrir de grandes victimes, ils offroient deux pigeons, ou deux tourterelles, dont l'vne estoit faite holocauste, l'autre estoit pour le droict des Sacrificateurs. Et si on n'auoit ny tourterelles, ny pigeons, on apportoit pour le peché la dixiesse partie d'Epha, de fleur de farine de froment, le Sacrificateur en prenoit vne poignée, & en faisoit parfum à l'Autel : Ainsi l'homme estoit reconcilie à Dieu, & son peché luy estoit pardonné.

On offroit auffi en sa crifice par

CATHOLIQUE. 71 feu, pure farine de froment, auec Oblarion huile, & encens: le Sacrificateur en enfacrifice, prenoit vne poignée, & en failoit parfú au Seigneur. On facrifioit des gafteaux ou tourteaux de fleur de farine, fans leuain, & des bugnets. On en apportoit l'offerte au Seigneur, & le Sacrificateur la prefentoit, & en failoit parfum fur l'Autel. Ce qui reftoit du facrifice eftoit du droict d'Aron, & de fesfils.

Chacun Sacrificateur faisoit tous I seph. lim. les iours oblation à Dieu en facrifi-3. ce par feu, d'vn assaron de fleur de farine, pestrie en huyle, & bien peu cuitte: à sçauoir la moitié d'vn assaron au matin, & l'autre moitié au foir.

Icy se recognoift l'ignorance de ceux, les quels pour verifier que l'Eucharistie n'est point facrifice, alleguent pour argument, que le facrifice ne peut estre sans sang. Tous les iours continuellement estoient offerts deux agneaux : au matin l'vn, & entre les deux vespres l'autre. Ensemble estoit offerte cer-

Lenit.ch.s.

CONSTANCE 72 taine quantité de fleur de farine. d'huyle, & de vin, pour en estre fait parfum, en holocauste au Seigneur. Et c'estoit le sacrifice continuel, pour le peuple. Chacun iour de Sabath estoiet offerts deux agneaux au matin, & autant au vespre : auec deux dixielme de fleur de farine pestrie en huyle : & certaine quantité de vin pour aspersion. A la InPasque. Pasque, qui estoit le 14. jour du mois de Mars, premier mois, outre l'holocauste ou facrifice continuel, estoient offerts en holocauste deux bouucaux, vn mouton, & sept agneaux, & vn bouc pour le peché, auec la farine pestrie à l'huyle, suiuant l'ordonnance de Dieu. Et d'abondant, outre les sacrifices publiques du matin, & du soir estoit immolé vn agneau, par chacune famille, entre les deux vespres, c'eft à dire, entre l'oblation du soir, & le Soleil couché. Duquel agneauils receuoient le sang dans vn bassin: trempoient en iceluy vn bouquet d'hysope & en arrousoient les surfounds

CATHOLIQVE. seuils & les deux posteaux de l'ennée de leurs maisons, où ils deuoient manger l'agneau. Lequelils Ceremonemangeoient que rosty auecher- nies de la besameres, & pain sans leuain. N'en Pasque. deuoit estre reservée aucune chose au lendemain: & en estoit le reste brusse au feu. Les Iuifs le mangeoient, comme tous prests à se mettre en chemin, leur baston en main, & leurs robbes retroussées: C'estoit la Pasque du Seigneur, laquelle estoit celebrée sur la nuict, au mois de Mars: pource qu'en ce mois le Seigneur sortit de nuict, son peuple hors de l'Egypte, l'en faisant partir en haste. Vsoient en icelle, d'herbes ameres, & de pain sans leuain, autrement appellé, pain de misere, & d'affliction, en memoire de la peine que le peuple d'Israël auoit soufferte, à l'entour de la mer rouge, apres leur deliurance de la seruitude Egyptienne. Car ils furent Deuteron. reduits à telle extremité en ce lieu- 16. là, que par l'espace de trentejours ils n eurent autre chose pour se sub-

La fefte des pains lans lestain.

de la Cene.

chap.8.

CONSTANCE 74 stanter, que des tourteaux de farine destrempée, cuits à demy, & sans leuain. Pourquoy depuis le jour de la Pasque, qui estoit le 14. du mois iusqu'au 21. il n'estoit loisible detenir ny mager autre pain que du pain sans leuain. Et appelloient ceste solénité, la feste des pains sans leuain. Nostre Seigneur lacrifia l'agneau, & fit la ceremonie de la Pasque auec ses Disciples, suiuant l'ordonnance de Dieu, & la façon vsitée des Iuis: y obseruant tout ce qui estoit ordonné par la Loy: Premierement le Institution diffusion diffusion de la constitución distribution du pain & de la coupe de main en main apres le souper. Ce pain de distribution estoit vne piece de pain commun sans leuain, mise en reserue sous la nappe, par le pere defamille : lequel il prenoit à Ia fin du souper, le rompoit, en baillant vn morçeau, à chacun de la maison, & leur disoit : Cecy est le Paul Fapain de misere, que nos peres ont gins (ur le mangé en Egypte: qui a faim qu'il Deuteron. vienne, & mange, qui en a beloin,

CATHOLIQVE. 75 qu'il vienne, & face la Pasque. Fai- Cassander soit semblablement distribution de en ses Li. la coupe à chacun, pour en gouster. turgies. Ce qui se faisoit, pour representer la necessité extrême que les peres sosses sousses auoient soufferte aupres de la Mer rouge, où ils ne trouuoient chose quelconque pour les substanter, ny àmanger, ny à boire. Pourquoy ils furent contraints de dispéser ainfile pain, & le boire entr'eux : & se fub- losephe stanter de fort petite nourriture, aux antiz. seulement de farine destrempée, & Indaigues. vn peu affermie au feu, sans leuain. Nostre Seigneur aussi deuant que rompre, & distribuer le pain, & la coupe, prononça les prieres de benediction, & d'action de gracesaccoustumées, & ordinaires : A sçauoir, Benit sois-tu, Seigneur nostre Paul. Fag. Dieu, Roy du siecle, qui nous as sur le Deu. Scaliger de sanctifiez, & ordonné par tes com- Emendat. mandemens, que nous mangions les pains sans leuain, &c. Et pour la coupe autres semblables benedictions, sans y rien changer de ce qui eltoit accoustume, & ordonne. Si-DI

76 CONSTANCE non, qu'au lieu de dire, Cecy est le pain de misere: Il se mist à dire, Cecy est mon corps, qui est rompu pour vous, mangez-le: Et de la coupe, Cecy est mon sang, beuuez-en tous: Faictes cecy en memoire de moy. Et ainsi institua sa saincte Cene, nous laissant son corps à manger au lieu de l'Agneau Paschal, & son sang à boire. Et au lieu du sacrifice de l'Agneau, nous laissant vn vray & réel sacrifice de son precieux corps & sang, sous les especes de pain & de vin, en representation & memoire du sacrifice de la Croix, jusques à ce qu'ilvienne : Sacrifice du nouueau Testament, non seulement d'action de graces, mais aussi Cene, facrifice propropitiatoire, comme il a esté depitiaroire. monstré cy-deuant. Au lieu de vi-Etimes il estoit ordonne en la Loy Leutique ancienne, d'immoler la dixiesme partie d'Epha, de fleur de froment, dont estoit fait parfu à l'Autel, pour sacrifice propitiatoire. Et en la loy flemr de fa. Euangelique, nous faisons oblation & facrifice à l'Autel, du corps & du

Sacrifice

propitia-

soire de

FIRE.

CATHOLIQVE. 77 sang de nostre Seigneur, sous les especes du pain & du vin. Le sain & Esprit est le feu, par lequel en est fait le parfum d'agreable odeur au Seigneur. Pour la fin, le Seigneur Paul. Fachanta aussi auec ses Disciples le gius. Cantique accoustumé : A sçauoir scauger. le 114. Pseaume, Quand Israël sor- Cassantit d'Egypte,&c.

# Le la Veneration du Sacrement de l'Autel.

## CHAP. VIII.



L fauticy aller au deuant d'vne obiection bien fort commune, & que les Caluinistes mettent volontiers

en jeu. Carils disent que c'eftidolatrer, de monstrer le corps & le sang de Iesus Christ par le Prestre à l'Autel, pour estre adoré du peuple. Appellans artolatrie, ceste adoration Artolatrie. de pain. A quoy l'on peut respon- $D_{11}$ 

Artola-STES.

78

CONSTANCE dre en trois mots, qu'ils auroient quelque raison si ainsi estoit, que ce ne fust que du pain & du vin, quele manger & le boire de l'Eucharistie, commeils le croyent. Maisnostre Seigneur nous a declaré que c'est son corps, & son sang, si expresse. ment, que sans impieté, il ne se peut croire autrement. Donc les Catholiques adorent le corps de Iesus Chrift, & non pas du pain, pourquoy ils ne peuuent estre appellez, artolatres; ou adorateurs de pain. Que si les Caluinistes craignent encor d'idolatrer, en adorant le corps de nostre Seigneur : On respond que c'est vneignorante crainte, de douter que la diuinité du Fils de Dieu, soit esloignée de là, où il a voulu estre son corps. Et est-il vray scrablable, qu'vn Chrestien puisse dire, que le corps de Iesus Christ obiection soit indigne d'adoration ? Icy relde Caluin. pond Caluin, que Iesus Christ doit bien estre adoré, mais là où il veut qu'on l'adore, à sçauoir au Ciet, où il est. Et adjouste, que lesus Christ

CATHOLIQVE. 79n'est point en l'Eucharistie pour y estre adore, mais pour y estre mage seulement. Nostre Seigneur ayant. dit luy-mesme, Prenez & man. gez, non pas, Prenez & adorez.

Ceste objection est friuole, & in- Replique. digne de response : Pource que nostre Seigneur doit estre adoré par tout où il est, & où il luy plaist de se communiquer à nous. Puis donc. qu'il est en l'Eucharistie, nous l'y deuons adorer, ainsi comme nous l'adorons au Ciel, où il est aussi : Car nous ne l'adorons pas, pource qu'il est au Ciel, mais pource qu'il est. Dieu. Lors qu'il marchoit en ce monde, il alloit & venoit, non pour estre adoré, mais pour enseigner: & toutesfois il estoit adore par tout. Quesien l'institution de la saincte Cene, n'a point esté adjousté le commandement d'adorer : Il a esté fait ainsi, pource qu'il n'estoit pas. croyable, que iamais il y cust Chrestien, qui peust douter que le corps de lesus Christ ne fust digne d'adotation: Et pour cela l'Eglise l'a tous-D inj

S. Bafile

80

CONSTANCE

joursadoré, d'autant qu'il p'a point

esté defendu de le faire. Il est donc

monstré du Prestre à l'Autel, &

esseué pour estre veu de tout le peu-

ple à ceste fin. Il a esté verifié cy.

dessur, que le pain de l'Eucharistic,

est vrayement le corps de nostre

Seigneur : L'eslevation & adora.

tion d'iceluy a esté aussi de mesme

vsitée en la primitiue Eglise. Saind

Basile l'a ainsi tesmoigné au liure

De spiritu, chap. 27. Les paroles

d'inuocation, dit il, quand on

monstre le pain de l'Eucharistie, &

le Calice de benediction, qui est

celuy des Saincts qui nous les ayt

laisses par escrit ? Saince Anastale

Patriarche. fome.

Je.

s. Anasta homilie Desynaxi: Le Prestre, apres auoir sanctifié le saince Sacrifice non sanglant, esseue le pain de vie & le monstre au peuple. Germain Patriarche l'appelle, Ef-Germain leuation du saince corps. Juors 78 ayis abuan. Saince Iean Chrylos Chryse ftome, homilie 61. au peuple d'Antioche : Sites vestemens sont nets, adore & communie. Il parle de

CATHOLIQUE. SI mesme en l'homilie 83. sur S. Matthieu: Et homilie 24. fur la 1. aux Corinthiens. Sainet Augustin fur S. Augus le Pleaume 98. Nul ne mange cette stin. chair, s'il ne l'a premierement adoree. Voyez encore son 1. Sermon sur le Plalme 21. & l'epistre 118. chap. 3.

De l'inuocation des SainEts.

#### CHAP. IX.



ES Caluinistes objectent dauantage, quatre choses. aux Catholiques qu'ils disent estre du tout con-

treuenantes à la parole de Dieu: L'inuocation des Sainces, les Images, la Prierenon entendue, & la priere pour les morts, fondée sur l'opinion du Purgatoure: desquelles ie traiteray particulierement de chacune, selon ce mesme ordre que ie les viens de proposer. Les Saincts ne sont point inuoquez en l'Eglise, pour leur attribuer les qua-

Ic/us-E vray Mediatest.

CONSTANCE 82 litez appartenantes à la Dininité: pour leur dire, qu'ils ayent pitié de nous, qu'ils nous pardonnent nos. pechez, qu'ils nous donnent la vie eternelle, & ainsi despendre de leur misericorde. Encore moins leur disons nous, ton regne aduienne, ta volonte soit faicte en la terre comme au ciel. Seulement, nous les prions de prier Dieu pour nous. Ils ne sont pas donc adorez, comme Dieu: & l'honneur de Dieu ne leur est pas attribué. Et Iesus Christ n'est Chrift sent pas moins pour cela seul & vray Mediateur entre Dieu &cnous. Quoy ? fi nous prions les vns pour les autres, oftons nous pourtantà IcsusChrift sa qualité de mediateur? Et si nous prions nostre prochain qu'il prie pour nous, l'adorons-nous pour cela : ou luy attribuons nous l'honneur qui n'est deu qu'à Dieu? Et quelle impicté est-ce aux Catholiques, de croire que les Sain & sont vinans auec Dieu, & voyent faced 1. Con 13 face, & à descouvert, les choses que pous ne voyoasicy que par myste-

CATHOLIQVE. 83 res? Qu'ils viuent, & font mieux viuans qu'ils n'estoient en ce monde. Ausquels s'il reste quelque sentimét ou cognoissance, ce doit estre vn zele extreme de la gloire, & du regne de Dieu, & la charitable affection. qu'ils ont tousiours eue enuers leur prochain. Que s'il est ainsi, comme nous le deuons croire, ce n'est non plus idolatrer de les priers qu'ils. prient pour nous, que de prier nostre prochain qu'il le face. Car de s'imaginer que les bié-heureux, que Dieu a reçeus en sa gloire soient rauis d'eux, &, comme en extale, à la seule contemplation de cette grandeur de la Majesté Diuine, & gloire celeste, sans qu'il leur reste, autre discours de raison, ny memoire des choses passées, ny le soing du regne de Dieu, ny aucune affection de charité : il vaudroit autant dire, qu'ils ne fussent plus, ou qu'ils fufsent deuenus souches. Toutesfoisils doiuent estre en vn estat, de beaucoup plus grande perfection qu'ils n'estoient en ce mode, d'intelligen-D vj.

84 CONSTANCE ce,& de cognoissance.Neantmoins vous les croyez si stupides, que disciples du Fils de Dieu, qu'ils sont encore, ils ne puissent apprendreà son eschole d'aymer l'establissement de son regne, & la perfection de son Eglise, pour laquelle il s'est abjecté iusques à la vilité de nostre condition. Noftre Seigneur dit luymesme en saince Luc 15. chap. qu'il y aura grand' ioye au ciel, & deuant les Anges, pour vn pecheur repentant, & plus pour vn pecheur repentant, que pour quatre-vingts. dix neuf iustes, qui n'ont besoin de repentance. En Zacharie 1. chap. l'Ange du Seigneur prie, disant: O Seigneur des armées, iusqu'à quand seras-tu sans faire mercy à Ierusalem, & aux villes de Iuda, contre lesquelles tu as esté courrouce il y a ja septante ans? Et en fain & Mathieu 22. En sain & Marc 12. En faince Luc 20. Nostre Scigneur dit encore, que apres cette vie, & la refurrection, les fideles viuront la vie des Anges, & seront

CATHOLIQVE. 85 semblables aux Anges. Si donc les Les Saints Saincts viuent au ciel, pareils aux viuent au Anges, pourquoy n'auront-ils cette des Anges. mesme affectio de resiouissance sur nostre couersion & aussi l'affection de prier pour nous? Carauroient-ils oublie la saince doctrine, qu'ils ont autresfois icy reçeue soubs la discipline de Iesus Christ ? Nous prions donc les Sainets de prier Dieu pour nous, comme nous prierions nostre prochain de le faire: s. Ence. Carnous auons ce commandement de prier les vns pour les autres.

La confession d'Auxbourg 21.ar-La confession d'Auxbourg 21.article, dit touchant la veneration des Saincts, qu'il est bon d'en proposer la memoire en l'Eglise pour conla memoire en l'Eglise pour condes saints. fermer nostre foy à leur exemple, pour imiter leur foy, & bonnes œuures, pour rendre graces à Dieu de ce qu'en ses Saincts il nous a monstré tant d'effects de saincts monstré tant d'effects de saincts, & chanter leurs louanges, de ce que religieusemét ils ont vsé des graces de Dieu à

#### S. Luca

8.65 CONSTANCE honorer son Eglise. Pour ces causes a esté de tout temps obseruée en la primitiue Eglise la veneration des Sainces. Desquels il estoit fait memoire au Sacrement de l'Autel, & estoient bastis des temples sous leur nom, pour en mieux celebrer la mes August. moire. Voyez S. Augustin, traiche 84. sur S. Ican, & sermon 27. des paroles de l'Apostre. Et au 1. liure de la Cité de Dieu, chap. 1. les lieux des Martyrs, & les Téples des Apo. Atres le tesmoignent. Encore 8. liure de la Cité de Dieu, chap. 27. Ce n'est pas aux Martyrs que nous faisons nos temples, & nos sacrifices. Qui a iamais ouy dire au Prestre à l'Autel, ie t'offre ce sacrifice, Pierre, Paul ou Cyprien, quand on fait le sacrisice en leur memoire: & 20. liure contre Faustus, chap. 21. Combien que nous faisons des Autels sous le nom, & en la memoire des Saincts, Ce n'est toutes fois à eux que nous les faisons. Car ce qui est offert, est offert à Dieu, & non à eux. Et au liure du soing pour les morts,

CATHOLIQVE. 87chap. 1. Il fait mention du Temple de S. Felix. Voylà quant à la veneration des Sain ets, laquelle ne peut nullement estre contredite. Et les Lutherains la recognoilsent & la reçoiuent. De l'inuocation d'iceux, elle se fait en deux sortes, en l'Eglise en leur adressant nostre priere à eux-mesmes, Comme quand nous Innocarion des Saints. disons, fain & Pierre prie pour nous: Ou en priant Dieu, qu'il luy plaise de nous ayder, faisans les Sainces priere pour nous, S. Cyrille. cate- s. Cyrille. chese s. Quand nous offrons ce sacrifice, nous faisons mention de ceux qui se sont endormis deuant nous, des Patriarches, Prophetes. Apostres & Martyrs, à fin qu'eux prians pour nous, Dieu reçoiue nos prieres. Au s. chap. de l'Apocalypse sont descrits 24. Anciens portans. des phioles pleines de senteurs, que S. Iean luy-mesme dit estre, les orailons des Sainces. Il appert donc allez que les Saincts prient pour nous, & qu'ils peuvent estre inuoquez: non pas pour leur offrir le

88

des SainAs.

Siss.

Sacrifice, ou leur consacrer des Temples, & des Autels, qui seroit vne vraye & pure idolatrie, mais seulement pour les prier, de prier Kemnipour nous. Kemnitius toutesfois allegue au contraire, le 10. chap.du 22. liure de la Cité, où il est dit, que les Saincts sont nommez par le Prestre, en la celebration de la saincte Cene, mais nullement inuoquez. A quoy ie ne veux faire autre refponse, sinon de proposer le texte mesme, pour monstrer la tromperie de Kemnitius. Nous immolons le facrifice à vn seul, Dieu des Martyrs, & nostre: auquel sacrifice, combien que les Saincts y soient nommez par ordre, ils n'y sont pas toutesfois inuoquez par le Prestre, qui sacrifie. Car c'est à Dieu, non à eux qu'il sacrifie; combien que le sacrifice se fait, en celebrant la memoire. des Saincts. Ie mettray icy quelques oraisons pour exemple, à fin que vous cognoissiez mieux, quelle est entre les Catholiques, l'inuocation

title group at at

CONSTANCE

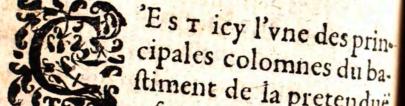
CATHOLIQVE. 89 Le iour de S. André à la Mes- Formes de se ils disent cette-cy, Seigneur, prieres aux saincti. nous supplios ta Majeste que comme sainct Andre ton Apostre a enseigne & regy ton Eglise, qu'ainsi maintenant il ne cesse de te prier pour nous, par nostre Seigneur Iesus-Chrift, qui vit & regne auec toy, Dieu eternellement.

Le iour de la Conception : Dieu de misericorde indicible, qui as par le moyen de la bien-heureuse Vierge Marie purifié les immondices de la premiere femme, nouste prions de nous faire la grace, que nous honorions dignement la solemnité de sa Conception, laquelle a conceu Vierge ton Fils vnique, & a enfante N. S. Iesus-Christ, qui vit auec toy, &c. Voylà la forme de prier les Saincts, par vne seulette oraison, ou deux semblables tout au plus. N'estant tout le reste de la Messe que sainctes prieres à Dieu. Nonobstant que l'on appelle communement, la Messe de S. André, de nostre-Dame, & ainsi des autres.

20 CONSTANCE Les Profes, & les Hymnes, ce n'el qu'vn carme des plus notable actions de la vie des Saincts : Et sur la fin vne priere à Dieu, qu'il nous face la grace, comme à eux, de viure felon ses Commandemens, & imiter leurs belles actions.

Des Images.

Снар. Х.



Erreur

Cipales colomnes du baftiment de la pretenduë reformation: A laquelle, l'opinion. par simplicité, se sont aheurtées les consciences de plusieurs, qui ont pensé que les Images n'estoient tenus en l'Eglise à autre fin, que pour les adorer. A cause dequoy ils ont esté destournez du chemin de leurs Peres, battu par la suitte de tant de siecles, à l'erreur des pețits sentiers, tracez de peu d'années. Car ils sere-

CATHOLIQUE. 91 resentoient la defense expresse que Dieu a faict des Images, ou Idoles, Exod. 20. en la Loy : & se resolucient en euxmesmes, que cette Religion ne pouuoit estre agreable à Dieu, qui estoit si contraire à ses Commandemens. Premierement, ils ont mal presupposé que les Catholiques adorét les Images : car il n'y eur jamais si grossier entre les Catholiques, qui tint pour son Dieu, vne statuë, ou vne peinture. Nous vous disons donc, que nous n'adorons point les Images, ny les peintures qui sont en nos Temples: Vousinfistez au contraire, & nous voulez persuader que vous cognoissez mieux que nousmesmes les pensées de nostre cœur: Mais si ie vous disois que vous creussiez autre chose que ce que vous. croyez, ne me tiendriez-vous point. pour insensé?

Aux grandes sales, & longues ga- similituleries des Palais, la spatieuse gran-de. deur y seroit ennuyeuse, & de peu de grace sans images, & tableaux. On y met donc les statuës ou ima-

CONSTANCE 92 mentagreable : Et ne vous pouuez nant vne Croix, & prieray Dieu, tenir qu'à la veuë de leurs images, sans toutesfois m'adresser ny à la vous ne rememoriez en vous mes. pierre, ny au bois, ny à la peinture, mes, vn bon nombre de leurs beaux mais seulement à Dieu, que i muogestes, & plus notables actions, que que : Et ie reuere ce lieu-la, comme n'admiriez leur vertu, & n'hono- ainct, pource que Dieu y est adoré. riez leur memoire : Et ce vous est Quesil y a de l'abus en cela, par la vne muette instruction, mais tres- simplicité de quelque ignorant de bonne, & de tres-grande vtilité. lapopulace, nous ne l'approuuons Et si aux vuides espaces des grands ny soustenons aucunement : Aussi Temples que les Catholiques ont pour receuoir les grandes assemblées de l'Eglise, on met les Images des saincis personnages, qui ont combattu & sont morts pour la gloire de Dieu: pourquoy en sont troublées vos consciences ? Et plus, que des Cesars, que des Roys, des grands Princes, & autres illustres personnages des siecles passez, que voyez dans les Palais & grandes maisons ? Quand i'entre dans vn

CATHOLIQVE. ges, des rares & vertueux personna. remple, si ie m'y mets à genouils ges du passé, pour la memoire, non pour prier Dieu, le fais-ie à cause pas pour les adorer. Mais si vousy des Images ? le Temple est la maison Le Temple voyez vn Cefar, si vn Alexandre, la ce Dieu, & la maison de priere. Ie maison de memoire vous en est meruei leuse- memettray deuant vn Autel, & de- Dien. nescauriez-vous tant faire par vos sermons & predications, qu'il n'y ait encore beaucoup d'ignorans & de meschans parmy vous.

> Mais, direz-vous, Dieune veut point d'images en sa maison, pourquoy y en mettez-vous ? Tu nete feras Image taillée, ne semblance aucune, &c. Prenez la patience de Exode 10. voir, & bien comprendre le sens de ce Commandement. Dieu dist à son peuple : Ie suiston Dicu, tu n'auras

CONSTANCE 94 point d'autres Dieux en ma presen. ce. Et adjouste qu'il est ialoux, pource qu'il ne peut souffrir vne autre Deïté. Pour cela il defend de faire des Images, Idoles, ou semblances, dequoy que ce soit, pour les feruir, adorer, ou idolatrer. D'autant que l'idolatrie, estoit fort commune entre les voisins du peu. ple d'Israël: Et singulierement entre les Egyptiens, de la seruitude desquels, Dieu auoit retire son peuple. La raison est donc telle, Tune te feras point d'Idoles, ny d'Images, comme les Egyptiens idolatres. Pourquoy? pource que ie suis ton Dieu, & tu n'en dois point ausir d'autre. Ce n'est point donc à propos, que ce commandement est allegué, puis que les Catholiques ne recognoissent que Dieu seul : & ne Idoles, deft tiennent point d'idoles, ou d'imaà direlma- ges-dieux, dequoy Dieu puille estre ges- dieux. ialoux. Tels estoient les Dieux de Baal, Afta Baal, Aftaroth, & Dagon: Et ceux roth, Da- des Syriens, Sydoniens, Amorgon, idoles. rheens, Moabites, Ammonites, &

CATHOLIQVE. 95 utres peuples. Ausquels Dieux adonnerent les Israëlites, quittans feruice du Seigneur. Pourquoy Idolatrie sfurent liurez és mains des Phili- punie de tins, & Ammonites, & leurs ter- Dien. es affligées par l'espace de dix- 14g. 10. uict ans, & reduites en desolation. Et comme ils recoururent à Dieu, difans, nous auons peché cotre toy: Il leur dit, Ne vous ay-je point defa deliurez des mains de tous vos ennemis, lors que vous auez semblablement crie à moy? Et, toutesfois, vous m'auez laisse, pour seruir d'autres Dieux, allez, & inuoquez 1. des Rois vos Dieux, qu'ils vous deliurent. chap. 7. Samuel dit aux Israelites : Si de tout vostre cœur, vous retournez au Seigneur, oftez les autres Dieux dumilieu de vous, à sçauoir Baal, & Astaroth, preparez vos cœurs au Seigneur, & seruez à luy seul. Le peu-A. des Rois ple d'Israël fut aussi mis soubs la 17. main des Assyriens, pour son idolatrie, & pour s'estre adonné aux immondices des Idoles, que Dieu luy auoit defendues. Car ils s'estoient

Disters noms des peuples

98 CONSTANCE faict des statues, des Veaux d'or, & adoroient toute la Gendarmerie du ciel, delaissans Dieu, & ses Ordonnances. Pourquoy Dieu les ofta de deuant sa face, à fin qu'il ne les veist plus. Ils seruoient à la divination, & aux augures, & cofacroient leurs fils, & leurs filles par le feu. Les Babyloniens appelloient leur Dieu So-Idoles des coth-benoth : les Cutéens, Nergel: les Emathiens, Alima: les Heuæens, voisins des Nebahaz, & Tarthac : Les Sepharuaïmites, Adramelec, & Anamelec, lesquels Sepharuaimites sacrifioient leurs enfans par le feu. Voylà de quels Idoles, Images, ou semblances ce Commandement doibt estre entendu, ausquels Idoles l'adoration de Dieu est attribuée. Et ainsi les Catholiques, nonobstant leurs Images, ne lairront de chanter auec Dauid: Que tous ceux-là soient con-Pfeast. 96. fondus, qui adorent les choses grauées, & qui donnent gloire aux Idoles, & simulachres. Car le nom d'idole, fignifie proprement en l'Escriture, l'Image qui est tenuë, & adorée pour

CATHOLIQVE. 97 pour Dieu: Quels estoyent les Ido- Que c'eff les de Baal, Astaroth, & les autres que, luoie. cy-dessus declarez. Pourquoy les Hebrieux appelloyent les Idoles, Elim, & Auanim, de Elil, & Euen, c'est à dire proprement, feint, fauls, vain, & mensonger. Et les Grecs iswa, duquel mot la vraye signification, est des choses, qui ne sont qu'en apparence, & non à la verité. Comme les Dieux des Payens n'estoient que choses faulses & feintes.

Ainsi Platon rapporte ce mot, Insheétere. à sa vraye & naifue fignification: find house Eidana mepi mationos moinoduspos 78 dandes. C'est à dire, faisans plus d'estat des choses fausses, &qui ne sont point, que de la verité mesme. Les Catholiques aduoüent bien que les Idoles sont defendus en la loy, mais non les Images tels qu'ils les tiennent en l'Eglise.

L'art de peindre, grauer, & faire An de des Images est approuue de Dieu, peindre & en Exode 31. & 35. chap, graner. Où il est dit, qu'il donna son ef-

CONSTANCE 98 prit de sagesse, & de science, à Befeel, & Ooliad, pour grauer & inauenter toutes sortes d'artifices pour l'ornement du Tabernacle. Et au mesme Exode 25. les Images des Cherubins furent faites du commandement de Dieu sur l'Arche. Les Iuifs du temps de Iesus Christ, auoient l'Image de Cefar en leurs monnoyes : fainct Matth. 22. Ter-Tertulian, tulian, au liure de la Pudicité dit, L'image de Qu'és sacrez Calices de l'Eglise Catholique, Icsus Christ estoit peint, see Ielus Christ, gra- en forme de Pasteur, reportant à la lices en la Bergeric vne brebis sur ses espaules, primitive qui estoit esgaree. Sozomene liure 5. & Nicephore liure 10. escriuent Nicephore que du temps de Iulian l'Apostat, la statuë de Iesus Christ, fut mile dans le Temple par les Chrestiens.

Eufebe.

Eglife.

Eusebe, liure 3. & 4. dit qu'és Temples bastis par Constantin en la Palestine, il y a auoit grande multi-Damase. tude d'Images d'or & d'argent. Damasus en la vie de Syluestre escrit, que Constantin, au lieu où il fut baptisé, mist vn Agneau, de fin or:

CATHOLIQVE. 99 A la dextre d'iceluy vne Image d'argent, du Sauueur : A la senestre, vne autre Image d'argent, de fain & Jean Baptiste. Et en l'Eglise mesme de Latran, qu'il y mit les Images du Sauueur, des 12. Apostres, & de 4. Anges. En la Messe de saince Chry-s Chryfesoftome, traduite du Grec par Eraf- fome. me, il y a ainsi : Le Prestre se tournant vers l'Image de Iesus Christ, se met à dire, auec exclamation, &c. Euodius liure 2. des miracles de S. Enodius. Estienne escrit, qu'en l'Eglise, où les Reliques du S. estoient gardees, son Image y estoit aussi, pour laquelle voir, grand nombre de personnes y accouroient. Sainct Au-S. Augiso gustin liure 1. du consentement des sin. Euangelistes tesmoigne, que de son temps se voyoit en plusieurs lieux la peinture de Iesus Christ entre ses Apostres, S. Pierre, & S. Paul. Et dit le mesme, de l'histoire d'Abraham, liure 22. contre Faustus, chap. 7. Voyez dauantage l'oraison de Gregorius Nyssenus, sur Theodotus. L'acte 6. du 7. Synode : Et le 7 synode. E 11

CONSTANCE Concile de Rome, soubs Gregoire III. Auquel Concile se trouuerent enuiron mil Euclques : & y fut con. Icenoma- damnee l'heresie des Icomonaches, ches, here c'est à dire, de ceux qui faisoient la guerre aux Images. Icy allegue h sieur du Plessis, auec les autres qua-Concile E- tre reformants, le Concile Eliber. tin, chap. 36. Il a esté aduisé, qu'il libersin. n'y doit point auoir de peintures en l'Eglise, à fin que ce qui est adoré ne soit point aux parois. Maisil appert par ce mesme tesmoignage, qu'il y auoit des peintures parauant en l'Eglise primitiue, puis qu'elles CASE se trouuent mentionnées en ce Concile, qui n'estoit que simple prouincial, de 19. Euesques seulement; & n'a iamais esté confirmé. Puis il parle seulement des Images de ce qui est adoré, à sçauoir des personnes de la diuinité : car quelques-vns faisoient doute de reprefenter Dicu le Pere inuisible, & spirituel, par vne peinture visible & Gen. 3. & Corporelle. Toutesfois, d'autat Dieu s'apparut à Adam en forme corpo-.28.

100

CATHOLIQVE. IOT relle, cheminant au Iardin, & parlat comme vn homme, Genese 3. A Iacob appuye aubout de l'eschelle, saye? Gen. 28. A Ifaye chap. 6. A Michee, Michee 3. se seant sur son thrône, semblable avn Roy : A Daniel, 7. feant en son thrône, ayant son vestement blanc comme neige, & le ploil de fa teste, comme laine bien nette, & donnant le regne au Fils de l'homme. Et qu'aussi le Saince Esprit s'apparut en forme de colombe, Matth. 3. Et les Angesse sont monstrez souuent. en forme humaine : Pour cela l'Eglise a tousiours retenu les peintures & Images, se rapportans ainsi à l'Escriture. Les Lutherains extremément passionnez à la reformation, s'accordent touchant les Images, auec les Catholiques, & ne les ont iamais oftez de leurs Temples.

the state of the Bill

F ar success and

ないかんだう。しつ

3

102 CONSTANCE

De la Priere non entendué.

#### CHAP. XI.

rie, la priere qui se fait sans intelli-



A conscience de plufieurs a aussi esté esbranlée de cette difficulté, tenans pour pure mocque-

S. Paul, declaré.

gence. Et se sont fondez sur ce qui Passage de est dit par S. Paul en la Laux Corinthiens, chap. 14. L'homme fans sca. uoir, comment dira t'il Amen, sur labenediction, si elle n'est entenduë de luy ? Mais à celail ne faut autre response, finon ce qui est dit, en. suitte, en ce mesme chap. qu'il y a Denx fordeux sortes de prier, à sçauoir en tes de. esprit, & en intelligence. L'Apostre prier. approuue toutes les deux, & recommande d'apprendre les langues à Propheti- fin de prophetiser, c'est à dire, interser, que preter la langue des Prophetes, seft en S. pour instruire en l'Eglise. Et mes-Paul. Prier en mesprier non seulement en esprit, espris, & mais auffi en intelligence autant

CATHOLIQYE. 103 que faire se pourra. Car la langue to intelli-Prophetique, n'effoit pour lors gence. communément entendue entre les propheter luifs, non plus qu'au jourd'huy la ques langue Latine entre nous. Et neantmoins, la parole de Dieu n'estoir leuë en l'Eglise qu'en cette langue, & les Pleaumes n'estoient chantez qu'enicelle. Et iusques aujourd'huy: les luifs continuent cette melme Les Iniffs. vlance, de lire l'escriture, & chanter les louanges de Dieu entreux en leurs assemblees, combien qu'ils n'entendent point l'ancienne langue Hebraique. Les Grecs n'en- Les Grecs, tendent non plus la langue Grecque ancienne, & ne l'ont des lors bien entenduë : en laquelle toutesfois ils ont tousiours laissé les. sainctes Escritures, & les prieres de l'Eglise. Ainsi l'Eglise Romaine, a L'Eglise seulement vse de la langue Latine Romaine. au service de Dieu, nonobstant qu'elle n'est entendue que des sçauans. Et n'y a iamais eu debat en l'Eglise pour cela. Mesme les Lutherains, ont retenu la langue La-Einj

Auxbenrg.

Melanchshon.

CONSTANCE 104 tine, & ne l'ont point changee. Cafessien Ainsi fut-il arresté par la confession d'Auxbourg, article de la Messe. La Messe est retenue tres-reueremment entre nous, & y sont obseruces presques toutes les ceremonies vsitees, sinon qu'entre les Cantiques Latins, sont messez quelquesvns en Aleman, pour l'instruction du peuple. Et Melanchthon en son Apologie, pour ladite Confession d'Auxbourg ; nous retenons la langue Latine au seruice de Dieu, pour ceux qui l'entendent, ou qui l'apprennent : Mais nous y messons quelques Cantiques en Aleman, à fin que le peuple ayt dequoy apprendre, & estre edifie. Car pour chanter les louanges de Dieu, ou prier par les Prestres & Ministres de l'Eglise, en vne langue que vous n'entendez point, estes-vous pour cela empeschez de prier, selon voftre intelligence ? Plusieurs prient en esprit, sans intelligence, qui monstrent plus de zele, & deuotion que ceux qui prient en intelligen-

CATHOLIQVE. 105 ce. Et prier sans deuotion, ce n'est Prier sans pas prier, mais se mocquer. Vous denotion. dites que la deuotion des Catholiques n'est que superstition, & simplicite : Et moyie diray, que vost prieres fans deuotion, n'est qu'impiete. La simplicité deuotieuse est agreable à Dieu, & l'insolence indeuotieuse luy est detestable. La deuotion est la perfection de la piete, & des prieres : elle n'est iamais sans Foy. Car ceux qui ayment à priez Dieu, ils sont portez à ce desir, par l'esperance qu'ils ont d'estre exaucez de luy. Quand vous voyez les Catholiques attachez aux Eglises, pour vaquer incessamment aux prieres, vous estimez qu'ils sont ignorants; ou insensez! Où sera Absurdisés donc la science, ou la sagesse de : Dieu? Sera-ce à l'indeuotion? Toutesfoisil est certain que le desir de prier, ne nousvient iamais que du S. Paul. S. Esprit: Comme la Foy & asseurance de l'amour de Dieu, c'est vn don que nous auons de luy seul. Au contraire, là où il ny a point de zele EV

106 CONSTANCE de deuotion, vous pouuez conclure, que l'Esprit de Dieu n'y habite point. Que si vous objectez encore, la non-intelligence : le confesseray que plusieurs des Catholiques n'entendent veritablement la signification particuliere de chacun Imention mot, de leurs prieres, mais ils fçades prieres uent tres-bien neantmoins, que le nen enten but d'icelles n'est autre, finon que Dieu leur face la grace de viure se-Ion sa Loy, pour estre affranchis du peché & de la mort, & rendus participans de la vie celeste, au nom & par le merite de la mort, & passion, de Iesus Chrift son Fils. Et le sain& Esprit prie pour les Chrestiens, quand ils ne sçauent ce qu'il faut prier. Rom. chap. 8. Appellez-vous ignorance la fin de telles deuo; tions?

> Mais l'Eglife, & les Sainets Percs, ont juge qu'il estoit ainsi necessaire de tenir le seruice de Dieu, & sa Parole, sous les langues Latine, Grecque, & Hebraïque : lesquelles sont perpetuelles, jmmuables & non ja-

CATHOLIQVE. 107 " mais subjettes à changement.

Afin de conseruer par ce moyen immuablement le service de Dieu, tellement qu'il ne puisse iamais estre change, ny alteré. Comme sans doute, il se fut change, & se changeroit sous les langues vulgaires qui le changent & perdent en moins de rien. Et ainsi nous serions contrains de changer & rechanger sans cesse. en autre vulgaire les prieres de l'Eglise, non sans inconuenient de mille nouuelles opinions, sur la diuersité infinie des interpretations: qui 3 feroit vne confusion par trop grande en la religion & de trop pernicieuse consequence....

Pour cela les Apostres ne firent pastraduire en Ierusalem, ny en la Iudee, les Pseaumes, ny les elcrits des Prophetes, au vulgaire du pais, qui lors eftoit la langue Syriaque: ny les Saincts Peres Grecs, interpreter les prieres de l'Eglife, ny femblablement les Latins, en leurs langues communes, Italienne, Elpaguole, Françoise, Allemande, ou Evi

S. Past.

dues.

198 CONSTANCE Angloife. Estimants que, comme les prieres de l'Église sont eternelles, aussi doiuent-elles estre tenuës sous l'eternité des trois langues sus fus dites.

Toutesfois l'on peut faire diftinction de la priere publique, & particuliere : Et dire que la priere particuliere fe peut faire en intelligence, felon l'aduis de fain ct Paul, pour l'edification des confeiences, & inftruction particuliere d'yn chacun.

A quoy ie ne contreuiendray point, pourueu qu'elle foit conforme à la priere publique, dresse, & compose des propres termes de la parole de Dieu: Ou de ceux messes qui se trouuent aux prieres de l'Eglise. Car les Saincts Peres conduits du S. Esprit, tant Grecs, que Latins en ont ainsi vsé, ne recherchants en leurs prieres, autre eloquence que celle que le S. Esprit leur apprenoit par la Porole de Dieu. C'est pourquoy aussi ils l'ont, si expressement traduitte de mot à CATHOLIQVE. 109. mot, tant en Grec qu'en Latin, qu'ils semblent auoir fait scrupule d'en changer vne seule sylabe, ny mesme l'ordre des mots. Qui me fait croire, que toutes les prieres, qui ne sont selon cette forme des anciennes prieres Ecclessastiques, ne sont point dustyle duS. Esprit, quelque apparence de Sain ceté qu'elles puissence de Sain ceté qu'elles puisence de Sain c

En vain donc luy presenteronsnous la parole, & l'eloquence humaine. Pourquoy ie concluray que. non seulement les oraisons tant magnifiquement parees, & enrichies des ornements de Rhetorique, mais ny aussi les versions paraphrastiques des Pleaumes ne sont receuables en l'Eglise pour en faire le service de Dieu. D'autant que ce ne sont les vrais termes, & paroles du S. Esprit. Combien que la lecture des dites oraisons, & versions, ne doit estre reiertee pour l'vsage des des particuliers, & la meditation des choses Sainctes, ainsi diuersementtraittees.

Du Purgatoire & de l'Enfer.

### CHAP XIL

N tient communément entre les pretendus reformez, que le Purgatoire est vne inuention des Papes & des gens d'Eglise, pour fonder la priere pour les morts, d'où ils tirent beaucoup de gain, & de profit. Que aussi les Indulgences font fondees sur cela, & les Pardons, qui se vendoient argent comptant, pour les viuans, & les morts.

Et s'imaginent plusieurs, que les Indulgences, la Priere pour les morts, & le Purgatoire, sont naiz en mesme temps, enfans de l'auarice de nos Prelats. Mais pour les Indulgences, su quelques personnes particulieres y ont commis ceste CATHOLIQVE. III faute que d'en tirer de l'argent par auarice, & pour en faire gain, l'Eglise n'approuue nullement cela.

Du Purgatoire, les Peres l'ont tenu de toute anciennete, & n'est sans fondement es sain etes Escritures: ce qu'il me faut icy monstrer. Il est souuent parle en la parole de Dieu, d'vn feu eternel, de tourment, & de Fen Ins. mort : & d'vn feu purifiant, qui fernal. n'est point à la mort, mais à la vie, apres estre les ames purifices pariceluy. Du premier parle Isaye 30. De Isaye, de long-temps la gehenne est prepa- l'Enfer. ree, voire pour le Roy. Elle est profonde, & large, son bastiment est feu, & force bois : & le vent du Seigneur comme vn torrent de soulphre, qui allume. Saince Ican en, l'Apocalypse 20. Le Diable fut jetté en l'estang de feu, & de soulphre, làoù est la beste, & le faux La Brite Prophete, & ils y seront tourmen- & le faux tez jour & nuict à jamais. Saince Prophete. Matthieu 25. Le Fils de l'homme cstant sur le thrône de la gloire, prononcera ceste sentence, contre

CONSTANCE II2 Derniere ceux qui seront à sa senestre : Maudits, departez-vous de moy au feu fentence du Fils de eternel, qui est preparé au Diable, l'homme. & a ses Anges : & ainsi ils iront en tourment eternel; mais les iustes iront en la vie eternelle. Sainct Marc 9: Il vaut mieux entrer manchot en la vie, qu'auoir deux mains, & aller en la gehenne, au feu qui iamais me s'efteint : là où leur ver ne meurt point, & le feune s'esteint point. Le lieu où est ce feu eternel, est appellé gehenne en langue Hebraïque, c'est à dire valée de tristesse: & gehenne de feu, c'est à dire, ar-Gehenne. dante, à la façon des Hebrieux. C'est Enfer, ce lieu de tenebres externes, où il y Aby/me. a pleur & grincement de dents: Qui est aussi appellé abysme, & enfer: Gouffresous terre, de grandeur, largeur, & profondeur sans mesure; ainsi que l'on peut recueillir de la Parole de Dieu.

Diables du Demoniagne,

Les Diables, qui par le commandement de nostre Seigneur, sortirent du demoniaque, le prioyent qu'il ne les enuoyast point en l'a-

CATHOLIQVE. IIS bylme, c'eftà dire, aux tourmens. Le mot d'enfer est prins en mesme sens, en S. Luc 16. Où il est dit du mauuais Riche, qu'estant en enfer Le manés tourments, il voyoit de loing "aisRiche. Abrahama Abraham, & le Lazare au sein d'iceluy. Et comme il le prioit d'enuoyer Lazare mouiller fon doigt, & luy mettre fur sa langue : Il y a, dict Abraham, vn grand abysme entre vous, & nous, tellement que d'icy on ne peut passer à vous, ny de là icy. L'Enfer parantithese, est opo- Antithese le au Ciel, en S. Matthieu II. Toy, du Cieles Capernaum, qui asefté esleuée iuf- de l'Enfer. qu'au Ciel, tu seras rabaisse, iuf-Beze. ques en Enfer. En Isaye 14. où il est parledu Roy de Babylone. Tu as dit, Ic monteray au Ciel, & toutesfois tu serastire en Enfer, tout au fonds du lac, ou de la fosse. Et au Pleaume 138. Si ie monte au Ciel, tu yes, sie descens en Enser, tu y es aussi. L'Enfer est appelle des Hebrieux Scheol, & des Grecs a'dus, c'est à dire, lieu de tenebres, ou lieu lanslumiere, Platon au second de

CONSTANCE 114 la Republique dit, que nous rendrons compte de nos actios is a dou, en Enfer : Le mauuais Riche effoit, ir 70 don, en Enfer: Et lesus Christ, apres estre mis au Sepulchre, il def. cendit eis d'dou, en Enfer. Et ainsi par toute l'escriture, Scheol, & A'sns, ne sont mis que pour enfer. Et toutesfois le sieur de Beze, appuyé de la seule conjecture de son opinion, & sans exemple quelconque, donne à ces mots la signification de sepulchre, ainsi qu'il luy plaist. Les septantes Interpretes estoient Hebrieux de langue & de nation : leur version du vieil Testament, n'a pas esté contredite iulques au temps de lesus Christ : Les Apostres l'ont ratifice, & en ont vse: Tous les Peres auec S. Hierosmey ont confenty: Toutesfois ils n'ont iamais attribué au mot Scheel, la signification de sepulchre, ny de sepulture, mais ils l'ont tourné par tout adns, qui ne signifie, finon Enfer, en tous les Autheurs Grecs: lesquels disent, Tagos, pour sepul-

CATHOLIQYE. 115 chre, & dJns, pour enfer, ou la demeurance des Dieux infernaux, & des ames apres ceste vie, suiuant l'opinion des Payens. Les pretendus reformez, toutesfois, pour suuer ceste opinion que ces mots Scheol, & dJns soient quelquesfois mis pour les paroles de lacob, Gen. Paroles de 24.& disent que le mot, d'enfer, y est mis pour sepulchre, regardant seulement à l'apparence du seus, & non à la vraye signification des mots.

Mon fils ne descendra point auec vous, dit Iacob parlant de son Benjamin, car s'il uy arriuoit quelque aduersité, vous feriez descendre en douleur ma vieillesse aux enfers: c'està dire, vous feriez souffrir à ma vieillesse, des tourmens comparables à ceux que les damnez endurent aux enfers. Et ils le prennent soulu seulement dire, vous mettriez ma vie au tombeau, ou vous me feriez mourir de tristesse. Et pour fauoriser dauantage cette leur opi-

Bezt.

adus,

Scheel.

CONSTANCE 116 nion, ils traduisent de mesme façon le 16. Pscaume : Tu ne lairras mon ame au sepulchre, au lieu de dire, en enfer: Ainsi que S. Luc mesme rap. porte ce passage, Actes 2. Son Ame n'a efté delaisse ev a dou, en enfer, comme Erasme l'a interpreté apres S. Hierosme. Et encore le 6. Pseaume : il n'y a nul en la mort, qui soit memoratif de toy, doncques en enfer, qui pourra chanter tes louanges ? Ils disent, qui pourra chanter tes louanges au sepulchre ? De l'autre feu, qui n'est point à la mort, feu de purgation, purgatif, ou purifiant, communément appellé Purgatoire, cst parleau 4. chapitre 'd'Isaye: Le Seigneur purgerales or dures des filles de Sion, & lauerale sang de Ierusalem, du milieu d'icelle, en esprit de iugement, & en es-

Sain& Augustin au 20. de la Ci-

té, chap. 25. entend ce passage, de la

peine purifiate du feu purgatif. Puis

au Prophete Michée, chap. 7. Nete

resiouis, mon ennemie, pource que

ie suis tombé, ie me releueray, quad j'auray esté affis en tenebres, le porteray patiemment l'ire du Seigneur, jusques à ce qu'il juge ma cause: Il mestirera hors à la lumiere, & ie verray la Iustice. S. Hierosme sur S. Hieros le dernier chap. d'Isaye, dit, qu'on me. employe communément ce lieu, pour le Purgatoire. En S. Matthieu 12. Le Seigneur dit, qu'il y a quelque peché, lequel n'est pardonné ny en ce siecle, ny au siecle à venir. D'icy concluent les SS. Peres, que quelques pechez sont donc remisau siecle à venir, par les prieres & suffrages de l'Eglise. S. Augustin liure 21. de la Cité, chap. 24. liure 6. contre Iulian, chap. s. S. Gregoire liure 4. des Dialogues, chap. 39. Beda sur le 3. de S. Marc: Sain & Bernard, homelie 66. sur le Cantique des Cantiques. Voyez ce que veut dire S. S. Paul Paul en la 1. aux Corinth. chap. 3. L'œuure d'vn chacun sera manifestée, car le jour la declarera, & elle sera manifestee par le feu. Et le feu esprouuera quelle sera l'œuure d'vn

CATHOLIQUE.

TT7

Fen parifiant, on Purgaton t't.

Haye.

S. August.

prit d'ardeur.

Miches

318 CONSTANCE chacun. Si l'œuure d'aucun demeure, il en receure salaire : si l'œuure brusle, il receura dommage; mais il sera sauné toutesfois ainsi, comme 5. Matth. par le feu. En fainct Matthieu s. nostre Seigneur dit, Quiconque se courroucera sans cause à son frere, il sera coulpable du iugement, & qui luy dira Racha, il sera coulpable du conseil, & qui dira à son frere fol, sera coulpable de la gehenne du feu, s. Augu- ou ardente. Sainet Augustin, & les Am, Gles autres Peres entendent cecy, des autres Pe- peines de Purgatoire apres cette vie, qui ne doiuent estre que temporelles : & sont seulement affignées aux fautes plus legeres, & aux grandes fautes de la gehenne du feu, & les peines eternelles. Sainct Augustin liure 1. deserm.in monte, chap. 19. Saince Pierre au 11. des Actes, parlant de Iesus Christ dit, que Dicu l'a ressuscrité, dessiant les douleurs Destier les de l'enfer, pour ce qu'il n'estoit pos-Rouleurs de l'Enfer, fible qu'il fust retenu d'iceluy. Sain& Augustin exposant ce lieu,

Epist. 99. à Euode, dit, que Ielus

385.

CATHOLIQVE. IIg Chrift descendu aux enfers, deliura olusieurs, des peines infernales. Toutesfois, cecy ne se pourroit entendre des damnez, & de ceux qui estoient aux peines eternelles, mais seulement de ceux qui se purgeoiet. Car ce ditEpiphanius, en l'herefie de Tatianus : La solution des douleurs Douleurs de l'enfer, ne se peut entendre, des de lesue douleurs de Iesus Christ, lesquelles Christ. furent terminées en la Croix : ainsi que l'on peut entendre de ces paroles, Aujourd'huy tu seras en Paradisauec moy : ny des douleurs des damnez, ausquelles ils sont tenus, Douleurs des dames eternellement, & sans redemption. mez-Doncil s'ensuit, que ceste solution des douleurs infernales, doit estre entendue des douleurs des ames qui sepurgeoient.

Sain& Augustin, sur le Pseaume 37. Purge moy en cette vie, dit-il, en priant, & me rends tel, qu'il ne me soit point besoin de ce feu purifiant. Sainct Ambroise sur le lieu des Co- s. Ambrosfe. tinthiens, cité cy-dessus. Sain & Paul dit, Il sera sauue, mais

Occume-118145. S. Bafile. 120

CONSTANCE il endurera les peines du feu, à fin que purifié par le feu, il soit saud & non comme les infideles, tourmenté perpetuellement du feu eter. nel. Et Occumenius sur ce lieumesme, tesmoigne que Sainct Ba-

Conchefien.

Calnin.

sile l'a entendu du feu purgatif, par lequel sont les ames purgées comme l'or en la fournaise. Il peut suffire de ces tesmoigna. ges, pour monstrer combien est ancienne la doctrine du Purgatoire en l'Eglise, & qu'elle n'est sans fonde. ment en la parole de Dieu. Caluin auz. liure de son Institution, chap.s. aduoüe, que la Priere pour les morts & l'opinion du Purgatoire, sont en l'Eglise, y a plus de treize cens ans. Ets'il auoit exactement calculé, il auroit trouué cette opinion conjointe au temps des Apostres, auquel foubs la conduitte du sain & Esprit, comme eux mesmes sont contraints aduoüer & recognoistre, & ne peut estre nottée d'aucune superstition, ou fausse doctrine.

CATHOLIQVE. 121 La Confession d'Auxbourg n'im- Confession pugne pas le Purgatoire: & Luther d' Auxle reçoit en vn escrit, & le contredit en l'autre. Encores où il le contredit, il le fait de telle façon, comme fi c'estoit chose indifferente, de croirele Purgatoire, ou non. Parce qu'il voyoit tous les Peres l'auoir vnanimément tenu.

## De la Sepulture, & de la Priere pour les Morts.

#### CHAP. XIII.

BRAHAM, ce dit Moyle, Genefe. 23 vint pour faire le deuil de Sara sa femme : Et le deuil fait, il f'en alla aux Hethiens, pour achepter d'eux vn lieu, à fin d'y entemps l'Eglise eftoit sans donbte seuelir, & enterrer son mort. Les chronig.1. Israelites enseuelirent les os de Saul, chap. 10. & de set trois fils, & jeusnerent sept jours. Mon Enfant, dit l'Ecclesia Eccles. 38. stique, pleure & laméte sur le mort, comme si tu auois souffert quelque

CONSTANCE 122 grand mal, enfeuely fon corps, & n'ayes la sepulture à mespris. Vse de clameur & de complainte, & fay le deuil par raison, vn jour, ou deux, de peur que tu n'en sois blasmé, ou calomnie. Vous lisez de Iason au 11. des Machabées, qu'il mourut sans 12. Des eftre plaint de personne, sans hon-Machab. neur quelconque de funerailles, & Tofephe fut priué de la sepulture de ses peres. list. 12. des Archelaiis celebra le deuil d'Hero-Aptig. des son pere, par l'espace de sept jours, selon la Loy du païs : puis ayant faict auffile banquet funebre au peuple, il monta au Temple. Salomon enseuelit Dauid son pere Tofephe diure 7. des magnifiquement, en Hierusalem, Antig. & outre les solemnitez observées aux funerailles des Roys, mit en son monument des richesses incroyables. Que les Juifs pleuroyent, & S. Mare.; menoyent grand deuil sur les morts, s. Luc. &. vous en auez plusieurs tesmoigna-Bourgoyn ges au nouueau Testament. Ils Lissa I. de vsoyent, de chants lamentables, de [ haftaire pompes, & grandes Ceremonies Eccles. -12.5.8.9. pour honorer la sepulture. Ils la-

CATHOLIQVE. 123 uoyent les corps, les embaumoyent, les enueloppoyet d'vn linceul, couuroyent la face d'vn couurechef, lioyent de bendes les mains, & les pieds. Ainsi estoit le Lazare en la sosse, lors que lesus le ressustrita. Nostre Seigneur fut aussi enseuely de mesme façon, il fut embaumé, enueloppé de linges, & d'vn couurechef. Ie mettray icy quelques Ceremoceremonies, & prieres, desquelles mies des les luifs ont vsé de tout temps, & sepulture vsent jusques au jourd'huy en la se- des morts. pulture de leurs morts. Lesquelles ceremonies ils ont successiuement de leurs peres, d'vn temps infiny, & de la plus ancienne memoire, qu'ils puissent auoir de leur religion.

Al'entrée du Cemetiere, ils chan-Entree du tent ce Cantique; Le Seigneur no-Cemetiere, ftre Dieu, & Roy eternel soit benit, lequel vous a formez, nourris, & entretenus, en la vie : qui vous a liurez à la mort : qui scait le nombre de vous tous : qui vous ressurble foitera, & restablira au Iugement. Benis sois tu, Seigneur, qui donnes vie aux F ij

CONSTANCE 324 morts: qui veux que tes morts viuent, & se releuent auec leurs corps, Refueillez-vous, & vous refiouys. fez, qui estes gisans en la pouldre. Cartarosée, c'est la rosée de lumie. re: & la terre rendra les morts,

Four met- Puis ils chantent vn Cantique, ap.

srele corps pelle, Iustification du Iugement. Et es la fosse encore, quand l'on met le corps en la fosse, ils disent, en forme de Cantique: C'esticy la voye de tout le monde. Dieu fera en paix la volon. te de ceux qui le craignent. Qu'il gise, & dorme en paix, jusques à ce que le Consolateur vienne. Peres des siecles, qui dormez en Hebron, counrez-luy les portes du jardin d'E. den: & dictes, la venue d'iceluy soit en paix. Anges de paix, sortez au deuant de luy, ouurez-luy les portes du Paradis d'Eden ; & dictes, -qu'il vienne en paix. O Seigneur, nostre Dieu, escoute cecy: & luy dis, ta venue soit en paix.

Apresle corps on-ABYTC.

Le corps enterré, ils disent dauan tage, se tournans vers l'Orient. Le grand nom de Dieu soit magnifié,&

CATHOLIQVE. 125 fanctifié; lequel renouuellera le monde, fera reuiure les morts, fondera le Temple : edifiera la Cité de Hierulatem : restablira le Sanctuaire, & enuoyera en brief son Messie àla maison d'Israël, auec regne & gloire, dittes donc, Amen. Paix nous soit, de par le Seigneur, vie, falut, & deliurance.

Puis ils ramassent de la terre, la Pour le rejettent en derriere, & disent : Tu es tour & pouldre, & retourneras en pouldre. sortie du Et finalement, Seigneur, nostre Pe- Cemetiere, nous sommes terre, & tu nous asformez, nous sommes tous l'œuure de tes mains. Ie confelle, & declare deuant toy, mon Seigneur, que ie ne suis que pouldre, cendre, ver, & ombre passante: Maistoy, Seigneur, tu seras à jamais, & ta demeure sera eternelle.

Retournez en la maison du deuil, ils lauent leurs mains, & se purifient Parificaainsi. Apres le banquet, ils chantent tion. vn Cantique d'action de graces, & à Action de la fin d'iceluy: Confole, Seigneur pres le ban nostre Dieu, ceux qui portet le deuil ques.

F iij

CONSTANCE 324 morts: qui veux que tes morts viuent, & se releuent auec leurs corps. Refueillez-vous, & vous refiouys. fez, qui estes gisans en la pouldre. Cartarosée, c'est la rosée de lumiere: & la terre rendra les morts. met- Puis ils chantent vn Cantique, ap. corps pellé, Iustification du Iugement. Et la fosse, ils disent, en forme de Cantique: C'efticy la voye de tout le monde. Dieu fera en paix la volonte de ceux qui le craignent. Qu'il gife, & dorme en paix, jusques à ce que le Consolateur vienne. Peres des fiecles, qui dormez en Hebron, couurez-luy les portes du jardin d'Eden: & dictes, la venue d'iceluy soit en paix. Anges de paix, sortez au deuant de luy, ouurez-luy les portes du Paradis d'Eden ; & dictes, qu'il vienne en paix. O Seigneur, nostre Dieu, escoute cecy: & luy dis, ta venue soit en paix.

Le corps enterré, ils disent dauanen- tage, se tournans vers l'Orient. Le grand nom de Dieu soit magnifié, & CATHOLIQVE. 125 fanctifié, lequel renouuellera le monde, fera reuiure les morts, fondera le Temple: edifiera la Cité de Hierusalem: restablira le Sanctuaire, & enuoyera en brief son Messie àla maison d'Israël, auec regne & gloire, dittes donc, Amen. Paix nous soit, de par le Seigneur, vie, falut, & deliurance.

Puis ils ramaffent de la terre, la *Pourlere*jettent en derriere, & difent : Tu es tour & pouldre, & retourneras en pouldre. *fortie du* Et finalement, Seigneur, nostre Pere, nous sommes terre, & tu nous asformez, nous sommes tous l'œuure de tes mains. Ie confesse, & declare deuant toy, monSeigneur, que ie ne suis que pouldre, cendre, ver, & ombre passante : Maistoy, Seigneur, tu seras à jamais, & ta demeure sera eternelle.

Retournez en la maison du deüil, ils lauent leurs mains, & se purifient Parificaainsi. Apres le banquet, ils chantent rion. vn Cantique d'action de graces, & à Action d graces a la fin d'iceluy: Console, Seigneur pres le ban nostre Dieu, ceux qui portét le deüil ques.

Fiij

#### 126 CONSTANCE

de Sion : ceux qui portent le deuil de Hierusalem : & ceux qui sont affligez de ce deuil icy, confole-les, & les refiouïs. Benit sois-tu Seigneur, Consolateur des affligez : Amen. Cét office de funerailles se trouue encor en langue Hebraique, entre les prieres des Iuifs.

6.

S. Clement aux constitutions Apostoliques, Ne craignés commeles 0. Iuifs d'estre contaminez, ou souillez par l'attouchement des morts: mais frequentez librement les Cometieres, y lifans les fain & liures, & chantans Cantiques, pour ceux qui ·le sont endormis pour les Martyrs, & tous les Sainces qui ont esté de tout temps : & pour nos freres qui sont morts au Seigneur. Offrez la figure du Royal corps de Iesus Christ, & l'agreable Eucharistie, en vos Eglises, & Cemetieres. Et au depart des morts, conduisez-les chantans. Cantiques, s'ils ont esté fideles au Seigneur.

Nicephore dit, que les os de S. Ignace, furent par ses Disciples

CATHOLIQVE. 127 transportez de Rome, en Antioche. Origene contre Celsus, nous auons Orig line 3. appris de faire honneur à l'ame, & mettre en vn sepulchre honorable, les organes d'icelle. Et encore au sa liure contre le mesme Celsus: Il faut honorer le corps, comme le domicile de l'ame : pour cela les plus justes & equitables Loix, ordonnent d'ensepuelir les corps auec autant. d'honneur que faire se peut. Et sur-Iob: On meine deuil sur le trespalse par l'espace de sept jours, & sept. nuicts. Encore au mesme liure : On faifoit, dit-il, des anniuersaires en memoire des trespassez. On affem-+ bloit Prestres & laiz : On faisoit aumosnes, & offrandes, qui estoient à l'instant distribuées aux pauures, aux vefues, & orphelins.

Tertulien au liure de l'ame, escrit. aussi, c'estoit la coustume de faire priere pour les morts. Et au liure 1. de la Couronne du Cheualier, nous taisons oblations vne fois l'an pours les trespassez. Ces passages sont ainsi cottez par Bourgoyn, ministre de Bourgey Filly

128 CONSTANCE in hi- Geneue, en son histoire Ecclesiasti. Ec que? Platine rapporte de Fabian, 10. qu'il institua des Cemetieres, & qu'arriuant que quelques Martyrs mourussent, ils y estoient enseuelis auec grande reuerence & deuotion. On celebroit les commemorations des Martyrs, & chantoit-on des Messes fur leurs sepulchres.

guft. Sainct Augustin, sermon 32. des paroles de l'Apostre : Il ne faut pas douter que les morts ne soient aydez des sainctes prieres de l'Eglise, du Sacrifice salutaire, & des aumosnes.

Sainct Ambroise en l'oraison, du decés de Valentinian : si mes prieres ont quelque pouuoir, il ne se passera nuict que ie ne prie pour vous. Ie vous visiteray aussi de maintes oblations.

73-

Et à Faustin du decés de sa sœur, liure 2. epist. 8. il ne la faut pas tant pleurer à mon aduis, que prier pour elle : & non tant attrister par tes larmes, que recommander par sainctes prieres son ame à Dieu.

CATHOLIQVE. 129 Sainet Chrysoftome, homilie 41. S. Chryson sur la premiere aux Gorinthiens, stome. Que le mort soit aydé, non de larmes, mais de prieres, supplications, & aumolnes. Le mesme homil. 69. &homil.3. fur l'epistre aux Philippiens : en vain n'ont ordonné les Apostres, qu'en la celebration des venerables mysteres, il soit fait mention de ceux qui sont partis d'icy. Et 11 enl'homil: 32. sur Sainct Matthieu Pourquoy apres la mort des tiens . assembles-tu les pauures, & fais-tu prier pour eux par les Prestres? Encore S. Augustin, au liure de la Cu- s. Angust repour les morts dit, touchant ceux que Dieu peut auoir retirez en sa grace, iouystans du salut eternel, qu'il vaut mieux qu'il y ait du sur+ plus de suffrages, & de prieres pour ceux quin'en ont point de besoin, que s'il en manquoit à ceux qui en ont besoin. Ainsi comme nousfailons bien aux meschans en ce monde, de peur de faillir à l'endroit des gens de bien. Et puis vne bonne œuure n'est iamais en vain.

#### 130

173-

4-

rie.

### CONSTANCE

goire Sain& Gregoire Nazianzene, en l'oraison pour Cefarius sur la fin, recommandons nos ames à Dieu, & de ceux, lesquels, comme plus habiles à cheminer, sont desia arriuez en l'hoftellerie.

Epiphanius contre les heresies, met la priere pour les trefpassez entre les institutions de l'Eglise. Et en l'herefie 75, il tient Aerius pour heretique, de ce qu'il contredisoit à la iques priere pour les morts: & depuis luy, nul n'y a contredit, iusqu'à ce dernier temps. En la liturgie des Grecs, qui est en Epiphanius: en celles de ecs. S. Chryfoltome, & de S. Basile, eft faite commemoration de tous les Saincts. Seigneur, nous t'offrons ce sacrifice pour les Patriarches, Apoftres, Prophetes, Martyrs, & fingulierement pour la bien-heureule Vierge mere de Dieu, par les supplications desquels, qu'il te plaise ietter tes yeux sur nous, ô nostre Dieu, & te souvenir de tous les fidelestrespassez, quise sont endormis, en l'esperance de la resurrection: &

CATHOLIQVE 141 les faire reposer, là où se voit la lumiere de ta face.

Voycz S. Augustin, traicte 84. fur S. Iean. Saince Denys Areopa- s. Denys gite chap. 7. de la Hierarchie Eccle- Areopag. liastique: Sainct Hierosmeen la vie S. Hieros de S. Paule. Theodoret liure s. chap. Theodores 36 S. Cyrille, catechefe 5. Theophy- S. Cyrille lacte sur le 12. de S. Luc. Damascene au liure de ceux, qui en la Foy sont partis de ce monde. l'adiousteray pour la fin ce tesmoignage, du 2.des Machabees, chap. 12. C'eft vne Mathasaincte & salutaire meditation, de bees. faire priere pour les morts : Iudas Machabée commanda de faire priere pour les morts, pensant religieusement & sainctement de la resurrection. Et pour cela il enuoya en Hierusalem, douze mille drachmes d'argent. Mais, qu'est-il besoin de tant de tesmoignages, pour verifier vne chose recogneue ? Car Caluin Adues au 3. de son Institution, chap. 5. sect. Coluin. 10. dit ainsi, Nous sçauons que ça esté vne façon commune à toutes gens, & en tous âges, de faire oble-Evi

CONSTANCE 132 ques aux trespassez, & de purger les ames, comme ils cuidoient, & pour ce faire, auoient vn jour solemnel chacun an. Et vn peu deuant en la mesme section il aduoüe, que la coustume de prier pour les trespassez a esté en l'Eglise deuant plus de treize cens ans: Et de les enseuelir auec beaucoup de pompes, ceremonies, & offertes.

Aduoiie dauantage, que les Do-475 Aeurs anciens ont tenu, que les suffrages pour les morts, n'estoient pas à rejetter .: & qu'ils parloient auffidu Purgatoire, mais qu'ilsn'en parloient qu'en doute. Il met encore en auant, ce que S. Augustin escrit de saincte Monique sa mere: ne, qu'elle pria fort à son trespas, qu'on fist memoire d'elle à la communion de l'Autel. Surquoy il joint sa refponse, que ce fut vn vœu de vieille, lequel son fils, pour le faire trouver bon, n'examina pas bien à la regle de l'Escriture. Et que du liure que S. Augustin a composé du soing pour les morts : Il dispute, dit Cal-

arburg Institute This material is lice

Se

CATHOLIQVE. 133 vin, si froidement de cette matiere, que de son froid, il pourroit esteindre l'ardeur de ceux qui combattée pour le Purgatoire. Et au reste, il se mocque de ce que S. Augustin allegue pour raison, en ce liure & ailleurs, que c'est vne folie par trop infolente, & non supportable, de disputer contre tout ce que toute l'Eglise tient vnanimement, & vniuersellement, epistre 118. Les Luthe- Luterains rains fot la sepulture de leurs morts en prieres, & chant de Pseaumes, ainsi que les Catholiques. Quand le corps estrendu au Cemetiere, ils prient derechef : ils font vn brief fermon pour la consolation des parens, & l'edification de tous. Le sermon est encore suiuy d'vne priere, deuant que mettre le corps en la fosse. Les Caluinistes au contraire ne veulent ny chanter les Pseaumes, ny mesmes prier Dieu, de peur qu'on ne pensait qu'ils le fissent. pour les trespassez. En quoy, quelle raison y a-il, de ne vouloir prier Dieu, à fin qu'ils no semblent estre.

CONSTANCE 132 ques aux trespassez, & de purger les ames, comme ils cuidoient, & pour ce faire, auoient vn jour solemnel chacun an. Et vn peu deuant en la mesme section il aduoüe, que la coustume de prier pour les trespassez a esté en l'Eglise deuant plus de treize cens ans : Et de les enseuelir auec beaucoup de pompes, ceremonies, & offertes.

Aduoiie dauantage, que les Do-495. Aeurs anciens ont tenu, que les suffrages pour les morts, n'estoient pas à rejetter .: & qu'ils parloient aussi du Purgatoire, mais qu'ilsn'en parloient qu'en doute. Il met encore en auant, ce que S. Augustin escrit de saincte Monique sa mere: ne, qu'elle pria fort à son trespas, qu'on fist memoire d'elle à la communion de l'Autel. Surquoy il joint sa refponse, que ce fut vn vœu de vieille, lequel son fils, pour le faire trouver bon, n'examina pas bien à la regle de l'Escriture. Et que du liure que S. Augustin a composé du soing pour les morts : Il dispute, dit Cal-

arburg Institute This material is

5.

CATHOLIQVE. 133 vin, si froidement de cette matiere, que de son froid, il pourroit esteindre l'ardeur de ceux qui combattée pour le Purgatoire. Et au reste, il se mocque de ce que S. Augustin allegue pour raison, en ce liure & ailleurs, que c'est vne folie par trop infolente, & non supportable, de disputer contre tout ce que toute l'Eglise tient vnanimement, & vniuersellement, epistre 118. Les Luthe- Luterains rains fot la sepulture de leurs morts en prieres, & chant de Pseaumes, ainsi que les Catholiques. Quand le corps estrendu au Cemetiere, ils prient derechef : ils font vn brief fermon pour la consolation des parens, & l'edification de tous. Le sermon est encore suiuy d'vne priere, deuant que mettre le corps en la fosse. Les Caluinistes au contraire ne veulent ny chanter les Pseaumes, ny mesmes prier Dieu, de peur qu'on ne pensait qu'ils le fissent. pour les trespassez. En quoy, quelle raison y a-il, de ne vouloir prier Dieu, à fin qu'ils no semblent estre.

M4 CONSTANCE Catholiques? Y auroit-il pas mef. me raifon de se deporter du tout du chant des Pseaumes, pource queles Luiss les chantent aussi ? Il faut tous.
Jours prier, & ne se lasser point, mesmement quand il y a assemblée de plusieurs fideles.

### Recapitulation.

### CHAP. XIV.



'A v monstré quelle est la celebration du Baptesme, & del'Eucharistie en l'Eglise Catholique, justifié

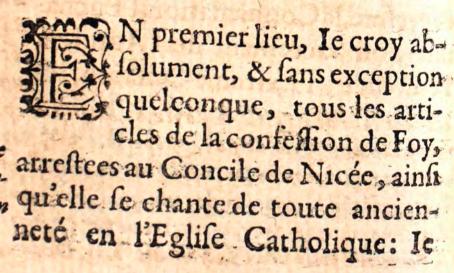
toutes les ceremonies observées en ces Sacremens : Et bien verifié, que le facrifice Euangelique, & le nom de Messe, ont esté des le commencement de l'Euangile, & le temps des Apostres : Et aussi prouné par les tesmoignages des saincts Peres, la veneration du S. Sacrement de l'Autel : Et refuté par les raisons indubitables de la Parole de Dieu, & des premiers & plus anciens Do-

CATHOLIQVE. 13 FF deurs de l'Eglise, les contradictions de Caluin. Puisay monstre que c'est que l'inuocation des Saincts, laquelle plusieurs ne rejettent pour autre raison, sinon qu'ils estiment que les Catholiques les adorent, ainsi que les personnes de la Diuinité. Combien que nous les prions. seulement de prier pour nous. Car. nous ne doutons point, qu'en cest estat de perfection, auquel sont maintenant les Saincts, ils n'ayent vne particuliere cognoissance de nosvœux, de nos prieres, & de nos. neceffitez, & qu'ils ne prient pour nous. Cequine se doit point trouuer estrange, veu que les hommes. Prophetes, en l'imperfection de cette vie corporelle, ont veu ablents les choses, comme s'ils eussent esté presents. Plus, ay declaré quel est le droit vsage des Images en l'Eglise, qui n'est que pour honorer la memoire des Sainets: non pour les adorer, ou en faire des Idoles, comme on nous veut calomnieusement imposer. En apres ay dit, pour quele

tive Commons Atribution Non Commercial 3.0 Unported Licens

136 CONSTANCE le raifon le feruice de Dicu ne se fait point en langue vulgaire, mais seulement en Latin, sous l'Eglise Latine: & en Gree, sous l'Eglise Greeque. Et finalement declaré le sondement du Purgatoire, tant en la Parole de Dieu, qu'en la doctrine de l'Église, & des Peres : comme aufii la Priere pour les morts. Il reste seulement d'exposer par articles, à quoy peut acquies fer la conscience du vray Catholique, Apoftolique, Romain, qui sera la derniere conclusion de ce traicté.

# Confession Catholique Apostolique, Romaine. CHAP: XV.



CATHOLIQUE. 37 croy en vn seul Dieu le Pere Toutpuissant, Createur du Ciel & de la terre, & de toutes choses visibles, & inuisibles, &c. Traditions

Ie veux auffi reueremment tenir Apostolitoutes les traditions Apostoliques, ques. concernants les ceremonies du seruice de Dieu, & la police Ecclefiastique non seulement, mais auffi folique, ce \* celles que l'Eglise peut auoir ordonnées depuis le temps des Apostres, n'estans icelles repugnantes à la Parole de Dieu, ne regardans glise, & qu'à fa gloire, & à vne bien-seance dorne poude police, & bon ordre.

uerle com-Lesquelles ceremonies consistent mencemet en la celebration † des sept Sacredes e fcrittemens, ainsi appellez par les Peres res, ny aux Docteurs de l'Eglise : qui sont, le conciles. Baptesme, la Confirmation, l'Eucha-August.de ristie, ou Sacrement de l'Antel, la Baptism. cot. Dona-Penitence, l'Extreme Onction, les esft. l. 2. c. 8. Traditions de l'Église. \* Voyez.S. Augustinsep.108. ad Seleucianam: & lib.de fide, & operib.c 9. † sept Sacremens. Melanchthonen fon Apol. pour la confession d'Auxbourg, reprend la curiosité de ceux qui s'arrestent à contredire, ce nombre des s'acremens, receu par l'Eglise: & tiens la Penitence pour vray Sacrement. Aug. De sateshizand. rudih, cap. 26.

138 CONSTANCE Sain& Ordres, & le Mariage. Aufquels ils ont attribué le nom de Sacrement, pource qu'en iceux y avn figne exterieur & visible, d'vne grace interieure, & inuisible, laquelle nous y est conferee.

Ainfi auons-nous au Baptelme l'eau, pour figne exterieur du fang de nostre Seigneur-Iesus Christ, par lequel, en ce Sacrement, sont nos ames lauces & nettoyées de la corruption naturelle, qui est le peché originel, auquel nous sommes nays
16. en Adam. Par ce moyen sommes af-

franchis de la feruitude du Diable, 37 & de la Mort. Et comme reengen. drez nous renaissons à Dieu, pour estre ses enfans, au lieu que nous n'estions qu'enfans d'Adam.

En la Confirmation, nous auons auffil'Onction exterieure, qui nous fignifie l'Onction interieure du S.
Elprit, laquelle nous receuons pour eftre fortifiez à perfifter conftamment, en la grace que nous auons in receuë par le Baptesme. Ceste Onction est appliquée au front, siege CATHOLIQUE. 39 de la honte, pour signifier au Chrefien, qu'il ne doit point rougir de l'opprobre de Iesus Christ.

Dauid Pf 44. Dieut'a facré d'hayle de lieffe plus que tes femblables: Et S. Augustin là deffus : Ill'a oin & du don de grace, & du S. Esprit, qui est fignifié (dit-il) par l'onguent visible, duquel l'Eglise Oin & les baptisez. Car par l'huyle de liesse baptisez. Car par l'huyle de liesse en sens mystique, est signifié en l'Escriture, le S. Esprit, dit Eusebe en l'histoire Ecclessaftique, fib.1. cap.1.

En l'Eucharistie Dieu nous faict L'Euchaceste grace, que le pain & le vin ristie, ou presentez à la table de son banquet, nous sont changez par sa benediction au vray corps & au vray sang s. Matth. de nostre Seigneur Iesus Christ: 26. Tellement que nous les receuons S. Luc 22. réellement & de fait, & substantiellement. S. Aug. de Verb. Domini, ser.

Donc ie tiens pour herefie dete- 18. stable l'opinion de ceux qui nient, que nostre seigneur ne nous donne en sa table la vraye substance de son 5. Iean 6. corps, & de son sang, puis qu'il nous. 140 CONSTANCE en a fi expressément declaré sa vo. lonté.

En l'Eucharistie, est compris le facrifice Euangelique, ou Sacrement de l'Autel, autrement nommé la Messe. Par iceluy, nous recognoissons le Seigneur, auquel nous facrisions, estre nostre Dieu, & moyennant ceste recognoissance, il nous accorde la remission de nos pechez.

Ietiensauec S. Augustin, & l'Eglise, que nostre Seigneur est luynb. mesme l'autheur de ce Sacremét: Et piff. que c'est la representation du vray lebr. sacrifice, que Iesus Christ a offert de em, soy-mesme en la Croix à Dieu son Pere, pour le salut des hommes: Par iceluy nous est appliqué le fruict de ce vray sacrifice. Tellement qu'il nous est vrayement propitiatoire, c'est à dire à salut. Voicy les propres termes de S. Augustin lib. 83. quzftionum 61. Noftre Seigneur Ichus Chrift est luy melme nostre Sacrihcateur à perpetuité, selon l'ordre de Melchisedech, qui s'est offert soy.

CATHOLIQVE. 141 mesme holocauste pour nos pechez, & a ordonné de celebrer la similitude de son Sacrifice, en memoire de sa Passion : Tellement que nous voyos maintenant estre offert par toute la terre en l'Eglise de Iesus Christ, ce que Melchisedech offrit Mais il faut icy dire, que s. Aug. de d Dieu. combien que le Sacrifice Euangeli- verb. Doque est representatif du vray sacrifi-mini, ser. ce de la Croix, il est neantmoins 28. S in vray facrifice par l'oblation & immolation veritable, & réelle du Corps & du Sang de Iesus Christ, sous les especes du pain & du vin, adorableMystere, & incomprehenfible à l'entendement humain.

La Penitence est le repentir qu'on La Penia des fautes commiles, & la reco-tence. gnoissance que fait l'homme de son A.t. 2. gnoissance que fait l'homme de son A.t. 2. gnoissance que fait l'homme de son A.t. 2. S. Aug. de vera, S Dieu, que luy seul est nostre souue-fall. panirain Iuge, & recourons à sa miseri-tent. c. 8. corde, & il nous pardonne le peché. Nous le confessions, & declarons au S. Matt. 3. Prestre, à l'Euesque, ou autre Minis. Lac. 5. S. Aug. in stre de l'Eglise, lequel par la puis-Pfal. 66. 142 CONSTANCE 116 1. fance fucceffiue des † clefs, & de 11aria l'authorité Diuine nous en donne 11a. l'abfolution. Car ce pouuoir de lier 11a. & deflier, est au ministere de l'Egli-

fe, pour iamais successivement desareh. puis les Apostres : Donné dés lors que nostre Seigneur dit ceste paroguft. le à ses Apostres : Tout ce que vous loan lierez & destierez en terre, sera ausson lierez & destierez en terre, sera aussen filié & destié au ciel. Et encore: m20. Tous ceux desquels vous aurez remis les pechez, ils leur sont remis: g. li. & ceux desquels vous les aurez renon ils sont retenus.

Sur cefondement, est fondee la meft. doctrine des remissions, ou Pardons de l'Eglise, autrement appellees Indulgences : Que le Pape, comme dulgences : Que le Pape, comme mem. Chef de l'Eglise, Prince des Sacrificateurs, & Euesques de la Chresepeftienté, appellé & receu par droict ft de fuccessifi au siege, & à la charge de mee. S. Pierre, octroye à tous ceux, qui la par leur peché se trouuent reduits mee, sous le joug de Penitence : A scauoir, la remission des charges de la re- penitence qu'ils doiuent, pour saCATHOLIQUE. 143 tisfaction de leur peché. Par ce mettre les moyen le fouuerain Euesque paci-pechez. fie leurs consciences, & les reunit en paix au corps de l'Eglise. Ouurant la porte d'icelle, & du falut aux vrays penitents, en l'authorité, & vertu des clefs, que le Seigneur a laissées au ministere de l'Eglise: comme au contraire il la ferme aux impenitents, & les priue de la communion des Saincts.

En l'Extreme Onction, nous de- Extreme mandons remede à Dieu, tant du Onction. mal corporel, que spirituel, Qu'il s. Iacq. 5. nous guarisse de la maladie corporelle, si c'est nostre bien que demeurelle, si c'est nostre bien que demeutions encore en ceste vie, & nous assiste de son S. Esprit, de peur que ne l'offensions plus, ainsi nous impetrons fa grace. Par ceste Onction materielle exterieure, nous est representée l'Onction spirituelle & s. Aug. im interieure, que nous deuons rece- P/. 44. uoir, pour estre participans du circa med. Royaume celeste, auec celuy qui a esté Oinct de l'Onction du fainct vira Chris-Esprit, Roy des Roys, & Sacrifica- st. cap. 3.

CONSTANCE 144 teur eternel, à sçauoir le vray Mes. fie, & le vray Chrift nostre Sei. gneur.

S'il y a quelqu'vn malade d'entre. vous qu'il appelle les Prestres de l'Eglisc, dit, S. Iacques, à fin qu'ils lars 6. prient sur luy, l'oignans du sain& huyle, au nom du Seigneur Jesus, Et le Seigneur le releuera, & luy pardonnera son peché. Ce n'aia. mais esté que ce Sacrement ne ful obserué en l'Eglise. Voyez S. Au. gustin De visitatione infirmorum, lib. 2.cap.4. Et de tempore, ferm.215.

L'Ordre, c'eft l'establissement au (winds res. aguft .epift.

est fait par eux à Dieu en son Eglile, & la femme le iurent inuiolablelement en la charge qui leur est co- yest inuoqué : Et ils reçoiuent la ugust mise. Et moyennant ce serment & grace de benediction, promise en quast. ce vœu l'Euclouein roque le S. El. colo C. . quast. ce vœu, l'Euclque inuoque le S. El- ceste sain cte conjonction. A. 93. prit sur eux, auec imposition des LeS. Esprit est l'autheur de tout mains:

CATHOLIQVE. 145 mains : Et ainsi leur donne la puisfance des clefs, pour ouurir l'Eglise de Dieu aux gens de bien, & aux penitents, & la fermer aux meschas & aux impenitens, c'est à dire, recepoir au Ciel & † liurer à Satan. Car + 1 Coquiconque n'est point en la com-rinth. s. munion des fideles, c'est à dire en l'Eglise de Dieu, il est sous la puissance de Satan, banny du Royaume celeste. Cet Ordre est nay auec la doctrine Euangelique, obseruee des Apostres, & successiuement depuis eux, iusques aujourd'huy.

Au mariage, se faict vne pro-Le mariafainct ministere de l'Eglise, des Dia. messe reciproque des mariez l'vn ge. cres, Prestres, Enciques, & autres envers l'autre, de demeurer & viure de nupriis, m. lib. Ministres: Apres estre deuëment el- ensemble, inseparablment vnis, fans cap. 4. Et cap. 3. prouuez, & legitimemét examinez jamais se departir : Et garder entre- debono de leur suffisance, doctrine, conuer eux la fidelité à la quelle ils s'obligét, coniug. ca. sation & preud'hommie, le serment par ceste vnion conjugale : le mary 7. de persister constamment, & fide- ment ainsi, par le nom de Dieu, qui

146 CONSTANCE tes ces folemitez de l'Eglife, tenuës & enfeignees par les Apostres, suiuant la doctrine de nostre Seigneur Iesus Christ: & sont vrais Sacremens pour la raison sus sacremens pour la raison sus sacreministrez auec toutes les ceremonies ordinaires de l'Eglise, sinon c'est abus & purcheresie.

Ie tiens que l'inuocation du nom de Dieu en la sepulture des morts, duch. de prier de les receuoir au nombre de ses faincts bien-heureux, eff vn office de vraye pieté, & charité, de primitiue iusques au temps des pro primitiue iusques au temps des apostres, & affermy par la doctriurga- ne de S. Augustin.

Comme est semblablement bien establie sur ce mesme fondement, la doctrine des chastimens, ou peines biero/ purifiantes, autrement dites Purgafier le toires, hors cette vie: Pour, apres ces chastimens purificatifs, tels que aye bien, felon faiustice, les ordonnes cha.7. chacun, estre nos ames receuës au repos des bien-heureux, & au falut cternel.

CATHOLIQVE. 147 Prier les Sainces, que Dieu a ap- Innocation pellez de ce monde, & reçeus au des Saints. Ciel en sa gloire, à fin qu'ils le priét our nous: ce n'est non-plus impieté, que de prier nostre prochain vimant en ce monde, qu'il le face. Car Ierem. 41. nous est ainsi commandé par la Epkes. 6. Parole de Dieu, de prier les vns Thessal. 3. pour les autres. Sainct Augustin le ient ainfi, & contre ceux qui rejetent l'inuocation des Saincts, par Raison de cette seule raison qu'ils ne peuvent s. August. strepartout, comme Dieu, pour intendre les prieres des hommes : Il De ciu. eur respond auec S. Paul, que no- Des, ub. tre condition doit estre au Ciel, 22. cap. bien differente de celle de ce mon-29. le. Car lors nous entendrons, comoistrons, & prophetiserons en perfection, y viuans vne vie Angeque. Et adjouste dauantage que 1. Corintha s Saincts, qui sont au Ciel, oyent 13. on seulement les clameurs de ceux S. Matth. m prient, mais voyent jusqu'au<sup>22</sup>. onds de leurs cœurs. Et Dieuvoid Saincts, comme en vn vray Tem-Snon Temple fait de main, les Gij

CONSTANCE 148 affections plus secrettes des hommes qui prient. Dequoy S. Augu. stin propose vne raison, du moin. dre au plus grand. Que files hom. mes Prophetesabsents, ont veu les choses come s'ils y eussent esté presents : Beaucoup plus les Saincts, qui sont en estat de perfection de cognoissance, d'intelligence, & de prophetie, verront-ils du Ciel, le choses du monde ; & mesmement, Helifee celles qui appartiennent à la gloire de Dieu! Et pour preuue, il allegue l'exemple d'Helisée, lequel absent, ez, y, co. veit le larrecin de son seruiteur en uers Naaman.

it 107

usteur

stant

recin

wers

Roys

nages.

1.96.

Les Idoles, c'està dire les Images aaman, dieux ausquels les Payens sacrifioient, les adoroient, & les te 5 .. Les noient pour leurs Dieux, sont de fendus par la loy de Dieu: pourtan xode 20. ie tiens pour abominables les ado Mais lo rateurs de tels Images. Images, ou peintures de simples presentation, pour honorer la m moire des Saincts en l'Eglife, Sont point defendus: Car les neu

Warburg Institute This mate

CATHOLIQVE. 149 consciences des fideles en sont in- S. August. ftruites, edifiées, & confolées, lib. 2. de Quand nous disons, voylà l'image, firm. cap ou la peinture d'vn tel, qui en tel 4. temps seella de son sang la verité de l'Euangile : & affisté de la vertu Divine, a faict tels & tels miracles: Desquels autrement la memoire demeureroit comme enseuelie. Pour cela les Images, ont toufiours dés le commencement esté tenus en l'Eglise primitiue, & en est l'institution tres-saincte : Quoy que les nouueaux + Iconomaches crient au + Oppucontraire, qui soubs ce pretexte gnaieurs, troublent aujourd'huy l'Eglise de ou ennem Dieu. Et malicieusement, ou igno- des Imaramment, nous appellent idolatres, ges. c'est à dire, adorateurs d'Idoles: Comme fi Idole & Image fignifioient vne mesme chose. Et pour mieux persuader leur malicieuse fantasie, interpretent le deuxiesme Commandement de la premiere Table : Tune te feras Image taillée, au lieu de dire, Idole taillée, t'enclinant àicelle, l'adorant, & la te-Gij

150 CONSTANCE nant pour ton Dieu : comme fai foient les Egyptiens, & tous les au griens tres † peuples voifins, lors que Dieu donna fa Loy à fon peuple. Mais Moabi- aujourd'huy il ne se void, & ne s'est iamais veu en l'Eglise Chrestienne, qu'on ayt facriste aux Images, ou qu'on les ayt deïfiez.

Oeu- Combien que la Foy est la premiere cause de nostre salut, cause que les Philosophes appellent sin qua non, à sçauoir, sans laquelle nu merite des œuures ne peut sauue l'homme. Toutesfois affeure surle fondement de la Parole de Dieu, ie tiens que les œuures sont necessai res à salut, comme, cause conjointe, & cooperante auec la Foy. Car comme dit S. Iacques, la Foy eff morte sans les Ocuures : Voulant dire que ce n'est rien, si elle n'est accompagnée de ses effects, qui sont les bonnes œuures, Quand tu aurois la Foy si grande, que tu peulles transporter les montagnes, dit S. 13. Paul, toutesfois, si tu n'as Charité tun'es rien. Et nostre Seigneur, dit

CATHOLIQVE. In en S. Matthieu 25. Venez les bienaymez de mon Pere, posseder le Royaume, qui vous est preparé dés la fondation du monde : Car i'ay eu faim, & vous m'auez donné 2 manger, &c. Et au contraire, il dit aux meschans, Retirez-vous de moy, maudits, pour aller au feu eternel, car i ay eu faim, & vous ne m'auezpas donné à manger, &cc. Et au Plalme 62. à la fin, Seigneur tu és misericordieux, Car tu rendras à chacun selon ses œuures. Et Iob 4. l'Aumosne deliure de tout peché, & de la mort. Noussommes donc justifiez par la Foy, conjointe auec les" Oeuures. Car les bonnes œuures sont la cause conjoincte, & cooperante de nostre justification, & la Foy en est la cause premiere, sans laquelle les œuures ne peuuent rien. securio in the Bruand i Sy right

Voylà sommairement les poincts Concluque les reformateurs de l'opinion sion. de Caluin, mettent en different. Ausquels plusieurs se vont aheurtans par simplicité, deçeus de la Giiij

3/19

CONSTANCE 152 feule apparence du bien : semblable aux poissons, qui trompez d'vn vain appast, s'accrochent à l'hameçon, & courent à leur mort. Ainsi fur l'apparence d'vn abus ignoramment comprins, les consciences de plusieurs soufflées du vent de l'erreur ou surprises de la vanité de presomption, se bannissent de la Communion des Saincts, en se se. parant de l'Eglise de Dieu, hors laarci quelle il n'y a point † de salut.

De moy ie rends graces à Dieu de ce que par sa bonte infinie, faisant rayonner la lumiere de la verité, 3. dans les tenebres de mon ignoran-. de ce, il luy a pleu me certifier ainfi,& 4m reloadre de tous ces poinces. L'ignorance desquels m'auoit esgare du droit chemin de l'Eglise, battu par la suitte de tant de siecles, & diuerty à l'erreur d'vn nouueau sentier, tracé de peu d'annees. Et ie croy ainsi, & tiens tous ces articles, comme ils sont icy exposez, d'autant que c'est la foy de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romai-

CATHOLIQVE. 153 ne, laquelle ie veux tenir & obseruer, jusques à mon dernier souspir.

Articles recueillis de la Confession d'Auxbourg, pour monstrer la contrarieté qui est entre les pretendus Reformez.

CHAP. XVI. 123 (Ministratic , 120) 62 (Felicity) 821



OVRCE que plufieurs des pretendus Reformez se persua-dent, que leur opi-nion, est bien confor-

Gy

me à celle des Lutherains : & pour cela se rendirent-ils moins capables d'instruction, en estimants leur cause meilleure: i ay recueilly quelques articles de la Confession d'Auxbourg, & de l'Apologie d'icelle Confession, que i'ay icy adjoustez, afin qu'ils voyent, combien ils different de la doctrine de Luther. Voicy donc ce que dit la Confefsion d'Auxbourg, touchant les ce154 CONSTANCE remonies du feruice de Dieu, & les Traditions, chap. 15.

Nos Eglises enseignent, & tien-83 nent vnanimément, que les cereons. monies instituées de l'authorité de l'Eglise, pour vn bon ordre, & tranquilité doiuent estre gardées, & tenues, comme certaines Feries, Hymnes, ou Cantiques, & autres semblables. Et ceux-là pechent qui les violent, auec scandale, car ils troublent la tranquilité & le repos · de leurs Eglises. Et en l'Apologie sur ce mesme article. Nous gardons volontiers les anciennes traditions faites en l'Eglise, pour le repos & tranquilité d'icelle. Et c'est faussement, que nos ennemis nous accufent d'abolir la discipline & bonnes ordonnances de l'Eglise. Et au chapitre de l'vsage des Sacremens sur la fin: Nous desirons de conserver la police Ecclesiastique, & sçauos que la discipline de l'Eglise nous a esté ainsi dressée des Peres, par tresbon aduis, comme les anciens Canons nous la descriuent. Mais la cruaute

CATHOLIQUE. 155 des Euesques enuers nos Prestres, Cause de est cause de rompre entre nous rompre la ceste police Canonique, laquelle discipline, nous desironsbien observer. Et vn des golice peu apres : Nous protestons de conserver la police Canonique de l'Eglife, pourueu que les Euesques cessent leurs cruautez contre nos Eglifes.

Puis touchant le nombre des Sa- Du nomcremens, enl'Apologie : Il n'im- bre des saporte pas beaucoup, si aucuns com- cremens. ptent plus, ou moins de Sacremens, pour la facilité d'enseigner, pourueu qu'ils ne diét rien qui soit repugnant aux sainctes Escritures. Et en suitte, le Baptesme, la Cene de noftre Seigneur, & l'Absolution, qui L'absoluest le Sacrement de Penitence, sont tion, Savrayement Sacremens, Carles con- crement. sciences doiuent estre asseurées, que Dieu nous pardonne veritablement à cause de Iesus Christ, quand nous somes baptifez, ou nourris du corps de nostre Seigneur, ou absouls. Auffi mettrons-nous l'Ordre, au L'Ordre nombre des Sacremens, si on l'en- tenu au Gvj

Commons Atribution Non Comm

156 CONSTANCE des tend du ministere de la Parole. Car ens le ministere ale commandement de Dieu, & les promesses de grace. Ny mesme ne ferons difficulté d'appeller Sacrement l'imposition des mains. Car l'Eglise a le mandement d'establir les ministres. Et cela nous doit contenter d'entendre, que Dieu approuue non seulement le ministere, mais auffi y est affistant.

Le Mariage a aussi le mandement 4de Dieu, & les promesses de grace: lequel si on vient appeller Sacrement, il pourra estre discerné des autres, qui appartiennent proprement au nouueau Testament. Et qui sont vrays tesmoignages de la grace reuelée par l'Euangile, & de la remission des pechez. Plus il est adjousté, que nul homme sage ne debattra du nombre des Sacremés, pourueu quel'on retienne les choses qui ont, & le mandement, & les promesses de Dieu. 1-

Au mesme chapitre, Il est bon aussi de discerner la Confirmation, & l'Extreme Onction, des autres CATHOLIQUE. 157 Sacremens, lesquels ont le mandement de Dieu exprés, & la promesse de grace.

Confession d'Auxbourg, article de la Messe. Nos Eglises sont faussement accusées de vouloir abolir la Messe. Car nous retenons la Messe, De la & la celebrons en toute reuerence. Messe. Gardons aussi toutes les ceremonies vittées, sinon que nous adjoustons quelques Cantiques en langue vulgaire, pour l'instruction du peuple.

Et sur la fin de ce mesme article: Il appert par les decrets du Synode de Nicée que quelqu'vn seul celebroit la Liturgie, ainsi que les Grecs l'appellent : lequel administroit à tout le peuple, le corps & le sang du Seigneur. Car voicy les mots du Decret : Que les Diacres reçoiuent par ordre, apres les Prestres, la sasynode du crée Communion, des mains de Nuce. l'Euesque, ou du Prestre. Puis est verisié en ce mesme lieu, que la Messe estoit en l'Eglise primitiue, par le tesmoignage de S. Chrysos. chrysostome : Disant que le Prestre se tesono.

158. CONSTANCE noit à l'Autel, appelloit les vns à la Communion, & en rejettoit les autres.

De la Confession, en ladite Confession d'Auxbourg sont encore ces paroles expresses : D'autant quela Confession donne lieu à l'Absolution priuce, entretient l'intelligen. ce de l'authorité des clefs en l'Eglise, & rend tesmoignage au peuple de la remission des pechez : qu'elle sert aussi à instruire, & admonnester les hommes; pour cela nous retenonsla Confession, & la gardons soigneusement. Puis est verifié par le telmoignage de S. Chrysostome sur l'epistre aux Hebrieux, que ceste Confession estoit aussi observée en l'Eglise primitiue. Que nostre lan-6- gue, dit S. Chrysostome, ne die point sculement que nous auons peché, mais que le fonds de nostre confcience le crie aussi. Et ne nous contentons point de dire simplement, que nous fommes pecheurs, mais comptons aussi particulierement nospechez.

1

12

CATHOLIQVE. 159 Enl'Apologie chapitre de la Pe-De la nitence : la puissance des clefs ad- puissance ministre l'Euangile par l'absolution, des clefs. qui est la vraye voix de l'Euangile Ét en apres:

Les Clefs remettent veritablement les pechez deuant Dieu, selon ce qui est dit: Qui vous oyt, il m'oyt. Pourquoy il faut croire à la voix du ministre donnant l'absolution, tout ainsi qu'à la voix sonnant du Ciel. Et l'absolution peut estre dicte proprement Sacrement de penitence: comme parlent les doctes Theologiens aux Escholes.

Et au chapitre de la Confession & Des (atiesatisfaction: Nous n'auons pas vou- factions. lu beaucoup debattre de la Confesfion, & des satisfactions : Car nous retenons aussi la Confession, principalemet à cause de l'absolution, qui est la Parole de Dieu. D'autant que la puissance des Clefs prononce en particulier de la remission des pechez, par l'authorité Diuine. Pourquoy ce seroit impieté d'oster de l'Eglise l'absolution priuée. Car ceux

Commons Atribution Non Commercial

qui la rejettent, n'entendent point que c'est, que la remission des pechez, & la puissance des Clefs.

En l'article de la puiffance Ecclefiaftique : Nos Eglifes tiennent, que la puiffance des Clefs, est l'authorité & le commandement de Dieu, de prescher l'Euangile; remettre & retenir les pechez, & administrer les Sacremés. Car Iesus-Christ, enuoye sacremés. Car Iesus-Christ, enuoye fes Apostres auec ce mandement: Comme mon Pere m'as enuoyé, des ainst ie vous enuoye. Receuez le S. Esprit : Ceux de qui vous aurez remis les pechez, ils leur sont remis: & ceux de qui vous les aurez retenus, ils feront retenus : Allez, preschez l'Euangile à toute creature.

Et en l'Apologie, au chap. de la puissance Ecclesiastique: Il ya double puissance en l'Eglise : La puisfance de l'Ordre, & de la Iurisdiction.

L'Euesque a donc la puissance de FOrdre, c'est à dire, le ministere de La Parole, & des Sacremens : Il a aussi la puissance de Iurisdiction, CATHOLIQVE. 161 e'est à dire, l'authorité d'excommunier les melchans, & d'absouldre mication. ceux qui se conuertissent, & les penitents.

Touchant la veneration des Saincts, article 21. Nos Eglifes enfeignent, qu'il est besoin de propofer la memoire des Saincts en l'Eglile, pour imiter leur foy, & bonnes œuures, & affermir nostre foy par leurs exemples : Et pour rendre graces à Dieu de ce qu'il a honoré lon Eglise des vertus des Saincts. Il faut auffi loüer les Saincts, qui ont bien vsé des dons de Dieu, pour l'edification de fon Eglise.

En l'Apologie, chapitre des di- De la prieuers noms de la Messe: Nous sça- re pour les uons, que les anciens parlent de la morts. Priere pour les morts, laquelle nous ne rejettons point: seulement nous improuuons l'application de la Ce- Confession, ne du Seigneur, comme d'œuure article des meritoire de soy meritant la remis- abus. sion des pechez, & des peines du Purgatoire, tamquam ex opere ope-

#### 162

Cuis-

1025.

CONSTANCE

Apologie, chapitre des traditions humaines, la distinction des temps, & diuersité des ceremonies, sert à enseigner le peuple : qui a esté la cause aux Peres, de garder les ceremonies.

Article, de la difference des viandes & autres femblables traditions, Ce que nous faifons n'eft pas pour ruiner l'authorité de la puissance Ecclesiaftique, diminuer la dignité des Euesques, ou diffiper l'ordre de l'Eglise. Peu apres nous enseignons qu'ilne faut rejetter les traditions, les quelles n'ordonnent rien de contraire aux commandemens de Dieu, & dont la fin est politique : Quelles font les traditions de certaines Feries, du Dimanche, du jour de Noël, de Pasque, & autres.

Et en l'article, de la puissance Ecclesiastique : Nous enseignons que les vrays Pasteurs peuvent instituer en leurs Eglises, pour vn bon ordre, quelques ceremonies, comme certains jours, & certaines leçons. CATHOLIQUE. 163 Et au chapitre de l'Églife en l'Apologie: Iesus Christ nous a aduertis, que nous ne fassions point de Schilme en l'Église, offenses des Des Sch vices particuliers, ou des Prestres, mes. ou du peuple. Ainsi que firent meschamment les Donatistes.

FIN.

ous unes, de queleus chater coi

and the stand the set of the set

nstuo lo mirgan b as

Alexandre and a state of the state

tonic to the state of a state



the indexed a continue do

temp another most

1 2115 10

numberroe, Parle Confeil.

grade 1621. Et de multre rogate

southers, damander

pre this and

CHENAR

## Extraitt du Prinilege du Roy.

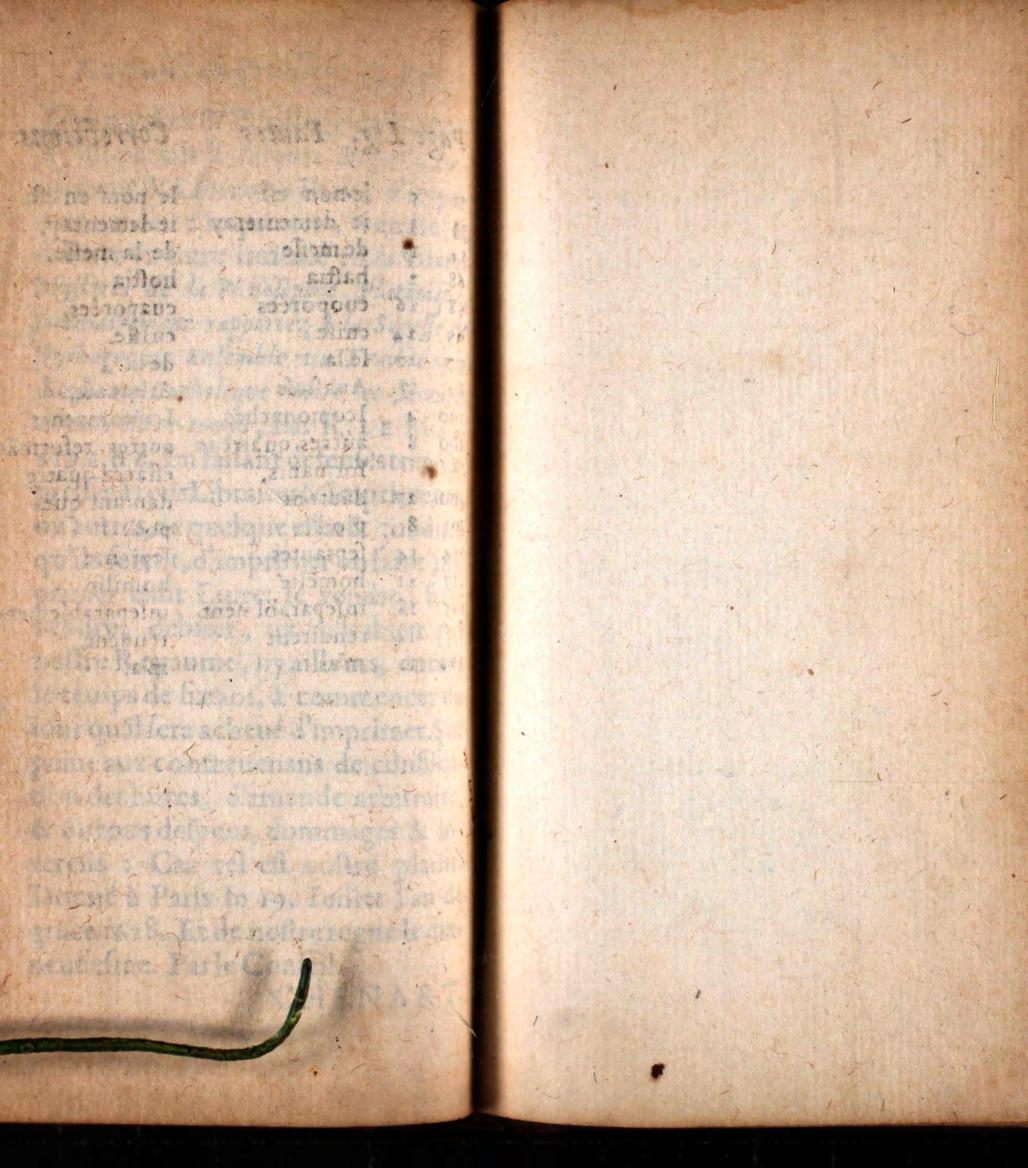
DAR grace & Priuilege du Roy, il L est permis à lacques Dugast, Imprimeur & Libraire à Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter vn liure intitule : Les Diums Mysteres de la Philosophie Platonique, sommairement rapportez à la Sagesse de Pythagoras: Enfemble un Traitté dela Constance Catholique contre les flotantes erreurs de ce temps, Par R. LE MAI. s'TRE, &c. En faisant defensestres-expresse tous Libraires & Imprimeurs, ou autres, de quelque estat & conditió qu'ils soient, d'imprimer ou faire imprimer ledit Liure: le vendre, faire vendre, debiter, ny distribuer par nostre Royaume, ny ailleurs, durant le temps de six ans, à commencer du iour qu'il sera acheué d'imprimer. Sur peine aux contreuenans de confiscation des liures, d'amende arbitraire, & de tous despens, dommages & interests : Car tel est nostre plais. Donné à Paris le 19. Iuillet l'an de grace 1628. Et de nostre regne le dixneufiesme. Parle Conseil. CHENART.

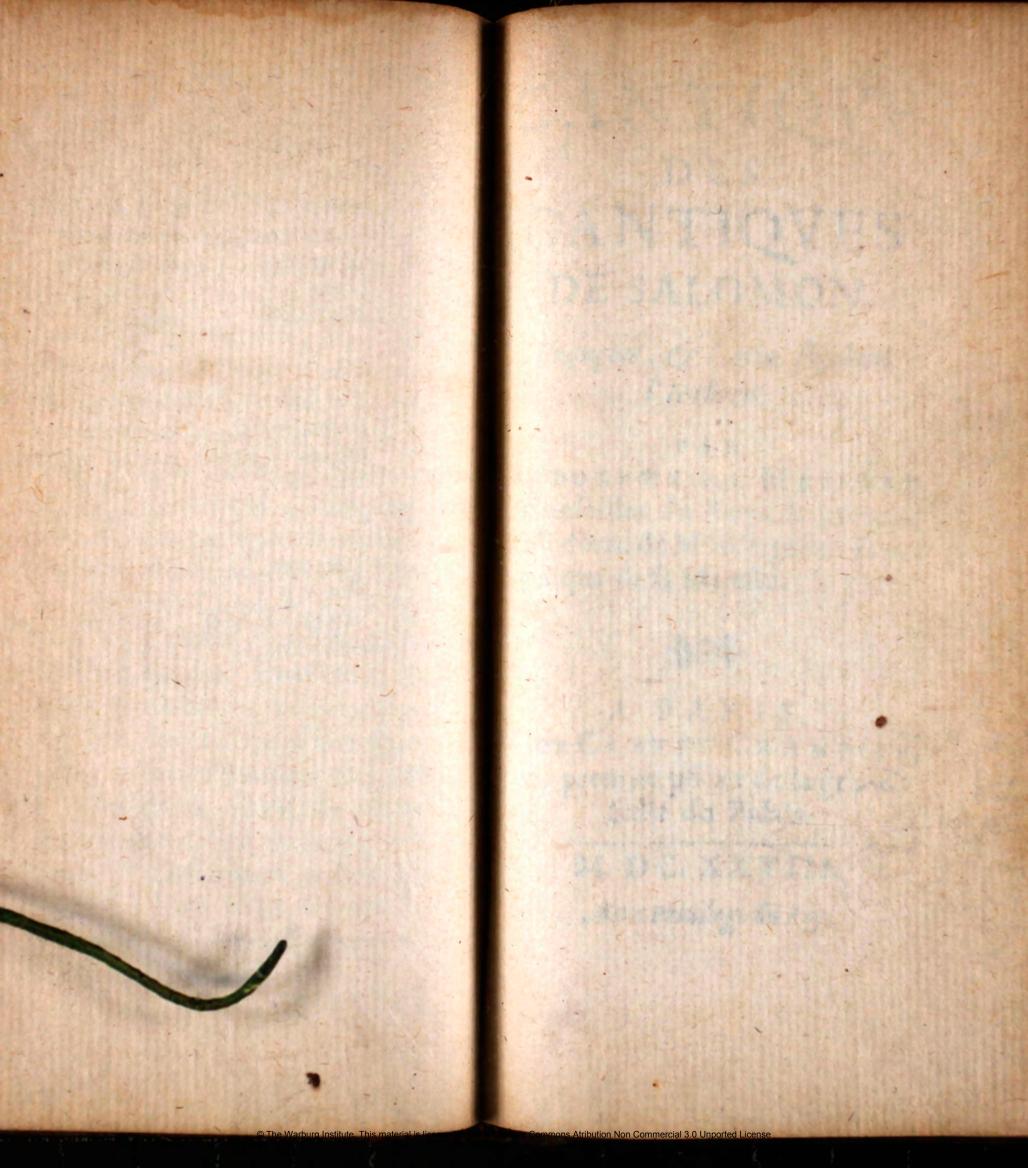
## Page Lig. Fautes

51	5	le nom eft	le nom en eft.
53	3	ie demeureray	ic demeuray.
54	13	demesse	de la messe.
68	2	hastia	hoftia.
68	16	cuoporées	euaporées.
69	24	cuife	cuiffe.
77	10	le la stelesteri	de la.
80	17	Anastase	Athanase.
100	4	Icomonaches	I conomaches.
100	8	autres quatre re	autres reformats
1	n	formants,	effacez quatre
100	27	dautant	dautant que
101	8	ploil	poil.
114.	14	septantes	feptante
117	21	homelie	homilie.
145	18	inseparabl.nent	inseparablement
113	14	rendirent	rendent.
160	12	m'as	m'a.

Corrections

© The Warburg Institute This material





## CANTIQUE DES CANTIQUES DE SALOMON.

François, & Latin suyuant l'Hebreu.

#### PAR

RODOLPHE LE MAISTRE Confeiller du Roy, & premier Medecin de Monseigneur Frere vnique de sa Majesté.

#### 3638

A PARIS, Chez CLAVDE CRAMOISY, au premier pillier de la grand' Salle du Palais.

> M. DC. XXVIII. Auec Prinilege du Roy.

ons Atribution Non Commercial 3.0 Unported Licens

© The Warburg Institute. This mater





# A TRES-HAVTE,

ET TRES-RELIGIEVSE Princesse Madame IEANNE BAPTISTE DE BOVRBON CoAdiutrice de Font-Evrauld, sœur naturelle du Roy, & legitimee de France.

ADAME,

bel Esprit est capable de toutes choses, Ane pouuant rien approuuer a ij

bors les termes de la raifon: vous pourriez dire icy, que tous les austres Cantiques du vieil & nouueau Testament, ne font que prieres, ou actions de graces, ou louanges chantees à Dieu: Et que celuy-ci toutesfois, quoy que nomme par excellence, le Cantique des Cantiques, n'a pour subjet, sinon les Amours d'un Epous & d'une Epouse de condi-

the a constant were

ion Pastorale. L'Epous declarant par forme de Dialogue les perfections de son Epouse, & elle reciproquement celles de son Epous, par similitudes champestres : qui sont autant d'Enigmes inexplicables, & surmontans l'intelligence. Que ainsi l'Epouse est comparee aux Tentes de Cedar, & à la Caualerie de Salomon : Ses cheueus à vn troupeau iij

de Chevres : ses dents à vn troupeau de Brebis: son col à la Tour de Dauid : son nés à la Tour du Liban : ses yeux aux Piscines d'Hesebon. Et autres telles paraboles, plus dignes de rise en apparence, que d'admiration, ou de loüange.

Surquoy, MADA-ME, ie vous respondroye, que c'est icy vne prophetie en vne espece de vers propres à chan-

ter. Prophetie allegoriquement representee sous les chastes Amours d'un Berger, & d'une Bergere : pour signifier l'efroitte alliance, & inseparable vnion du Fils de Dieu, auec l'Eglise son Epouse. Interpretation vnanimement receue de tous les Saincts Peres: & aucunement conforme à celle des Hebreus, qui n'ont voulus toutesfois r'apporter la

chose qu'à Dieu, & à leur Eglise legale. Les Similitudes aureste si obscures par le retranchement de laqualité, qui fait le corps de la comparaison, que les meilleurs Esprits y demeurent confus, & en fuyent la lecture, lesquelles toutes fois bien entendues, se trouuent tres-agreables, & fort conuenables au subiet. I ay donc icy entrepris

degarentir legrand Salomon, & la saincteté de son escrit, des mauuaises & profanes interpretations de l'Ignorance, par vne fideleversion suivant la pureté Hebraique, comm en chose de telle importance: Et sans penetrer trop auant declans les obscurités des Allegories, incomprehensibles à l'Esprit humain. Or y verrés-vous,

MADAME, vn Epithalame ou Poeme nuptial, si proprement discouru en termes, & en raisons de Bergers: qu'il ne se peut rien imaginer de plus naïf, plus elegant, ny plus delectable. Consideration qui me donne l'asseurance de le vous presenter : non comme de ma main, mais de celle d'un grand Roy or grand Prophete. Obligé aussi d'ailleurs de

le faire ainsi, par vostre grande pieté, grande sagesse, prudence, Sautres excellentes vertus dignes de vostre haute naissance. Et qui me rendent pour iamais,

# MADAME,

Vostre tres-humble, & tres-obeissant seruiteur, R. LE MAISTRE.

De Paris ce 22. Decembre.

# AV LECTEVR.



ES Docteurs Hebreus, defendoyent à leur

Icunesse la lecture de ce Cantique, iusqu'à l'aage de trente ans, à cause des mauuaises & profanes interpretations qui s'en faisoyent par l'Ignorance. Pourquoy ils desiroyent aux hommes, non feulement vne doctrine parfaicte, parfaicte, mais aussi la maturité du iugement, deuant que leur communiquer ce diuin Escrit. Car les jeunes Esprits s'y égaroyent facilement das le confus labyrinthe de tant de similitudes, ou comparaisons mutilees, & dans l'obscurité inexplicable des sens allegoriques.

Mais à quelle fin (diriez-vous) ainsi obscurcir les choses divines, tant desirables aux hommes?

mmons Atribution Non Commercial 3.0 Unported License

Telle a esté de tout temps l'vsance des Prophetes, de voyler ainsi les diuins mysteres. Coufume que tous les Philo. sophes ont tousiours semblablement obseruce és choses humaines. Les Ægyptiens parleurs Hieroglyphes: Les Grecs par leurs fymboles Pythagoriques, & tous autres. Dont Aristore fe vantoit mémement au grand Alexandre, que fesliures par luy publiés de la Na-

ture, ne pourroyent estre entendus sinon par ses seuls Auditeurs.

Or, incapables que sont les hommes du sens mystique, ie n'entreprens icy principalement que le sens literal, par vne fidele interpretation, y adjoustant seulement quelques liaisons, necessal'intelligence : & les parties relatiues, ou membres defectueux des comparaisons, sans lesquels elles demeurent monstrueuses.

e ij

Ainfi auons - nous esté obligés au troisiesme Chapitre, d'opposer au lie du Roy Salomon, celuy de l'Epouse, comme surmontant le sien en dignité & excellence: qui est la pure intention de l'Autheur : & le sens n'y pouuant autrement fublister. Plus contraints au cinquiesme Chapitre de reduire la porte & la serrure de la chambre de l'Epouse, suiuant la forme des maisons Royales,

auec l'ancau par dehors, & le bouton pour ouurir par dedans, qui est aussi le vray sens.

En apres au fecond Chapitre, auons mis le Palais ou la Sale des banquets, au lieu du mot de Cellier, peu conuenable au subjet. Puis encor au mesme Chapitre, declaré la qualité du vin, appellé ailleurs mixtion, & vin de Grenade: Pour ce que le vin de vigne, ne monte point à ce degré de douceur, icy ế iij

entenduë par Salomon.

Le mot de grappe, encor au se priéme chapitre rapporté à son droit sens, sçauoir au fruit de la Palme, sond & blanc, comme la Perle: forme mieux proportionnée à la Mammelle, que non pas vne grappe: & moins encor celle de nostre raisin, que nulle autre.

Dauantage auffi où le nés de l'Epouse est comparé à la Tour du Liban, y auons adjousté, rome de Cedre, pour remplir & faciliter la fimilitude; qui est de l'haleine de l'Epoufe, comparable à la bonne odeur de cette Tour. Et plusieurs autres lieus, ainsi accommodés pour l'intelligence : auec l'aduis des plus sçauans & celebres Docteurs de la langue Hebraïque. Adieu.

ICR0/INC

MUL LENT .

QRegnia:

sign of occurs actern chaigs

i crew.

they that

nin nre.

ANAGRAMMATISMVS. RODOLPHVS MAGISTER.

Quàm pluuia magis nutrit.

Splendore indutus adauget legem : Spluuiæ portas habens patentes, Dat cacifque oculos, claudifque pedes, sincera ille Doltor scientiæ, Vana longe amouet, arcetque mala : Intus melle, & fauis dulcior : Melle (inquam) pomisque suauior. Dum se ille scriptis ostentat bonis, Probatque sese dignum Magistrum, Cateros inter veros Doctores.

D'AQVIN.

PHILIPPYS

P. CHANVI.

i and the state of a fattentitients :

Repuelane Dattornin Merhon

Stanise probeni mathalla nomen.

# רדולפוש מנישטיר שפירושו מטר מגדיל

מגדיל תורה יוטה אורה -לו נפתחים: שערי מטר כל-העורים. עינים אל רגלים הוא אל-הפסחים: רּוֹתֶה עָרְוָה י יורה רעה י מרחיק כל שוא נס־מַרְיחִים: חוכו רצוף קנופת צוף. התוק ברבשי וכתפוחים: יעור וניר -מַעשה יריו בַהַפְּקַחִים: כי הוא הרב.

ועירא מז חבריא פליפוא דאקיז:

TRADVCTVM EX Hebrzo Phil. d'Aquin.

Educta cælo lumina condere : Legi ampliores ponere terminos: Illique concessum, feraces In pluuras aperire nubes . Obtusa si cui vis oculi nocet, Fractus= repoples destinuit pedem : Arcana colorum petenti, Ille pedes, oculosque prastat. Docenda castis miscet Amoribus : Pergensque restus tramite lubrico, Deuitat impuros recessus, Quodque sacrum pudeat furorem, Aulaa magni pulchra palatij Intus, liquentes disposait fauos: Hic Verba malis suamora : Verba fauis pretiosiora. Pulgo loguantur, queis modicam dedit Doctrina laudem; Tu sapientibus : Regnésque Doctorum Magister: Sicque probent tua facta nomen. P. CHANYT.

## APPROBATIO.

Nos subscripti Hebræarum literarum Professores Regij fidem facimus legisse ac seduld ad Hebraici exemplaris fi= dem examinasse, versionem seu Paraphrasim Cantici Salomonis à V. C. D. RODOLPHO MAGISTRO, Regis Consiliario, & Serenissimi Ducis Aurelianensis primario Medico, duplici idiomate & stylo perquàm eleganti conscriptam, nihilque omnino in ea à sensu literali ac veritate Hebraica alienum reperisse. Datum Lutetiæ, Idibus Decembris, 1627.

VIGNAL ATIMON DE MVIS.

LE

#### APPROBATIO.

E Go Gabriel Sionita, Doctor E Theologus, linguarum O. rientalium, Regis Christianissimi Professor, & interpres, testor me vidisse & pervidisse Paraphrasim amænissimam & eruditissimam Cantici Canticorum D. RODOLPHI LE MAISTRE, Regis Consiliaris, Vnicique eiussem Fratris Archiatri: Nec quidquam in ea offendisse quod veritati Hebraïcæ, fideíquod veritati Hebraïcæ, fideíque Catholicæ aduersetur: imò dignissimam esse quæ castis auribus committatur, ac typis mandetur. Parissis die 8. mensis Decembris, 1627.

GABRIEL SIONITA.

and give problems that failed motion

P. CHANY

SIMEON DE MIVLS.

LE

LE CANTIQUE DES CANTIQUES DE SALOMON.

AAAMI



## SOMMAIRE DV LIVRE.



E Cantique des Cantiques ainsi

nommé par excellence, font plufieurs Cantiques reduits en vn. Dialogue ou pourparler amiable entre le vray Salomon qui est Iesus-Christ, & son Epouse: iointe à luy par vn lien spirituel de mariage perpetuel & in-

Warburg Institute This mat



## SVMMA LIBRI.

Anticum Canticorum sic di-Aum per excellentiam, sunt multa Cantica in vnum redacta. Est(inquam) Dialogus seu colloquium familiare, inter verum Salomonem qui est Christus, Ecclessam, Sponsæ nomine, inseparabili A ij

separable. Luy en continuelle contemplation des perfections de sa bien-Aymee, & Elle rauie en admiration des graces de son Epous. Choses spirituelles, que l'Autheur reprefente icy allegoriquement, & mystiquement par similitudes Pastorales: qui est vne façon d'escrire dont le Sain& Esprit se sert assés souuent és sain-Aes Escritures.

coniugio ipsi adiun-Stam in perpetuum. Haret ille in assidua contemplatione rerum sua Sponsa, hac stupet præ admiratione beneficiorum sui Sponsi. Quaquidem spiritualia sunt mystice, or allegorys Pastoralibus à Salomone descripta, vt Spiritui Sancto Sape moris est in facris lite-115.



Atribution Non Commercial 3.0 Unported Licens

A iii

at is to

© The Warburg Institute. This material is licensed



#### CHAPITRE I.

L'Epouse desirant les graces de l'Epous, decla. re ne le pouuoir suyure sans estre tirce par sa main dinine : & espere s'égayer auce luy d'vne joye cele. fte. Se difant belle comme les Tentes des Cedariens, peuple d'Arabie: noires par le dehors, mais fort blanches par le dedans. Plus recognoisfant fon defaut, ell'a recours à son Epous. Et le souhaitte entre ses mammelles, c'est à dire au milieu de son sein, & sur



#### CAPVT, PRIMVM.

Ait sponsase imparem se= quendo este, ni sponsue ipse trahendo auxiliarem fibi adhibeat manum. Sperans nihilominus fore, ve cælefti gaudio exultent suis inter se recolen= dis amoribus. Et formosam se pradicat, Vt Cedariana Ta= bernacula, foris quidem ni= gra, intus autem Valde can= dida, or mirifice ornata. Illa porro agnoscens defectum fuum, recarrit ad sponfum, quem optat inter suas mammas, hoc est medio in finu, co. Supra cor sub finem exsollie lectuli sui magnificen= A mj

8 CANTICVM son cueur. Finalement elle louë la beauté de leur lit, qui est le cueur de l'Eglise, où habite l'es. prit de l'Epous.

1. Can Antique des Salomon. de

VEPOYSE

Baume

II. Qu'il me baise des baisers de sa bouche, car tes amours me sont plus agreables, que la de-Vin de Grenades, licieuse liqueur d'un vin exquis.

III. Ausi ton noma esté aux Pucelles vn baume odorant, dont elles t'ont ayme & suyui, pour compolé. les delices de tes bonnes

CANTICORVM. 9 nam : quo lectulo cor Ecclesia fignificatur, vera sedes santti spiritus.

TEE



Anticum Caticorum Salomonis. II. Det ille mihi suo sponsa. ex ore, oscula suanissma. Tui enim amores, etiam præ exquisiti vinumin? vini delicy's mihi funt set. è gramulto gratisfimi. III. Quin puellis omnibus, pro effuso bal- Balsamo famo est nomen tuum: odoratiff. compof. cuius rei causa, te ille lequuntur ac tanto-

us hereite

10 CANTICVM senteurs.

IIII. Commade-moy. or nous courrons außi apres toy. Et le Roy me permettant l'entree de ses plus secrettes retraittes, nous nous égayeron; dans le contentement de ses amours : dont le seul souvenir delecte les bonnes ames, non moins que le beire en l'ardeur d'vne brulante soif. V. Ie suis noire, (filles de Hierusalem,) o belle toutesfois ain comme les Tentes de Cedar, & comme les Cour. hots, & tines de Salomon. blanches pardedás. VI. Ne me meprifes

Noires

par de.

CANTICORVM. II pere diligunt.

IV. Trahe me, & nos te sequemur etiam currentes. Rex autem me deducet in sua penetralia : & nos læti exultabimus, te tuisque recolendis amoribus : qu'orum fola memoria tam grata eft probis, quàm potus exhilarans in magna sitis vehementia.

Ego quidem V. nigra fum ( Hierosolymitanæ,) sed tamen formosa, vt Cedaria- Foris nina Tentoria, ve Salo- gra, intus candida. moniæ Gortinæ. VI. Ne me autemha-

Atribution Non Commercial 3.0 Unported Licens

12 CANTICVM donc, noircie par le seul regard du Soleil : pour Mesfreres amoir esté commise à la Vignes, garde des vignes, par Vergers de toutes les fils de ma mere irrisortes de tés contre moy : asses fruicts propres à occupee que j'estoye faire du vin. à garder la miene propre. VII. Ainsi (mon cher Amy ) ne differe point de me declarer où tu pais, & où tu heberges à l'heure du midy: car seroye-je fans retraitte comme vne vagabonde, entre les troupeaus de tes compaignons?

L'EPOVS. VIII. Situ ne le sçaus, (ma tres-belle,) il te faut

© The Warburg Institute. This mate

CANTICORVM. 13 beatis despectui, quòd nigra fim, sic aspectu solis exusta. Mihi enim irati filij matris mez, Fratres statuerunt me vinea- mei. rum custodem, quz- nomine, inquidem meam ipfius daria, povineam non custodiui. VII. At tu ( animo gen vnde meo dilectiffime, ) in- cieb ant. dica mihi (queso) vbi pascas, vbi consideas vel stabules circa meridiem. Cur enim vagarer incerta per sociorum tuorum greges, fine domicilio?

Vincarums mariaex omni tom. vina confi-

VIII. Hoc fi nefcis, Sponsys. ( mulierum formofif-B

Et hous

commons Atribution Non Commercial 3.0 Unported License

14 CANTICVM faut suyure la piste de ce troupeau de Brebis, te placer là en quelque lieu separé, prés les Tentes des autres Pásteurs, & y paistre tes Chevrettes.

IX. Ie t'ay comparee (ma chere Amie) à ma Caualerie brillante par l'éclat de ses armes entre les Chariots de Pharao.

X. Tes jouës ne sont que perles, & ton col pierres precieuses.

XI. Et nous y voudrions encor adjouster des chénes de fin or, marCANTICORVM. 15 fima, ) infistendum tibi est, gregis istius vestigijs, donec progressa iuxta Pastorum Tabernacula, ibi pascas tuas Capellas, separata propriaque sede.

IX. Ego te comparaui, (ô Amica mea,) Equitatui meo corufcanti inter quadrigas Pharaonias, armorum fendore.

X. Tibigenule splendent lapillis ac Margaritis: fulget collum gemmeis torquibus. XI. Quibus & nos adiungi volumus aureas Murænulas argento B ij 16 CANTICVM quetees d'argent. L'EPOVSE XII. Durant que le L'odeuc de mon baume s'eft toute paffée. En CANTICVM argent. Durant que le toute la baume s'eft toute paffée.

XIII. Ce m'est vn bouquet de Myrrhe que mon bien-Aymé sur mon sein : ha! que ie ne l'y tiens en perpetuel repos!

Arbriff. XIV. Mon bienarom. Aymé m'est aussi vne portant fon fruict grappe aromatique de pargr.ain. Copher, des vignes d'Enfaict le baume. gedy.

L'EPOVS.

XV. O que te voyla belle (ma bien-Aymee,) que te voylà belle! tu a les yeux Colombins.

CANTICORVM. 17 vermiculatas. XII. Dum Rex fuo in SPONSA accubitu mansit, nar-Exhalauje dus mea reddidir 0- od. s. dorem fuum. Drusg -050 i . XIII. Inter vberamihi affidens Dilectus meus, est mihi pro fer-1000 all roug to myrrheo. wrent Be-Quem .20E vtinam meo in finu habeam diu recumbentem! XIV. Est mihi etiam Copher pro racemo Cophe-frustum iio, è vineis Engebotros odo. diensibus, ad ab aam ratiff. vebuti Carpo-XV. Ah! tu formosa Sponsys. es Amica mea, valde (inquam) formosa Columbinis ocellis. ----

B iij

18 CANTICVM L'EPOYSE XVI. Quete voyla semblablement beau & agreable, mon bien-Aymé. XVII. Et nostre lit si Brute, boisodo- beau: nos planchers, nos lambris, & nos maisons zant com. le Ced.elne sont que Cedre & pece de Ced. du Brute, bois odorants. mot Hebreu Bemyrrheal & Orem **104** 

CHAPITRE II.

L'Epouse se compare au Lis entre les Espines: grandement desireuse de la grace de son Epous, & de l'appuy de ses mains. Par la vehemence de son desir tombee en foiblesse, elle demande du vin, entendat le vin de Grenades

HE CELEMONDER,

CANTICORVM. 19 XVI. Ecce te quo- sponsa, que formosissimum, ac suauissimu, Dilecte mi. XVII. Et lectulu nostru florêtem, laquea- Cedri spea, odorif. Heria, trabes, totasq. do- braice Bomos è Cedro ac Bruta, lignis odoriferis.

CAPVT II.

Comparat se sponsa lilio inter finas, magnopere expetens sponsi sui beneuolentiam, O gratissima eius manuum subsidia. Animo autem deficiens pra amoris vehementia, vinum postulat odoriferum, e granatis, scilicet, vel è pomis citigs, vel è Dastybis, squod B iiij

20 CANTICYM ou de Palme, que l'Au: theur appelle mixtion au septiéme Chap. Voyés aussi l'argument du hui. ctiéme. Luy venu à elle par le derriere de la maison, pour dire que le Fils de Dieu, ne s'est manife. sté qu'à son Eglise. Icy l'Hyuer est le temps de triftesse, la Tourterelle le temps d'esperance, le Fi. guier le temps de falut, Plus l'Epous compare sa bien-Aymee à la Colombe, fymbole d'innocence: Puis pour la conservatio de ses fruicts, il fait prendre les Renardeaus, qui sont les Heretiques: dommageables à l'Eglise, s'ils ne sont chassés des leur naisfance. Ind Shoth

jun E

CANTICORVM. 21 vini genus alibi appellat mixtionis Vocabulo. Vide argu= mentum capitis oftaui. Cate= rum quod venerit sponsus ad fenestras posticas, inde intelligi potest, Dei filium soli Ecclesia manifestatum. Hic autem Hyems tristitia, Turtur spei, ficus salutis tempus est. spon= sus comparat sponsam Columba, qua est innocentia symbo= lum : deinde prospiciens eins fructions, inbet capi Vulpeculas: Haretico s Videlicet, exitio Ecclefic futuros, in statim orm ab ipso coërceantur.



ons Atribution Non Commercial 3.0 Unported License

#### 22 CANTICYM



E suis la Rose de la plaine, & le Lis des Va-

lons.

L'EPOYS. II. Tel que le Lis est entre les Espines, telle est ma bie-Aymee entre les Filles. L'EPOVSE. III. Tel que le Pomier est entre les arbres saunages, tel est mon bien-Aymé entre les jeunes Hommes. Ie me fuis volontiers assise à son ombre, & le fruict m'en a esté doux à la bouche. IIII. Il m'a conduitte Soubs l'Enseigne de son Enlamai Amour, en la Sale de ses fon,ou au Palais de sesfestins. banquets.

### CANTICORVM. 23

I. Tog Go fum Rofa campi, & Lilium con-

uallium. II. Quale Liliu inter SPONSYS. Spinas, talis est Amica mea inter Puellas. III. Qualis est pomus sponsa. inter syluestres arbores, talis Amicus meus inter Iuuenes: Cuius in vmbra lubens consedi, & fuit eius fructus dulcis palato meo. Vel, in do-IIII. Ille sub vexillo mu in qua sui amoris, introduxit solet celeme in aulam fuam symposia, feu compoconuiualem. tationes: fe-

quide, mifte, propriè oft sympo-1:478.

99.0.

24 CANTIGVM V. Ha ! soustenésmoy, & me secourés de ce vin de Pomes odorantes, languissante que ie suis par trop d'amour.

price and

Grenad.

Citrons, Dates.

> VI. Que s'il m'appuyoit la teste de sa gauche, & me amplexus, sinistrâ. 101123 par les Biches & les Che- nx,) per capreas, pertroubler le repos de mon expergefactum exci-Amour, ni l'éueiller con- tetis Amorem istum, tre sa volonté. Conec spote ipse velit. 178 8160 de mon bien-Aymé : le ci mei aduentantis, voicy venir sautant & montibus, collibusque bondissant au trauers des cursu ac saltu celerrime -128882 mouts

CANTICORVM. 25 V. Hei! languentiex Poma odoamore festinate opem: rif. Citrin, Granata, Vitreis istis vasis, ac vino isto è pomis odoriferis ægram sustentate ! Neconteries VI. O si dextrâ ille m'embrassoit desa dextre. mihi fulciat caput!

L'EPOVS. VII. Ie vous adjure VII. Ego vos obte-sponsys. (filles de Hierusalem) for (Hierosolymitaurettes saunages, de ne que ceruas agrestes, ne L'EPOYSE. VIII C'est la voix VIII. Ecce vox Ami- Sponsa.

26 CANTICVM monts & des costaus. IX. Mon bien-Ayme est en vistesse égal au Cheureul, & au Faon du Cerf. Car le voicy desia à nos fenestres & treillis derriere la maison, parlat ainsi à moy, & me disant: X. Ma bien-Aymee, ma belle, leue-toy, & t'enviens: puis que l'Hyuer est du tout passe, le mauuais temps change, & les pluyes cessees.

Lesparo-

L'EPOVS.

les de

XI. Les fleurs apparuës sur la terre : & le flores, resonat aër can-Ciel par tout resonnant tibus Auicularum, ac & le chant des oyselets. gros omnes.

CANTICORVM. 27 superatis.

IX. Eft enim ille caprez, atque Hinnulo ceruino celeritate similis. En ipse iam adstans post parietem nostrum, per fenestras & cancellos aspicit. X. Et sie locutus, Surge (inquit) Amica SPONSE mea, formosa mea, & veni. Hyems enim iam præteriit, desierunt recesserunt que moleftæ pluuiæ.

XI. Pasim erumpunt la voix de la Tourterelle, voce Turturis per a-

Cij

verba,

premier fruit, & la vigne parfumé l'air des odeurs de sa petite grappe. Leue-toy doc, ma bien-Aimee, ma belle, Ot en vies. L'EPOYS. XIII. Ma Colombe qui fais ton sejour és fentes de la roche, & sur les ruineus precipices des vieus bastiments, faymoy voir ta face, & ouir ta voix : car ta voix est douce, & ta face deserable. XIV. Cependant ie feray prendre les Renardeaus, que les vignes n'en soyent endomagees, pour ce que la grappe en est si fort tendre.

28 CANTICVM

XII. Que aussi le Fi-

guier a desia produit son

CANTICORVM. 29 XII. Quin-etiam suos grossulos protulit ficus, & vuæ florentis gratissimum odorem edidit vitis. Surge Amica mea, formosa mea, & veni. XIII. Columba mea, SPONSVS. quæ alta Rupium latibula, & Maceriarum cauernulas incolis, fac videam faciem tuam decoram admodum, audiamque vocem tuam dulcissimam. XIV. Dum nos interim vineis prospiciendum curamus, aduersus vulpeculas florentis racemi vastatrices.

Cij

Commons Atribution Non Commercial 3.0 Unported Licens

30 CANTICVM L'EPOYSE XV. Mon bien-Aymé est mien: & moy ie suis à celuy qui paist entre les lis. XVI. Si tost que le iour naistra baleiné d'on vent gracieus, & que les ombres luy feront place, reuiens aussi-tost, mon bien-Aymé, semblable au Cheureul, & au Faon du Cerf, courants par les monts de Bether.

CHAPITRE III.

L'Epouse ne trouue fon bien-Aymé, ny en fon lit, ny és places publiques, ni entre les gardes du guet : C'est à dire, CANTICORVM. 31 XV. Meus Dilectus Sponsas meus eft, & ego illius, pascentis inter lilia. XVI. Quàm citò aspirabit die s, fugientque vmbræ, reuertere Dilecte mi, fimilis capreç, Hinnulove Ceruino, super montes Betherios cursitantibus.

COCOCOCOCOCOCO

Salomon sigure de L. C.

#### CAPVT III.

Sponsa non inuenit Dile= Hum suum, neque in suo cubili, neque in compitis, neque inter vigiles : hoc est neque apud seipsam, neque in extra-C iiij 32 CANTICVM ny chez elle-méme, ni és doctrines estrangeres, ni és traditions anciennes des Peres, ni plus outre iusqu'au Desert. Dont l'Epous demande, qui est celle qui monte du Defert. Chose qui se peut aussi r'apporter à l'Eglise d'Israël: jadis conduitte par les Deserts durant l'espace de quarante ans. Salomon figure de I. C.

L'EPOYSE I.

Ar cherché s toute la nuit en mon lit le chery de mon ame, cherché & non trouué. 11. Puis leuce tournoyant çà & là tous les quartiers de la Cité, les

© The Warburg Institute. This mat

CANTICORVM. 33 neis doctrinis, neque in traditionibus maiorum, neque Vl= terius in Desertum Vique. Vnde rogat Sponsus, quanans illa sit ascendes è Deserto. Hoc enim referri etiam potest ad Ecclesiam I fraeliticam errantem olim per Deserta spatio quadraginta annorum. salomon, figura Christi.

IV. Manie pulleel pin:

owner, itelf av an in a man.

LAND THIS YOR



Vafiui noctu Sponsa per cubile, qué diligit Anima mea, & quæsitum non inueni. to part and the second second

E'Erova,

II. Tum ego surgens, Lustrabo (inquam) vrbem ipsam, quæritans

tribution Non Commercial 3.0 Unported Licens

34 CANTICYM ruës, les places, & quar. refours, ie l'y ay ausi cherché, le chery de mon ame, & non trouué.

III. Tant que r'encontree par les gardes du guet faisans leurvisite: Auriésvous point veu (di-je,) le chery de mon ame?
IV. Mais passe plus outre, ie l'ay enfin trouué le chery de mon ame : l'ay arresté, & ne le quitteray point, que ie ne l'aye ren-

du en la maison de ma mere, & en la chambre de celle qui m'a enfantee.

© The Warburg Institute. This mater

L'EPOVS. V. Ie vous ausye adjurees (filles de Hierusa-

Acres

CANTICORVM. 35 Dilectum meum, circum vicos, fora, & compita, nec tamen inuenio quasitum. III. Ac tandem nacta vigiles, qui ciuitatem perlustrabant : Num vidistis (inquam) eum qué diligit anima méa? IV. Paulo autem vlteriùs progressa, ipsum inuenio Dilectu meu, prehensum teneo, & nunquam dimiffura, donec illum introduxerim in domum, atque in cubiculum matris mez, ac genitricis. V. Ego vos obtestatus sponsys. sum, Hierosolymita36 CANTICVM lem) par les Biches, & Cheurettes fauuages, de n'éueiller mon Amour, ni troubler son repos, contre sa volonté.

Elle l'auoit donc cherchee iusqu'au Defert.

VI. Qui est celle qui monte du Desert, comme la colomne du parfum de myrrhe, encens, & autres senteurs aromatiques?

history all recting all the

Fore Hower Descout

VII. Son lit n'eft moins precieux que celuy de Salomon, quoy qu'enuironné de soixante guerriers des plus braues d'Israël: VIII. Tous exercés aux combats, & portans l'espee

CANTICORVM. 37 næ, per Capreas ceruasque agrestes, ne expergefactum suscitetis Amorem istum, donec sponte ipse velit. VI. At quænam illa est, que ascendit è de- Quesieras serto, fumez columna Defertum. instar per suffitum myrrhæ, thuris, aliorumque omnium id genus aromatum ? VII. En eius lectus Salomonio lecto prastantior: fint licet huius in circuitu sexaginta milites è fortifimis Israëlitarum. (and settering

VIII. Gladiis armati omnes peritique bel-D 38 CANTICVM l'espee au costé, pour les alarmes de la nuit.

rizestaduna (afciceria

IX. Lit, que le Roy Salomon se fit edifier en cette magnificence : le Pauillon des bois du Liban. X. Les colomnes d'argent : le marche-pied d'or: le Ciel de pourpre : & le milieu du Ciel, riche broderie, ouurage volontaire des Filles de Hierusalem.

XI. Venés icy Filles de Sion, vous remettans deuant les yeus, quel deuoit estre le Roy Salomon au iour de ses noces, & de sa plus grande joye, cour CANTICORVM. 39 latores, & singuli en. se ad femur accincti, ob timores nocturnos. IX. Lecto suo à Salomone adiunctum palatium è lignis Libaniis.

X. Superbum argenteis columnis, aureo strato, purpureo cœlo: at cœli medium est Sioniaru liberale munus, egregium phrygiæ texturæ opus.

XI. Prodite igitur Sioniæ, confiderantes Regem Salomonem, à matre corona sua magnificè ornatum, sponsaliorum suorum, ac

Dij

40 CANTICVM ronné par la main de sa mere.

COCE:CDEA:CDEAELS

CHAPITRE IV.

D'autant que l'Eglise plaist à son Ep ous, il louë tout ce qui est en elle. Par les troupeaus de Chevres &de Brebis, & par la Gre. nade, peut estre significe la multiplication des Eleus. Par les quatre motagnes les quatre parts du monde, & la vocatio des Gentils. Icy les ornements de l'Eglise sont les bones œuures. En fin ell' el comparee à vn jardin atrouse des viues sources du Liban, c'est à dire de la doctrine celeste.

-----

CANTICORVM. 41 fummæ lętitiæ die celeberrimo.

CAPVT IV.

3.2

Quaternes Sponso placet Ecclesia, sic ille omnia laudat eus bona. Per greges Capella= rum & Ouium & per malum granatum significari potest numerosa Fidelium propagatio. Per quatuor Montes, quatuor Orbis partes, & Gentium Docatio. Ornamenta Ecclesia, funt bona opera. Denique ipsa horto comparatur, Libanius fontibus irriguo, hoc est, dogmatis cælestibus.

D iij

1265

42 CANTICVM uning letities die cee

L'EPOTS. I. DE E voila belle, ma bien-Aymee, & fort belle. Tes yeux entretes cheueus si proprement agences, sont colombins: & le reste de ta cheuelure semblable au poil delie des beaus troupeaus de Chevres, paissants sur le mont de Galaad. 11. Tes dents egalants en blancheur les troupeaus des Brebis venants fraischement du lauoir: toutes de meme hauteur, chacune portant deux Agneaus, & pas vne seulesterile.

H TT

CANTICORVM. 43

I. CCE autem SPONSUS te formofam! (Amica mea) & quidem valde formolam! inter comptiffimos cincinnos, Columbini tibi funt ocelli: & capilli tenuitate certantes cum opimis Capellarum gregibus, pascentium in monte Galaadenfi. II. Dentes candore comparandi cum tonsis Ouiculis à lotione recentibus, æqualibus, gemelliparis, fœcundiffimis, & fine vlla Acrili. . Marines mould

D mi

commons Atribution Non Commercial 3.0 Unported Licens

44 CANTICVM III. Tes levres semblables aux rubans d'escarlate, & ta parolle ornee de bien-seance : tes jouës Soubs tes flotants cheueus, coulourees de grenade. Port.pl.de IIII. Ton col ressembag prec. blant à la Tour de Dade D.d'ar- uid, edifiee pour Arcenal, mes & de où pendent mille magnifiques pauois & armes des vaillants hommes. V. Tes deux mammeltes potelees, & ressemblantes entre elles, comme deux Faons gemeaus de Chevrettes saunages nourris entre les lis. VI. En attendant que le iour reuienne, halené

pierr. &

que la T.

boucl.

CANTICORVM. 45 III. Labella vittis coccineis fimilia: eloquium decorum, Genulæ inter cincinnos puniceo colore.

IV. Collum Dauidicæ turris instar, vice Pluvib. gr propugnaculi, & pro quam turro armamentario extructa: Danid. vbi mille pendent cly- ducum. pei, atque arma fortiffimorum Ducum. V. Mammæ referentes gemellos Caprez hinnulos, fimillimos inter se, & pascentes inter Lilia. VI. Quàm citò aspirabit dies, fugientque

46 CANTICVM d'un vent gratieus, & que les ombres se retirent, ie m'en iray à ce prochain mont de myrrhe, & à ce costau d'encens. VII. Tu es toute belle ma bien-Aymee, & fans aucune tache.

VIII. Vien mon Epoul'Epoys. se, vien du Liban auec moy fur les cymes d' Amana, de Senir, & de Hermon, effrayables retraittes des Lyons & Leopards, pour y contempler l'estendue de la plaine. IX. Tu m'as bleße le cueur, ma soeur mon -Epouse, tu m'as bleße le cueur du regard de tes

CANTICORVM. 47 vmbræ, ego me conferam ad montem istum, & collem myrrhæ ac thuris feracisimos. 1.72 VII. Tu formosa tota es, & sine macula, ô Amica meas al another VIII. Veni Sponsa, veni mecum ex Libano, ad contemplandum late circumfusos Regionis agros, è summis Amanæ, Seniris, atque Hermonis verticibus, leonum, pardorumque lustris. IX. Cor mihi vulnerasti, soror mea sponsa, cor mihi vulnerasti vnico tuorum oculoforstaine

isona/2

۲.

48 CANTICVM yeus, & par le carquant de ton col.

y collem invitine ac

Douceur comp. à celle du vin.

X. Quetes amours font belles, ma fæur mon Epouse : de combien elles surmontent la vineuse douceur : & de combien tes baumes surpassent toutes autres senteurs!

XI. Tes levres, (ômon Epoufe) distillent le miel: le miel habite außi soubs talangue auecle laitt: & l'odeur de tes robes egale celle du Liban. XII. Ma fœur mon Epouse est un jardin bien entoure de closture, & vne fontaine,

CANTICORVM. 49 rum aspectu, atque ex vna torque ceruicis tux: 1117 I many Parks

-10323

TB LVER'S

STRUTES

X. Quampulchri funt Amores tui, soror mea Sponsa, quam suaues præ vinoso latice, & comparaquam gratus odor tui uit. balfami, præ cunctis aliis aromatis. XI. Labella tua, ô Sponsa, stillant fauum: mel simul cum lacte habitant sub lingua tua: & odor vestimentorum tuorum æquat Libanium. XII. Soror mea Sposa est Hortus bene clausins, & fons bene

SO CANTICVM fontaine bien seurement. fermee, & sellee.

Grenacipaus du lardin.

XIII. Iardin peuplé de bres prin- Grenades, & autres dous fruits : de Nards, de plantes de Copher: XIIII. De Safran, Canne odorante, Cinnamome : de tous arbres d'Encens, de Myrrhe, d'Aloë, & tous semblables excellents aromatiques. mus lumi lom XV. Fontaine außi arrousant ce jardin, ou reservoir des vines eaus ruisselants du Liban.

XII. Soror mea Spor SEPOYSE XVI, Sus Aquilon, O toy Auster, venes resiouir

CANTICORVM. SI circumseptus, atque oblignatus. XIII. Hortus confitus Poma pun. malis Punicis, & omni pracip. vi. dulciffimorum fru- in hotr. auum genere, cum nardis, plantis Cophe-THS : DOG OCOC

ni mater in

XIV. Croco, Canna, Cinnamomo, arboribus thuriferis: & myrrha, & aloë, cunctifque alus optimis aromatis. XV. Fons quoque ipsa est hortorum irriguus, vel exundans puteus viuarum aquarum manantium'e Libano. XVI. Age Aquilo, SPONSA. tuque Auster festini

52 CANTICVM ee jardin de vos douces baleines, afin de faire couler les liquemrs odorantes: & que mon bien-Aymé y venant gouste le fruit de ses douceurs.

The busy ...

CHAPITRE V.

L'Epous conuie l'Epoufe en son Royaume, fignifié par le jardin, pour báqueter auec ses compaignons, qui sont les Eleus. L'Epouse leuce pour ouurir à son bien-Aymé, elk ne le trouue plus, pour n'estre venuë à temps. Ell est donc en peine de ke chercher : & rencontres

EA

CANTICORVM. 53 adefte, perflantes mihi hunc hortum, vt eius fluant odores : vtque veniens Dilectus meus gaudeat matura fuorum fructuu fuauitate.

Sponsus inuitat sponsam in regnum suum, sub borti no= mine, ad epulandum cum so= ois, idest Electis. Illa surgens, Vt aperiret Dilecto suo: eum iam abesse comperit, ob moram sponsæ longiorem. Quærendi auida, incidit in Vigiles, hoc est, falsos Prophetas: à quibms percutitur, Vulneratur, spo= liatur. Hierosolymitanæ, hoc E 11

partures de la Epudacia-

54 CANTICVM par les gardes du guer, qui sont les faux Prophetes:elle est par eux battuë, blesse, & volee. Elle se console auec les filles de Hierusalem, qui sont les propheties & doctrines diuinement inspirees à la faincte Cité. Le reste du Chapitre sont les beautés corporelles, & les riches parures de l'Epous declarees aux Filles pour le mieux recognoistre.

L'LPOYS.

I. E suis venu en mon jardin (ma sœur mon Epouse,) faire la moisson de ma Myrrhe, & de tous mes aromatiques. Puis repeu, & rassassé de

© The Warburg Institute. This mat

CANTICORVM. SS ef Prophetica doctrina, dinimtus inspirata & fancta ciuitati, leniunt dolorem afflicta sposa. Quod superest, sunt egregia forma decora, & pretsosa sponsi ornamenta, quibus illa occurrens faciliùs agnoscatur à puellis.



ACAN STREET

I. Go veni in sponsvei hortum meŭ, foror mea Sponfa: & cum myrrha collectis aliis aromatis meis, comedi fauum cu melle meo, E iiij

Di la talling

19863. 9320

56 CANTICVM mon miel, de mon laitt, & de mon vin: Mangés auffi, (di-ie) à mes compaignons, & beuués joyeusement à vostre plaisir, mes chers amis. INFROVSE. II. Ie dors, mon cueur veillant toutesfois: c'est la voix de mon bien-Aymé que j'entends frapuneves, pant à la porte. Ouuremoy, ma sœur, m'amie,

moy, ma sœur, m'amie, ma Colombe, ma Chaste sans macule. Car i'ay la teste pleine de rosee, & mes frisés cheueus tous trempés des moyteurs de la nuit.

E'EPOVSE III. Ie n'ay pas icy ma juppe, que i'ay quittet

CANTICORVM. 57 bibique vinum & lac meum. Tum Amicis; Vos etiam Chariffimi, comedite (inquam,) & bibite, pro animi vestri cupiditate, & ad satietatem. II. Ego dormio vigila- Sponsa te animo: & ecce vox Dilecti mei pulsantis. Heus foror mea, Ami- Sponsvs. ca, Columba, & immaculata mea, queso aperimihi: Caput enim mihi rore plenum est, & cincinni mei nocturnis madent guttis.

III. Vt ego lectum pe- sponsat tij, tunicam exutam 58 CANTICVM pour me coucher : où l'iray-je donc chercher maintenant, & refalir mes pieds que i'ay si bien laués ?

IIII. Mon bien Aymé maniant l'aneau de la porte, mon cueur en est demeuré tout saisi.

V. Ainst haftiuement Tefle eft leuce, pour ouurir à mon la couft. de receu. bien-Aymé, mes mains les am & mes doigts degoutans lesch. de la pure liqueur de myrrhe en arrouserent tout le bouton de la ferrure. VI. La porte ouuerte, mon bien-Aymé estoit desia party & pasé outre, dont i estois hors de moyCANTICORVM, 59, reliqui: nunc verò quis modus refumédi eam, & pedes meos tam accuraté ablutos rurfus inquinandi?

IV. Animo perculfa contremueram, vt Dilectus meus oftij annulum agitare cœperat. V. Ergo furgens acceffi propere, vt Dilecto meo aperirem, & manibus, digitisque meis myrrham purifimam sie mori fillantibus, pessulo in- pere amihæstirimpactus liquor. sam. perf. ciff. bal-VI. Ostio aperto Dicap. lectus meus transgreflus iam abierat. Ego autemhæsipropemodum

60 CANTICVM pour ce qu'il ne respondoit point à ma voix en l'appellant.

VII. Ie le vais donc chercher, mais r'encontree des gardes faisans la ronde par la Cité: ils me battent, me blessent, & m'ostent mon manteau.

IL property Avt Dilecto

VIII. Ie vous adjure (Filles de Hierusalem) de dire à mon bien-Aymé, si vous le rencontrés, que ie suis languissante de son amour.

LES FIL- IX. Qu'y a-t'il, belle des belles, en ton bien-Aymé plus qu'aux autres, que CANTICORVM. 61 exanimata, quòd ipfe vocanti mihi non refponderet.

VII. Quæro igitur, quærentem reperiunt murorum custodes, dum perlustrant ciuitatem. Illi me percutiunt, vulnerant, & peplum meum *abreptum* auferunt.

VIII. Adiuro vos (Hierofolymitanæ,) fa fortè obuium habueritis Dilectum meum; vt ei renútietis, quòd ego eius amore langueo. IX. At quid eft in Di- Pyurian lecto tuo, (ô mulierum Hierofol. formofiffima) quid eft

Atribution Non Commercial 3.0 Unported License

62 CANTICVM que tu nous as ainst adjurees.

**UEPOVSE.** X. Mon bien-Aymé est blanc, vermeil, paroissant entre dix mille.

> XI. Sateste, or affiné, sa cheuelure frisee, & noire à l'egal du Corbeau.

XII. Ses yeux semblables aux Colombes, qui Qui egal. se baignent dans le laict, ou s'égayent le long des bl. ruisseaux.

XIII. Ses jouës comme quarreaux de senteurs, & de fleurs aro-

CANTICORVM. 63 in Dilecto tuo præ aliis, vt fic nos adiures istum in modum? X. Dilectus meus in-SPONSY fignis est inter decem millia. Vultu candido, paulum rubescente: XI. Capillis crifpis, nigris, coruinum colorem imitantibus, & cincinnis obrizo auro decenter intextis. XII. Oculis columbaru similibus, aquosos riuos peruolitantium, & multo in lacte \* na- tium latte tantium. cand.

XIII. Genas habet, veluti areolas, floribus odoriferis, atque aro-F ij 64 CANTICVM matiques : ses levres passance comme lis, distillants la cumarchande. pure myrrhe.

> XIIII. Ses mains tout or, pierreries, couleur & éclat d'Hyacinthe : le ventre, Yuoire luyfant enrichy de Saphirs.

XV. Ses jambes Colomnes de marbre, fondees fur bases d'or: son front semblable au Liban, son aspect agreable comme les Cedres..

XVI. Son palais, & tout le reste de sa personne, ne sont que douceurs

CANTICORVM. 65 matis refertissimas: labia liliorum instar stillantium myrrham \* transeuntem. Purifima. XIV. Manus annulis aureis, lapillisque & hyacintho fulgentes: ventrem nitenti ebore coruscum, sapphirisque micantibus. XV. Crura funt velutimarmoreç columne, fundatæ super bases aureas : Eius aspectus tam gratus, quam Libanum cum suis Cedris virentibus. XVI. Palatum, & quicquid eius reliqui, mere dulcedines, & Fiij

66 CANTICVM Ódefirs. Telestmon bien: Aimé, (Filles de Hierusalem,) tel est (di-ie) mon cher Amy.

XIV: Manus annolis

LES MI-XVII. Où eft donc allé ton bien-Aymé (ô belle des belles) où s'eft retiré ton cher amy? Ér nous le chercherons auectoy.

CHAPITRE VI.

LTO VITULE DILLA.

L'Eglife s'affeure pleinement de l'amour de son Christ: & suy la qualifie rerrible, comme vne armee, c'est à dire impincible. Puis declarant toutes CANTICORVM. 67 optanda suauitas. Talis est Dilectus meus, (Hierosolymitanæ,) talis (inquam) Amicus meus.

XVII. Quónam igitur Pressai abiit Dilectus iste tuus, o formolisima mulierum, quónam recessit? & nos cum quæremus tecum.

CAPVT VI.

Ecclesia certà firmatur spe Amorum Dilecti sui. Ille autem ipsam terribilem voci= at, exercitus instar, koc est inuistam. Deinde parabolis agrescibus publistitudines eius F iiij 68 CANTICVM les perfections & beautés par similitudes champes fires, il l'appelle sa Colombe, son vnique, sa parfaitte, & finalement la compare, à l'Aurore, à la Lune & au Soleil.

CONTRACTOR DESCRIPTION

**LEPOVSE** 

1. On bien-Aymé eft descendu en son jardin aux quarreaus des senteurs, pour y paistre, & pour cueillir les lis. 11. Ie suis à mon bien-Aymé qui paist entre les lis, & luy est semblablement à moy.

L'EPOVS. III. Tu es belle, ma Belle & bien-Aymee, agreable ville de comme Tirfa, delectaCANTICORVM. 69 at Virtutes prædicans, appellat eam blandis nominibus, colum= bam, Vnicam Suam, perfectam suam. Denique miros eius filendores, Aurora, Luna, Or soli comparat.

Ling Hectus meus sponsa descendit in hortum suum ad Areolas aromatum, vt ibi pasceret, legeretque lilia.

II. Ego sum Dilecti mei, & ille vicissim meus est, pascens inter Lilia.

III. Tu formosa es Tirsponsvs. fx persimilis, (Amica Tirsa opp. Ind. amomea,) tam delectabilis niss. 70 CANTICVM ble comme Hierusalem, & terrible comm' vne armee brillante sous les Enseignes.

IIII. Außi l'éclat de tes yeux me rauit à moyméme, si tu ne les destournes vn pen de ma face. Ta cheuelure est semblable au poil delié des beaux troapeaux de Chevres, qui se voyent en Galaad.
V. Tes dents egalants en blancheur les Brebiettes qui viennent fraischement du lauoir: chacune suiuie de deux CANTICORVM. 71 quàm Hierofolyma, tamformidabilis quàm exercitus fub vexillis in aciem compositus, & splendore armorum coruscans.

IV. Auerte paululium oculos tuos meo à conspectu, quia auferunt me mihi. Sunt capillitui termitate, ac mitore centantes cum opimis Capellarügregibus, pascentium in monte Galaadensi. V. Dentes candore coparandi cum tonsis Ouiculis à lotione recentibus: æqualibus, gemelliparis, fœcun-

72 CANTICVM gemeaux agnelets, & n'y en a aucune sterile. V.I. Tes Tempes sous les tresses de tes cheueux, coulorés de grenade. VII. Il y a soixante Reynes, quatre-vingts En la mai-Concubines, & des filles Pharaon. sans nombre.

son de

VIII. Mais ma Colombe m'est vnique, ma parfaitte sans tache : vnique & reseruee à sa mere, qui l'a enfantee : les filles l'ont veuë, & ingee bienheureuse : les Reynes, & les Concubines, l'ont außi estimee, & en ont ainsi parle. of anaquismo

CALL AND RELEVAN STATES

IX.

CANTICORVM. 73 dissimis, & sine vlla sterili. toione-piles

VI. Genulæ tuæ inter Cincinnos puniceo colore.

VII. Sunt quidem in domo Pharaonis sexaginta Regina, & octoginta Pharaonie Concubinæ, & numero infinitæ Puellæ. VIII. At vnica mihi est Columba mea, perfecta mea, & immaculata, matri suz quoque vnica, & genitrici sux lectissima. Quam videntes Puellæ beatam prædicarunt, Reginæ pariter, & Concubinæ laudarunt.

74 CANTICYM Les paro- IX. Qui eft celle-là, disoient-elles, qui paroist Filles. belle comme l' Aurore, luysante comme la Lune, resplendissante comme le Soleil, & terrible comme vne armee brillante soubs les Enseignes? L'EPOVS. X. I'estoye descendu au

vergier des noyers, pour voir les fruitts du pied de la montaigne : si la vigne, se les Grenadiers estoyent en fleur.

XI. Ien'y ay rien cogneu: ainsi mo desir m'a soudain ramené de plus grande vistesse, que les Chariots bien atteles des principaux de mon peuple.

CANTICORVM. 75 IX. Quænam ista est, (dicebant,) Auroræ fi- verba milis exoriens, Luna puellarum instar coruscans, Solis in modum rutilans, & formidabilis vt sub vexillis accinctus in hoftem exercitus? X. Ad hortum nuceti Sponsy descenderam, videndi cupidus plantas conuallis, num iam vitis, aut punica floresceret pomus.

XI. Inde autem redeo inscius dubiusque animi, quàm rapido feruntur impetu quadrigæ principum mei populierof no geftind ans

Gij

76. CANTICVM XII. Reviens donc ha-Sulamithe parfaitte. fliuement, reviens (ô Sulamithe:) reviens (dije) bien-tost, afin que nous te contemplions. Que verrés-vous en cette Sulamithe ? la terreur comme d'vn amas brillant de gens armés.

CHAPITRE VII.

Apres les beautés corporelles, il contemple aussi auec admiration les ornements de l'Epouse. Puis il compare fataille à la Palme: ses mammelles aux fruicts, ou Pommes CANTICORVM. 77 XII. Revertens igitur, sulamitha accurre ocyùs (ô Sulamitha : ) revertere (inquam,) revertere festinanter, vt no ste contemplemur, At, quid visuri estis in Sulamitha? Terrorem coruscanti exercitui comparandum.

CAPVT VII.

Post pulchritudines corporeas, etiam cum admiratione contemplatur magnifica spon= sa ornamenta. Deinde staturam eius Palma comparat, mammas palma fructibue margaritas tum rotundicate G 11 78 CANTICVM d'icelle Palme, comparables aux perles en fermeté, en rondeur, & en blancheur : & pour cela nommees Margarides. Plus égale encor l'odeur du nés & de la bouche de l'Epouse, à l'odeur de cette méme espece de Dattes: dont on faisoit le vin plus exquis pour l'vsage des Roys & des Princes.

L'EPOYS.

I. Ve tes pieds font beaux (fille de Prince) auec ces patins si proprement ornés ! Ton demyceint autour de tes ban-Broderies ches, ouurage exquis de delarobe main d'ouurier : compaCANTICORVM. 79 & candore, tum firmitate referentibus. Quinetiam odores nass atque oris sponsa aquat odoribus fructuum id genus, vnde vinum suauisimum exprimebatur in Vsum Regumatque Principum.

and a state of the second of the



I. Vàm pulchri s. ponsysi tibi funt pedes, fub isto calceamentorumornatu, ô filia Principis! Tibi cingulum in ambitu fumborum: (egregium artificis opus), æquat G iiij

SO CANTICVM rable aux magnifiques bagues que l'o porte au col. II. Sur ton nombril, autre artifice excellent, tout rond, & resemblant à vn hanap: ha! qu'il n'ya quelque mixtion pour y boire. Plus sur le ventre un faisceau d'espics de fourment, (riche broderie) environné de lis.

Beaut és corpo rel-I.C.S.

III. Tes deux mammelles, potelees & semblables entre elles, comme deux Faons gemeaus de Chevrettes saunages, IIII. Ton col comme vne Tour d'yuoire, en polissure & en blancheur. Tes yeus clairs à

CANTICORVM. SI pretiosorum moniliu vestisor. magnificentiam. natus II. Eft & circa vmbili- tura. cum crateris rotundi Lunæ instar mirum ar. Pathetica exclamatio tificium. Hei! si aliqua veladverineffet mixtio ad biben- unquam bum, haud dum! pro ventris ornaexpers miss= tionis tu, spicarum tritici fasciculus septus liliis, gratisimum texture opus. III. Mammæ duæ tur. Membroris gidulæ referentes ge- pulerie. mellos capreæ hinnulos.

IV. Collum nitore, & candore, simillimum eburnex turriculz. Oculi tam clari ac nitentes,

constaligated cost:

Phryg. texm

82 CANTICVM l'egal des piscines d'Hesebon, pres la porte de Bath-rabbin. Ton nés odorant, comme la Tour du Liban toute de Cedres, & regardant la face de Damas sin solo V. Ce qui est au dessus de ta teste, ensemble les Cmem. delarche. cordons, & les rubans de ta cheuelure, toute escarlate & pourpre, ornement Royal. Le Roy méme par admiration, y demeureroit attaché, comme captif dans les ceps. L'IPOVS. VI. Que tu es (di-je) deuenue belle & agrea-La stature ble, ô delices d'Amour. ou la cail- KII. Cette tienne staCANTICORVM. 83 quàm Heseboniæ Piscinæ ad portam Bathrabbin. Nasus suaueolentior turre Libania, spectante faciem Damasci, totáque è Cedris.

V. Quod tibi fupra ca- ornaminiput, coccinum & purpura comæ intexta, regio ornatu. Rex ipfe hîc præ admiratione detineretur veluti cippis alligatus.

VI. Quam pulchra SPONSVS. (inquam) venustaque facta es, ô Amoris deliciæ! VII. Ista tua statura Statura. 84 CANTICVM ture est releuce, & droi. te comme la Palme : & tes mammelles semblables en blancheur, rondeur, & fermeté aux sfruicts d'icelle. Les Pom-VIII. I'ay dit, I'iray mes dela de branche en branche

mes dela de branche en branche Pal. refsemblent par desus la Palme, dont les Pommes sont semblables à tes Tetins, & leur odeur comparable à celle de ton nés & de ta bouche.

ers alligations.

L'Evovse IX. Außi l'odeur de deur furmone. mon bien-Ayméressemcelle du via. ble à celle d'un vin excellent, digne de sa bouche, & de ses leures, à boire

CANTICORVM. 85 palmæ fimilis, recta insurgit : & mammæ tuæ pomis eius persimiles, Margaritarum candorem, rotunditatem, ac firmitatem egregie referentibus. VIII. Sic igitur mecum tacitus, Ego pal-Palma albi mam conscendam, fin- instar mar, gulis eius adnixus ra-garit. mis: cuius poma tuis mammulis fimilia, & eorum odor nasi orifque tui suaueolentiæ comparandus. IX. Sic & bonus odor SPONSAL Dilecti mei, suauco- Quanta vi lentia superat vinum "Juanitas. optimum ipsius ore dignissimu, & inter dor-H

86 CANTICVM boire & à sucer.

X. Ie suis à mon bien-Ayme, & fon affection est toute à moy. XI. Vien, mon bien-Aymé : allons demeurer dehors aux mestairies. XII. Nous nous leuerons du matin pour voir les vignes, si elles seront encores en fleur, si leur petit grain commence à fortir, & siles Grenades bourgeonnent point aussi: la mon bien-Ayme, ie te donneray mes desirs :

chose XIII. Et mes Amours coustumiere, ob- auec mes fruicts vieux, seruec au maxiage. & nouneaux, que ie t'ay

CANTICORVM. 87 miendum labia quoque delectans. X. Ego sum Dilecti mei, & eius Amor vicissim, totus meus est. XI. Veni (Dilecte mi) rus progressi, perno-&abimus in villis. XII. Nos deinde manè surgentes, visemus vineas: an vitis florescat adhuc, aut iam exclusum producat racemulum: vel an punica suos explicet flores: illic dabo tibi mea desideria: XIII. Meosque amo- Qued fie. res cum meis omnibus solisum in pomis odoriferis tum H ii

88 CANTICVM referués, afin d'en tapiffer nos portes, & l'entree de nos maisons.

## CHAPITRE VIII.

L'Eglise n'a autre esperance, qu'en la grace, & en l'appuy de son Epous. Desirant estre commandee par luy, & luy faire gouster en la maison de sa mere, du vin odorant de ses Grenades. Espece de vin qui se doit entendre sur le premier Chapitre: Car le vin de vigne, ne monte pas au degré de la douceur, icy entenduë CANTICORVM. 89 recentibus, tum veteribus, quæ tibi reposui, sternenda in liminibus, ac vestibulis domuum nostrarum.

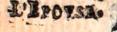
CAPVT VIII.

Ecclesia non conquiescit nis in sola spe beneficentia Christi sui: Cuius imperiis regi cupit apud matrem suam, vinum ei ministrans odoriferum e granatis: vini genus quod intelligi debet primo capite. Quia viteum vinum minime attingit eum gradum suauitatis, quam author hic memo=

Huj

- The modern where we go

90 CANTICY M par Salomon. L'Epouse dit en suitte la force de lamour, & de son feu. Soubs le nom de la petite fœur, peut estre entenduë l'Eglise des Gentils, 2 laquelle l'Epouse destine aussivn Temple pour son Epous. La vigne du vray Salomon qui est Christ, baillee à ferme aux gardes, c'est à dire aux Rois, & aux Prophetes. Eten fin l'Epous requis par l'Epouse de reuenir biensoft à elle, & ne l'abandonner iamais.



L'IPOTSA I. Wes'il se pounoit faire que tu fusses mon frere, enfant de mame-

CANTICORVM. 91 rat. Igneam amoris Vim exaggerat sponsa. Nomine foror= cula licet intelligere Gentilem Ecclesiam. Cui etiam Templum pro suo Christo destinat sponsa. Vinca Veri Salomonis (nempe Christi Regis pacifici, ) elocata custodibus, scilicet, Regibus ac Prophetis. Postremo rogatur sponsus redire ocyus ad Ec= clessam, atque ita quidem, Ve numquam post has ipfam deserat ..



TP TOUR

I. DE I fieri posset, vt SPONEA. mihi effes frater, adhac fugens matris meæ vbe-Hinj

92 CANTICVM re, suçant encor ses mammelles, afin de te baiser tout publiquement sans en estre reprise! II. Mais ie te conduiray dans la maison de ma mere où tu me commanderas, & iet'y feray gouter du vin odorant & du moust de mes Grenades.

III. Que s'il m'appuyoit la teste de sa gauche, & m'embrassoit de sa dextre.

IIII. Ie vous adjure (filles de Hierusalem) de n'éueiller mon Amour, ni troubler son repos contre sa volonté.

LIS FIL. V. Qui est celle-là qui

Сантісокум. 93 ra, & mihi liceret te pala osculari obuium, fine contemptu!

L'Este

II. Nunc verò deducă te in domum matris mez, vbi tuo ex iuslu Vinum à ministrabo tibi vinum Gran. aromaticum, & mustu è punicis meis. III. O si dextrâ ille me amplexus, sinistrâ mihi fulciat caput! IV. Ego vos obtestor, sponsvs (Hierofolymitanæ:) Cur enim expergefa-Aum excitaretis Amorem istum ante quàm fponte ipfe velit? V. Quænam est ista Pressat.

94 CANTICVM DEPovs. monte du Desert appuye, sur son bien-Ayme? In t'ay éueillee, soubs le Pou mier, où ta mere te con. ceut', celle( di-je) quit'a enfantee.

L'EPOVSE VI. Mets-moy comme vn cachet sur ton cœur, & fur ton bras : car la force L'amour de l'amour est inuincible inuincib. nomoins comme la mort, & la jalousie impitoyable comme le sepulchre. Son brasier est tout feu, & sa flamme extreme.

VII. Nulle quantité d'eau, ni les fleuues mémes tous entiers, ne sçau royent noyer, ny esteindre

CANTICORVM. 95 juz ascendit è Deser-:0, fic Dilecto fuo innixa? Ego eam fuscita- sponsys. ui sub ipsa malo vbi te concepit mater tua: Mater (inquam) tua quæ te peperit. VI. Appone me cordi Sponsa? tuo, & brachio tuo aque inuitamquam sigillum. A- mors ipfa. mor enim haud fecus quàm mors ipsa est plane inuictus : & æmulatio haud fecus atque fepulchrum, est prorsus inexorabilis. VII. Cuius Amoris ignez, vretesque flammæ sunt aded ardentes, vt nulla vi exun-

1

96 CANTICVM l'amour. Et quoy que l'homme y employast toute la substance de sa maison, iamais il n'y receuroit que du mepris, & de la honte.

13125 2 2 3

VENANJ and and cords

ant anathran and

231. S. Charles and a contraction of

21 3320

L'EPOVSE VIII. Nous auons vne petite sæur, si jeune qu'il n'y a encor en elle aucune apparence de mammelles. Que ferons-nous donc pour elle, lors qu'il s'en parlera? IX. Nous luy bastirons vn Palais d'argent sur UN

CANTICORVM. 97 dantium aquarum, nullo ipforum fluminum impetu extingui, opprimive possint. Atque ita quidem vt siquis vel omnes domus suæ facultates impendat, contra vim amoris, despectui tamen ac ludibrio sit irritus eius vanusque labor. VIII. Sororcula nobis Sponsa. est tam iuuenis, vt in ca nondum vllæ apparoat mammæ. Quid igitur faciemus in eius gratiam, cum verba de illa fient? IX. Nos ædificabimus ei palatium argéteum

98 CANTICVM vn fondement de pierre, & en sera la porte composee de Cedres.

Perpetuelle paixpromise à l'Eglise.

X. Et moy, ie demeureray ferme, comme une muraille bien appuyee, & affermie, de bonnes & fortes tours : jouissant en la presence de mon bien-Aymé d'une constante & perpetuelle paix. L'EPOYSE XI. Salomon ayant une vigne en Baal-Hamon, il la bailla à ferme au prix de mille sicles, que les fermiers luy en rendoyent. XII. Mais la mienne qui est proprement à moy, ie la tiens par mes mains, & y fais ma demeure, dont

CANTICORVM. 99 super muru lapideum, cuius constabit porta è Cedrinis tabulis. X. Ego verò inconcussa perpetud cosistam, Aterna Vt murus turribus va- quillitas lidis contabulatus, ac bene missa. munitus, solida æternaque gaudens pace, in oculis Dilectimei. XI. Vineam habet SPONSA Salomo in Baal-Hamone, custodibus elocatam mille ficlorum pretio, pro fructibus annuis. XII. At quam ego habito, habeóque præ manibus vineam mihi propriam, & mea curâ 1 11

100 CANTICVM Salomon tirera außi pour foy mille sicles, & deux cents pour les gardes.

L'EPOYS.

XIII. O belle habitante des jardins, mes compaignons ont bien ce contentement d'entendre ta douce voix, fay-moy ausila faueur que ie l'entende. L'EPOYSE XIIII. Il te faut donc promptement éloigner d'icy, mon bien-Ayme, egalant la vistesse de la Chevrette saunage, on du Faon de Cerf sur les monts aromatiques.



CANTICORVM. 101 excultam, ex ea redibunt Salomoni mille alij ficli, & prætereà duceti pro custodibus. XIII. O formofa Hor- SPONSYS torum incola, fac audiam vocem tuam dulcisimam, cùm eam meis etiam sociis audire liceat. XIV. Hinc faceffe igi- SPONSA tur ocyùs (Dilecte mi) Caprez similis, aut hinnulo ceruino curfitantibus super montes.

aromatum.



## Summa Privilegij.

SIGMTROOPPEAL

Autum eft Regis authoritate, ne quis in regno Franciæ excudat vendátve intra quinquennium librum qui infcribitur Canticum Canticorum, Gallicè & Latinè per Rodolphum Magistrum, & c. præter voluntatem vel confensum ipsius authoris, sub pænis originali diplomate expressis. Datum Lutetiæ Parisiorum 22. Dec. 1627.

Signatum, PONCET.

